

Université
de Liège



Université de Liège (campus d'Arlon)
Département des Sciences et Gestion de l'Environnement

Analyse des facteurs d'adoption ou de rejets de l'agroforesterie dans le cadre d'un projet en région wallonne

Audit agroforestier à la ferme réalisé sur le territoire du GAL « Pays des Condruses »

Promoteur : M. Marc MORMONT

Présenté par
Nicolas Brootcorne

Année académique
2010-2011

Analyse des facteurs d'adoption ou de rejets de l'agroforesterie dans le cadre d'un projet en région wallonne

**Audit agroforestier à la ferme
réalisé sur le territoire du GAL "Pays des Condruses"**

Mémoire présenté par Nicolas Brootcorne



Promoteur : M. Marc MORMONT

Université de Liège (campus d'Arlon)
Département des Sciences et Gestion de l'Environnement



Remerciements



Cette liste pourrait être longue, il n'est pas aisé de reprendre des études en étant dans le monde professionnel et après tant d'années d'absence du monde étudiant.

Aussi merci à celles et ceux qui m'ont encouragé dans cette démarche insensée, mes proches, ma famille et mon amie Amélie pour leur patience et compréhension.

Merci au réseau d'Economie Solidaire¹ "Objectif Plein Emploi" au Luxembourg sans qui cela n'aurait pas été possible (*An villmools merci an die zwee Romaines*).

Je remercie aussi le réseau du GAL "Pays des Condruses" et plus particulièrement Benoit Noël pour ses conseils et son intérêt, ainsi que Vincent Vaast (qui comme moi était en reprise d'étude - Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Limoges -) qui a participé à l'enquête pendant son stage au CTA de Strée et aussi à Pascal Balleux du Centre de Développement Agroforestier de Chimay qui m'a aiguillé au début de ce travail.

Merci à l'équipe de l'unité SEED à Arlon et particulièrement à Marc Mormont pour ses enseignements et sa disponibilité.

Et enfin, merci à tous les AGRICULTEURS qui ont participé à la réalisation de cette étude.

¹ La formation tout au long de la vie est une prérogative de l'Ecosol.

1. Introduction

L'arbre sorti de la forêt, pourrait être le début d'une histoire pour enfants, pourtant à la lecture de la définition² qu'en donne le centre agroforestier mondial "l'agroforesterie est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègrent des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et de maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre", on se rend compte de l'importance des enjeux. Avec l'agroforesterie, l'arbre a un rôle important à jouer : son retour dans nos campagnes et, dans les conditions de crises profondes et chroniques que connaît le monde agricole, la partie risque d'être difficile.

La relation entre l'arbre et l'agriculture est ancienne, l'arbre a longtemps été le gage de la bonne fertilité des sols et a permis le développement de l'agriculture et si l'intensification de l'agriculture l'a rendu indésirable, il refait son apparition, d'abord avec de timides projets de maillage portés par des associations, mais aujourd'hui il est investi de nouvelles missions et pas n'importe lesquelles. Il permettrait une agriculture plus productive et plus respectueuse de l'environnement, on lui prête même des vertus de sociabilisation. L'agroforesterie fait figure d'innovation, on parle d'une révolution³ tant son introduction dans l'agriculture devrait considérablement et durablement en modifier le fonctionnement ou encore l'agroforesterie est un exercice de "décompactage intellectuel".

L'AGROFORESTERIE c'est un peu l'expression "L'arbre qui cache la forêt" de nombreux acteurs se mobilisent et pensent qu'elle pourrait apporter plus de durabilité à l'agriculture en répondant aux nouvelles demandes qui lui sont adressées. Qui sont ces acteurs, nous tenterons d'expliquer les avantages de l'agroforesterie vus par ces derniers. Les protagonistes disent que l'agroforesterie c'est produire plus et mieux, et s'il s'agit d'une évidence pour les écologistes et autres acteurs du développement durable : un milieu biodiversifié est plus productif.

D'autres ne sont pas du même avis il s'agit d'un retour en arrière et ils le voient d'un mauvais œil, mélanger des arbres et des cultures...cela va à l'encontre de l'agriculture ! L'intensification de l'agriculture c'est la spécialisation, pourquoi produire autre chose ? Qui cela intéresse-t-il ? Qu'en est-il en Wallonie ou l'agroforesterie peine à se frayer un chemin alors que d'autres pays européens l'étudie comme la France mais aussi la région flamande qui a récemment mis en place des projets agroforestiers.

Mon travail se situe à la rencontre de l'agroforesterie telle qu'elle est décrite par les promoteurs et des agriculteurs wallon et va tenter de savoir quel accueil ils lui réservent. Il ne s'agit donc pas de savoir si l'agroforesterie est un formidable dispositif⁵ mais d'en analyser les corollaires, programmes et antiprogrammes vus par les agriculteurs, conditions requises et selon quels mécanismes l'introduction de l'agroforesterie peut aboutir à la recomposition partielle des relations entre la nature et la société, une possible réconciliation entre l'agriculture et l'arbre. Et pour y arriver, il faut que l'Agroforesterie construise un réseau.


2 La plupart des définitions de l'agroforesterie ont un parti pris de promotion de l'agroforesterie. Elles mentionnent des avantages productifs ou environnementaux. (Dupraz C., et al 2008)

3 Agroforesterie, révolution verte article paru dans LLB du 23/11/2010 B. Noël (voir annexe 1)

4 F. Liagre du lors de la première conférence sur l'agroforesterie à Strée (voir annexe 2). F. Liagre a participé à de nombreuses études sur l'AF en France, notamment l'étude SAFE dont il sera fait mention plus loin.

5 L'agroforesterie est tant le dispositif matériel que l'ensemble des usages remplis par ce dispositif.

2. Présentation des objectifs de l'étude, des hypothèses de travail, du cadre théorique et de la méthodologie utilisée



2.1. Objectifs et contexte de l'étude

L'objectif de l'étude se situe dans la confrontation entre le concepteur et l'utilisateur, entre l'utilisateur-projet du concepteur et l'utilisateur réel⁶. Comme nous le verrons par la suite, un réseau de porte-parole se développe autour de l'agroforesterie (AF). L'étude devrait permettre de comparer les apports de l'AF décrits par ces derniers et la perception qu'en ont les acteurs de terrain. Comprendre ce que produit l'agroforesterie, ce qu'elle remet en question (ou non) et provoque comme réaction dans le monde agricole. Le travail se veut résolument empirique, l'objectif étant de **donner la parole aux agriculteurs**.

Les PORTES PAROLES DE L'AGROFORESTERIE

- Définir quels sont les intérêts de l'agroforesterie pour les portes paroles et les adaptations (traductions) opérées pour le territoire et la RW.

Les AGRICULTEURS

- Identifier les avantages et les inconvénients perçus par les agriculteurs (programmes et anti programmes). Comment ils s'approprient ou rejettent le projet et quels sont les facteurs de d'adoption ?
- Tenter d'établir une typologie des agriculteurs réceptifs à l'agroforesterie ainsi que les raisons invoquées par chacun (les pour et les contres).
- Elaborer le profil de ceux qui s'y intéressent (ou pas) et établir les liens entre les agriculteurs (et leurs exploitations) et l'agroforesterie et déterminer leurs scénarios de développement ou de non développement, pourquoi et comment il le ferait ou ne le ferait pas.

⁶ Ce sont les réactions des utilisateurs qui donnent un contenu au projet du concepteur, de même que l'environnement réel de l'utilisateur est en partie spécifié par l'introduction d'un nouveau dispositif" dans ce sens, l'enquête devrait permettre de déceler les mécanismes d'ajustement (ou de non ajustement). (Akrich M., 1987)

Un autre objectif est de rendre l'utilisateur potentiel du projet actif dans la conception⁷, voir, s'il l'accepte, donner la possibilité à l'utilisateur de participer à la conception.

Et enfin, en fonction de cette analyse émettre des pistes de réflexion autour du projet de mise en place (les traductions nécessaires) de l'agroforesterie en RW en fonction des discours des uns et des autres.

L'étude s'inscrit dans le cadre du projet Transgal "AUDIT RURAL AGROFORESTIER" qui devrait permettre d'établir *un diagnostic pour estimer le potentiel agroforestier des agriculteurs (facteurs favorables, contraintes, obstacles et critères de choix pour promouvoir le développement des projets d'agroforesterie).*

2.2. Hypothèse de travail

Parler d'agroforesterie c'est entrevoir une autre échelle de temps et une autre utilisation de l'espace (parcelles multifonctionnelles). Bien que ma démarche soit exploratoire et inductive, il est possible, compte tenu de ces considérations de dégager quelques hypothèses de travail, qui sont à prendre comme des réflexions⁸ et elles sont aussi le fruit de discussions avec les promoteurs du projet.

- Vision de l'agriculture, l'agroforesterie est définie par ses promoteurs comme étant plus productive (parce que multifonctionnelle) et plus respectueuse de l'environnement.
 - Comment le facteur productivité (et multifonctionnalité) est-il perçu ? Est-ce que les agriculteurs engagés dans des démarches de diversification sont favorables à l'agroforesterie ?
 - Est-ce en lien avec une sensibilité environnementale, les agriculteurs ayant souscrits des MAE sont-ils plus réceptifs ?
 - Est-ce en lien avec le type d'activité (orientation technico-économique) le cheptel, les pratiques agricoles ?
 - Existe-t-il des freins d'un autre ordre, en liens avec des opinions, un système de valeur ou une vision du monde particulière ?
- Est-ce une question d'âge, les jeunes agriculteurs sont-ils plus réceptifs à un projet ayant une autre échelle de temps, est-ce une question de reprise de l'activité, les agriculteurs ayant un repreneur identifiés sont-ils plus enclins à s'engager pour le long terme s'ils ont un repreneur identifié ?
- Est-ce une question d'engagement sur le long terme, comment les agriculteurs entrevoient-ils la profession et leur avenir et dans ce sens, la durabilité⁹ apportée par l'AF est-elle un facteur d'adoption ?
- Connaissance de l'arbre. Comment est-il perçu par les agriculteurs, quels usages en font-ils ? Cette perception de l'arbre (propriétaire forestier ou ayant des arbres ou des haies sur leur exploitations) est-elle un facteur d'adoption de l'AF ?
- La durabilité de l'agroforesterie pose aussi des questions liées au mode de faire valoir des terres ? En RW, la majorité des terres agricoles est exploitée en faire-valoir indirect (69 %) et est sous contrat de fermage. L'AF doit-elle être réservée aux propriétaires ou aux exploitants ?

2.3. Méthodologie

Suite à la définition de mon objet de recherche, la première démarche était d'établir un état des lieux de la question. Une première conférence a eu lieu au mois d'octobre 2010 "L'ARBRE, NOUVELLE PISTE DE VALORISATION POUR L'AGRICULTURE ?" à Strée et m'a permis d'identifier qui se mobilisait autour de l'AF en Région Wallonne et ou en étaient les démarches. Ces rencontres ainsi qu'une recherche bibliographique m'ont permis d'appréhender le sujet et les techniques de l'AF, condition sine qua non à la seconde phase de l'étude, l'ENQUETE DE TERRAIN.

7 Intégrer l'utilisateur dans l'analyse du processus d'innovation (Ackrich M., 1998)

8 Etude bibliographique entre autre étude SAFE, audit réalisé sur le territoire du GAL par B. Noël en 2010 (8 agriculteurs), expérience du CDAF dans le cadre du projet Boisterra et prise de notes (question des participants) lors des séminaires " L'ARBRE, NOUVELLE PISTE DE VALORISATION POUR L'AGRICULTURE ?" du 29.10.10 au Centre des Technologies Agronomiques à Strée-Modave et "L'AGROFORESTERIE TECHNIQUES ET ATOUTS POUR NOS EXPLOITATIONS AGRICOLES ?" Ciney le 25 mars 2011 (voir annexe 2)

9 Il sera demandé aux agriculteurs de se positionner entre 4 schémas présentant des engagements à courts et à longs termes (voir annexe 4).

La deuxième phase du travail est l'enquête de terrain, le travail se veut exploratoire et sans préconçu hormis les hypothèses décrites plus haut¹⁰, qui ne doivent pas être des hypothèses fortes mais qui permettent d'esquisser les questions de départ et provoquer les réactions de l'interlocuteur. La méthode peut se résumer comme suit : "Voilà ce qu'on en dit, qu'en pensez-vous?" l'objectif est dans la mesure du possible de faire émerger des données imprévues. La méthodologie est qualitative et va se concentrer sur le contenu des discours et les logiques d'actions.

2.4. Cadre théorique et concepts mobilisés

Le concept de la sociologie de la traduction (Akrich et al., 1988) sera mis à contribution pour analyser la construction du dispositif, les hypothèses faites par les promoteurs de l'objet et leur rencontre avec les bénéficiaires, les ajustements et réajustement qu'il faudra opérer. Le modèle de l'intéressement devrait éclairer la mise en scène de tous les acteurs et actants et des relations qui s'entredéfinissent avec l'objet sociotechnique AGROFORESTERIE. Il permet de souligner les points d'accrochage et intérêts qu'elle suscite (programmes) et *"aussi de comprendre comment est adoptée une innovation, comment elle se déplace, comment elle se répand progressivement pour se transformer en succès. L'analyse sociotechnique souligne que le mouvement d'adoption est un mouvement d'adaptation"*. Je vais croiser mon analyse avec le regard que porte M. Akrich sur le succès des innovations¹¹ *"Pour comprendre le succès ou l'échec de la diffusion, il faut accepter l'idée qu'un objet n'est repris que s'il parvient à intéresser des acteurs de plus en plus nombreux. L'innovation doit s'insérer dans un réseau d'acteurs qui la reprenne, la soutienne et la déplace, ceci étant dépendant des choix techniques opérés"*

L'innovation c'est l'art d'intéresser un nombre croissant d'alliés¹², nous verrons comment l'AF va intéresser, avec qui et comment le réseau se construit.

Il sera aussi utile d'essayer de comprendre comment s'est fabriquée l'intensification de l'agriculture en restituant la diversité des choix opérés, la complexité des situations, ce qui devrait permettre de mieux appréhender les situations d'irréversibilité consécutives aux choix opérés (mais aussi les conséquences implicites au moment de leur conception) qui relancent l'action ou la rende plus compliquée aujourd'hui.



10 Dont certaines vont s'avérer inappropriées à l'instar par exemple de la maîtrise foncière, mon étude s'est inspirée des études françaises (acteurs de référence pour l'AF en Belgique, omniprésents lors des séminaires pour les expertises) ou certaines régions sont victimes de déprises agricoles, la situation est totalement différente en Belgique où les terres agricoles sont très recherchées.

11 M. Akrich cite l'exemple des technologies du Nord (par exemple les tours et détours d'un kit photovoltaïque ou d'une déchiqueteuse à bois) implantée au Sud, comment l'objet technique sera transformé par les utilisateurs avant une stabilisation et appropriation. Le parallèle peut aller plus loin si l'on retourne la situation, bon nombre de techniciens et promoteur de l'AF ont eu une expérience de l'AF dans le Sud où elle est très présente avant de revenir travailler dans le Nord.

12 Le processus d'innovation est décrit comme la construction d'un réseau d'association entre des entités hétérogènes, acteurs humains et non-humains (Akrich M., 1993)

3. L'agriculture et l'arbre

3.1. Brève analyse des trajectoires d'innovation dans les systèmes agraires et du processus de dissociation de l'agriculture et de la forêt

3.1.1. La forêt et l'agriculture

Aujourd'hui, la séparation entre l'agriculture et la forêt est une évidence tant les systèmes agraires semblent verrouillés. Il n'est pas dans l'intention de ce travail de faire la sociographie de l'agriculture mais de mettre en avant la relation entre l'agriculture et la forêt et tenter de décortiquer et d'analyser le processus de dissociation, d'exclusion, puis d'incompatibilité entre les deux. Comprendre comment s'est construit le modèle agricole intensif européen actuel ou *"l'agriculture est devenue l'ennemie de la forêt, il s'agit d'une lutte contre la nature, les arbres sont devenus des nuisances"*¹³ quand et comment cela s'est produit. Je propose de partir de l'évolution de l'agriculture de façon générale (concernant les civilisations européennes) et ensuite d'étudier la situation de la Belgique et de la Wallonie dans son passé récent.

L'AGRICULTURE est une suite de révolutions agricoles qui *"ne fut pas seulement un vaste changement de système économique préparé par toute une série de changements techniques, mais elle fut nécessairement conditionnée aussi par une profonde révolution sociale et culturelle"*¹⁴. Ce qui apparaît dans cette histoire est le rôle important joué par la forêt. Dès le néolithique, la forêt joue un rôle majeur dans l'émergence des premiers systèmes agraires et par là dans l'organisation sociale et spatiale des villages. Les agriculteurs avaient une relation avec la forêt qui permettait de fertiliser les terres¹⁵ et ceci jusqu'aux grands déboisements (- 2000 avant notre ère) qui furent *"sans doute le plus grand bouleversement écologique de l'histoire"*¹⁶, le champ lexical utilisé pour décrire ces systèmes (la culture sur abatis brulis des milieux forestiers, les déboisements et les systèmes post forestiers) y fait éco. Avec les innovations techniques et principalement la culture attelée, les paysans ont continué à utiliser la forêt jusqu'à la révolution industrielle. Ils y ont des droits et des usages (le panage, le pacage, le soutrage, l'affouage, l'essartage) et des interdictions, comme celle de planter des haies pour permettre le libre pâturage (terres vaines), cette pratique a dessiné de nombreux paysages ouverts caractéristiques de la Wallonie.

3.1.2. L'agriculture, la forêt et la révolution industrielle

Le phénomène de dissociation s'est montré plus prégnant à partir de la révolution industrielle qui comme on le sait a été particulièrement marquante en Belgique. Pour *"permettre l'essor économique et industriel, il fallait à*

13 Propos d'acteurs

14 Histoire des agricultures du monde (Mazoyer M., et al., 2002)

15 Il s'agit d'une des vertus de l'arbre qui est "redécouverte" aujourd'hui avec l'agroforesterie aussi comme outil de séquestration du carbone en agriculture

16 Histoire des agricultures du monde (Mazoyer M., et al., 2002)

la fois favoriser le développement d'une agriculture marchande intensive, et créer à long terme des ressources ligneuses. Il a donc été nécessaire de réaliser la première, puis la deuxième "révolution agricole", de limiter les droits d'usage en forêt, et de donner d'autres objectifs de production à la sylviculture. Subséquemment, en un siècle et demi, les administrations, les savoirs, les législations, les activités, et les espaces agricoles et forestiers ont été progressivement séparés" (Nougarede O., 1991). Et en 1854, le code forestier est mis en place pour enrayer la disparition des forêts (l'industrie, les charbonnages ont besoins de bois). D'autres facteurs expliquent aussi cette dissociation, entre autre la spécialisation de l'enseignement forestier qui va permettre une séparation plus nette entre sylviculture et agriculture.

Dans le cadre de ce travail, il m'a semblé intéressant d'envisager la forêt paysanne¹⁷ en Wallonie comme un processus d'intéressement des agriculteurs et de la forêt. Il s'agit d'ailleurs d'une de mes hypothèses : Est-ce que si un agriculteur est propriétaire forestier, il sera plus favorable à l'agroforesterie ? En France, de nombreuses études ont été réalisées sur le programme d'aides spécifiques au boisement mises en place dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune (PAC) dans les années 90, il y est décrit que "la forêt paysanne constitue un capital pour les agriculteurs qui est en voie de régression. Ces travaux arrivent à la conclusion qu'il est très peu probables, à court et moyen termes, qu'une extension des surfaces boisées agricoles et une modification des pratiques sylvicoles des agriculteurs. Cette évolution prolonge une tendance déjà ancienne". Bien que ce programme d'aide ait aussi eu cours en Belgique, je n'ai trouvé aucun document¹⁸ sur le sujet, mais il semblerait que la proportion de forêt paysanne soit une des plus faibles d'Europe¹⁹

3.1.3. La politique agricole favorise la dissociation

Les mécanismes de développement successifs des systèmes agraires sont exclusifs et gênent la transition d'un système à un autre, comme nous l'avons étudié²⁰ ces effets d'irréversibilité rendent les systèmes incompatibles entre eux et c'est cette trajectoire aux différentes logiques que je vais tenter d'analyser brièvement dans ce chapitre. Comment, la révolution industrielle, les outils institutionnels, la Politique Agricole Commune, les crises agricoles contemporaines (mais aussi énergétiques et environnementales) ont profondément influencés cette relation agriculture/forêts.

Et enfin, comment dans ce contexte hésitant des politiques de développement agricole, tantôt exclusives (déboisement, défrichage dans le contexte des programmes de remembrements agricoles ou boisement des terres agricoles prévus dans les mesures d'accompagnement de la réforme de la PAC adoptées dès 1992) rarement inclusives et souvent contradictoires émergent de nombreux modèles technico-économiques alternatifs (concept de niche dans la théorie de la transition) dont l'agroforesterie. Comment ces dispositifs influencent-ils le paysage institutionnel et interagissent au niveau local.

3.1.3.1. La PAC

Si à la révolution industrielle un des objectifs des réglementations était de protéger et d'accroître la ressource en bois. Au lendemain de la guerre, la situation est différente, l'Europe doit se reconstruire et l'agriculture se voit assigner un objectif de production très forte "la PAC trouve son origine dans l'Europe occidentale des années 1950, dont les sociétés avaient été dévastées par des années de guerre et où l'agriculture avait été paralysée, empêchant de garantir l'approvisionnement alimentaire. À ses débuts, la PAC reflétait la nécessité d'augmenter la productivité de l'agriculture afin d'assurer au consommateur un approvisionnement régulier en denrées à un prix abordable tout en assurant un niveau de vie équitable aux agriculteurs pour doter ainsi l'Union européenne d'un secteur agricole viable. Grâce à la PAC, les agriculteurs bénéficiaient d'aides et de systèmes leur garantissant des prix élevés les incitant à produire plus.

Une aide financière était également octroyée pour la restructuration de l'agriculture, par exemple en subventionnant les investissements agricoles afin de permettre l'agrandissement des exploitations agricoles et l'évolution de leurs techniques de gestion et technologies pour qu'elles s'adaptent aux conditions économiques et sociales du moment...la PAC atteint son objectif d'auto-alimentation de l'Union européenne dès les années 1980. Très vite cependant, l'Union européenne dut faire face des excédents quasi permanents des principaux produits agricoles, dont certains étaient exportés (grâce à des subventions), d'autres stockés ou écoulés dans l'UE.

17 Forêt paysanne : surface boisée dont dispose l'exploitant agricole en activité ou en retraite, qui est vécue comme un capital de réserve (ou capital dormant), dans lequel on peut puiser en fonction de ses besoins matériels et/ou économiques. La gestion de la forêt est alors une activité subalterne à l'activité agricole ((Cinotti B., et al., 2002)).

18 A l'exception du travail de P. Balleux "Le boisement des terres agricoles" qui est un guide technique de plantation.

19 Evaluation du système d'aide communautaire pour les mesures forestières en agriculture du règlement 2080/92 (Institut pour le Développement Forestier mars 2001)

20 Cours de la théorie de la transition (Stassart P. 2010)

Ces mesures qui avaient un coût budgétaire élevé faussèrent certains marchés mondiaux, et ne servirent pas toujours au mieux les intérêts des agriculteurs de sorte qu'elles devinrent très vite impopulaires auprès des consommateurs et des contribuables. Au même moment, la société s'inquiétait de plus en plus de la durabilité environnementale de l'agriculture...²¹

L'intensification de l'agriculture s'accompagne d'un corollaire d'innovations techniques (mécanisation, amélioration génétique, fertilisation...) mais aura comme conséquence la suppression des petites exploitations agricoles et qui durant cette période de plein emploi permet de libérer de la main d'œuvre pour d'autres secteurs d'activité en pleine expansion. Dans ce contexte, l'arbre devient une gêne importante pour l'agriculture, il est un obstacle à la mécanisation et en plus (avant le premier choc pétrolier), il perd beaucoup de son utilité (énergie,...).

3.1.3.2. Le remembrement

Poursuivant le même objectif en Belgique dès 1949 est votée la première loi de remembrement volontaire (qui obtient peu de succès), en 1956 une deuxième loi est promulguée *"afin d'assurer, dans l'intérêt général, une exploitation plus économique des biens ruraux, il peut être procédé, conformément aux dispositions de la présente loi, au remembrement de terres morcelées et de terres dispersées. Le remembrement tend à constituer des parcelles continues, régulières, aussi rapprochées que possible du siège de l'exploitation et jouissant d'accès indépendants. Le remembrement peut être accompagné de travaux d'assèchement, d'irrigation, de nivellement et de défrichement²²"* et ainsi de suite jusque dans les années 80-90 où la politique aura tendance à mettre en place des plans de sauvegarde du paysage.

3.1.3.3. Des arbres protégés, rémunérés et financés

Ces politiques d'intensification de l'agriculture ont détruits bons nombres de haies, d'arbres et de vergers si bien qu'il a fallu mettre en place des programmes en vue de les protéger (haies, alignement d'arbres ayant une valeur esthétique ou paysagère). Aujourd'hui l'abattage et l'exploitation ainsi que le déboisement sont soumis à un permis d'urbanisme (**Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'énergie**).

Dans les conditions liées aux parcelles agricoles faisant l'objet d'une déclaration pour bénéficier des aides de la **PAC**, figure l'interdiction d'abattre ou de recéper des arbres indigènes ou des haies.

Il existe aussi des **règlements communaux particuliers** suivant les endroits qui protègent tels ou tels éléments du paysage (indigène ou non).

Dans le cadre du programme agroenvironnemental wallon et des **mesures agroenvironnementales** (Eléments du réseau écologique et du paysage) figure les deux méthodes suivantes :

- 1.a Haies et bandes boisées qui finance 50 euros par tranche de 200 mètres de haies ou d'alignements d'arbres tels que saules têtards par exemple (distance < 10 mètres entre deux arbres). Cette aide est accordée à la parcelle agricole pour leur maintien et entretien.
- 1.b Arbres ou arbustes isolés, arbres fruitiers à haute tige et bosquets 25 euros par tranche de 10 éléments. Les arbres morts et conservés sur pied peuvent également être comptabilisés en raison de leur grand intérêt pour la faune.

Et enfin, il existe aussi des aides et subventions pour la plantation et l'entretien de haies vives, de vergers et d'alignements d'arbres prévu dans **l'arrêté du Gouvernement Wallon** du 20 décembre 2007.

3.2. L'Agroforesterie, une possible réconciliation

3.2.1. L'étude SAFE

Une importante étude sur l'agroforesterie a été menée entre 2001 et 2005 avec plus de 70 scientifiques de 8 pays d'Europe (non compris la Belgique). Le projet SAFE (Systèmes Agroforestiers pour les Fermes Européennes)

21 Brochure de la Commission Européenne Agriculture et Développement Rural "La PAC expliquée" 2007

22 Loi relative au remembrement légal de bien ruraux du 22 juillet 1970 Office Wallon de développement Rural

a étudié comment les arbres pouvaient être maintenus ou réintroduits dans les systèmes agricoles. Ces travaux tendent à démontrer que *“les associations d'arbres et de cultures agricoles peuvent être très efficaces, à la fois en termes de production, mais aussi en termes de protection de l'environnement. Ces systèmes agroforestiers pourraient trouver une place dans une agriculture raisonnée plus respectueuse de l'environnement. Des pratiques agroforestières modernes permettront de diversifier les exploitations agricoles, de fournir des bois de grande qualité à l'industrie, de mieux respecter l'environnement, tout en créant des paysages ruraux attractifs et originaux”*. Le projet SAFE se proposait d'opérer un travail de promotion de l'agroforesterie au sein de l'UE. Sur base des études réalisées, le projet espère une meilleure prise en compte l'AF dans les prochaines révisions de la PAC²³.

Le projet SAFE poursuivait trois objectifs :

- Mieux connaître le potentiel que représente l'agrisylviculture (l'association d'arbres aux cultures agricoles est-elle vraiment efficace, et dans quelles conditions?)
- Prédire l'impact de l'adoption de ces systèmes sur les exploitations agricoles européennes et le succès possible de cette adoption pour certaines régions européennes
- Proposer un cadre réglementaire unique européen pour la prise en compte de ces pratiques

L'étude comportait 15 thématiques de recherche. Les résultats de cette étude sont repris dans les discours des promoteurs de l'agroforesterie et dans les argumentations (dont il sera tenu compte lors de l'enquête).

1. *Inventaire des systèmes agroforestiers traditionnels européens disparus au cours du 20^{ème} siècle en raison de l'intensification, de la mécanisation de l'agriculture et du remembrement des terres.*
2. *Impact de La Politique Agricole Commune (PAC) en Europe au cours des 30 dernières années. Les arbres ont été exclus des systèmes de culture et il y a un risque que cela ne se reproduise dans les nouveaux pays européens.*
3. *Les conséquences de la disparition de systèmes agroforestiers traditionnels sont la perte de savoir-faire associés, l'appauvrissement des paysages, l'augmentation des problèmes environnementaux (érosion des sols, la pollution, réduction de carbone (MO), biodiversité...).*
4. *Un suivi des arbres et des cultures dans divers systèmes AF a été réalisée en parcelles expérimentales en France, en Angleterre, en Espagne et en Italie. L'impact des arbres sur les cultures a été analysé et modélisé en fonction de la densité, la taille et l'élagage des arbres.*
5. *Le projet SAFE a démontré que l'AF moderne est compatible avec les techniques agricoles actuelles et a également montré que la productivité moyenne des systèmes agroforestiers est supérieure (30 à 60 % de production de biomasse) à des parcelles avec arbres et des cultures distinctes.*
6. *Modélisation permettant d'étudier la dynamique des systèmes agroforestiers dans les divers types de sols et conditions climatiques (impact environnementaux prévisibles : réduction de l'azote, du lessivage ou une augmentation de la séquestration du carbone)*
7. *Les systèmes agroforestiers captent plus ressources de l'environnement que les cultures pures ou de systèmes d'arbres purs, les parcelles mixtes sont nettement plus productives que les parcelles pures.*
8. *Etude sur les meilleurs systèmes de gestion (densité d'arbres, cultures intercalaires et les techniques de gestion spécifiques)*
9. *Les calculs économiques montrent que les parcelles agroforestières sont souvent aussi rentables que les parcelles agricoles (sans subsides). Les cultures annuelles maintiennent le revenu annuel pour l'agriculteur, tandis que la gestion des arbres à faible densité fournit un capital pour l'avenir.*
10. *Les politiques actuelles empêchent aux agriculteurs européens d'adopter l'agroforesterie. Dans la plupart des cas, les agriculteurs risquent de perdre les subventions. C'est pourquoi actuellement l'agroforesterie est compte tenu de la réglementation peu attrayante pour les agriculteurs européens.*
11. *La plupart des agriculteurs européens pourraient développer une activité d'agroforesterie sur une partie de leurs terres, sans une réduction importante du revenu des cultures annuelles. Une ferme qui utiliserait environ 20% de ses terres cultivées en agroforesterie, pourrait en augmenter considérablement la valeur.*

23 Le principe de subsidiarité des Etats membre prévaut Les textes européens laisse toute liberté aux Etats membres de définir eux-mêmes le niveau d'éligibilité des parcelles arborées. Il est en effet possible pour des raisons environnementales de rendre admissibles la totalité d'une surface agroforestière ainsi que de toutes formations arborées hors forêts. Néanmoins, par principe, la règle de base est de déduire la surface d'une culture ou élément permanent des surfaces ouvrant droits à prime. D'autre part, le seuil d'arbres par hectare en dessous duquel la parcelle reste agricole n'est pas clairement identifié au niveau européen ce qui prête à confusion dans la recherche d'une définition claire d'une parcelle agricole. Quelle place pour les arbres hors forêt dans la nouvelle PAC ? Synthèse et propositions pour les réglementations européennes et françaises... (Liagre F., 2005).

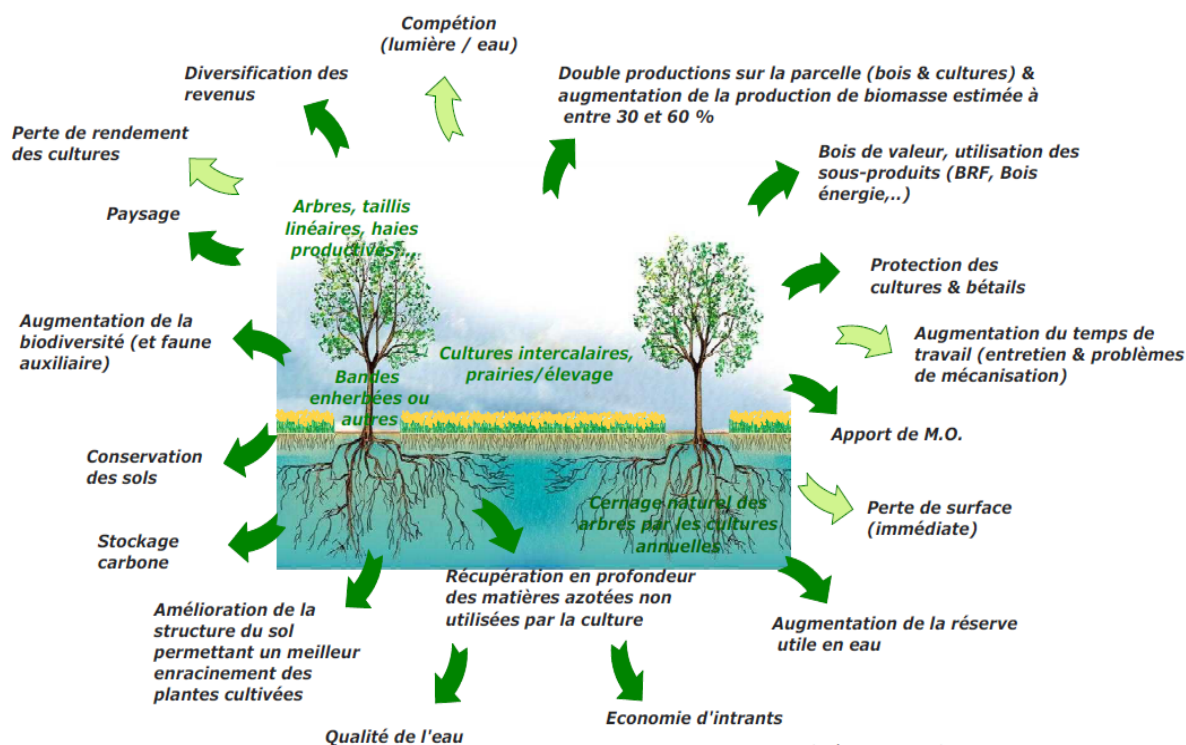
12. L'adoption de l'agroforesterie exige que les règles fiscales et cadastrales soient mises en œuvre pour les parcelles agroforestières. Ces règlements doivent être adaptés dans chaque réglementation nationale de chaque pays européen.
13. Une enquête portant sur plus de 260 agriculteurs européens dans sept pays européens a montré que les agriculteurs européens sont favorables. Plus de 40% seraient prêts à adopter des techniques agroforestières sur leur ferme. En France, 12% des agriculteurs interrogés étaient déjà engagés dans des activités d'agroforesterie, 2 ans seulement après avoir été interrogés. Ils ont consacré environ 15% des terres cultivées à cette activité.
14. A l'échelle européenne, 90 millions d'hectares sont susceptibles de convenir pour l'agroforesterie et 65 millions permettraient de contribuer à l'atténuation de certains des principaux problèmes environnementaux tels que l'érosion des sols ou le lessivage des nitrates. Si dans 20% de l'Union européenne les agriculteurs de ces zones adopteraient l'AF sur 20% de leur ferme, cela se traduirait par 2,6 millions d'hectares d'agroforesterie en Europe. Le bois de qualité qui serait disponibles à partir de cette activité permettrait de réduire l'importation de bois tropicaux.
15. La réglementation actuelle de la PAC n'est pas logique par rapport aux arbres sur les terres cultivées. D'une part, les paiements du premier pilier de la PAC (régime de paiement unique) incitent les agriculteurs à détruire les arbres en milieu rural pour obtenir plus de paiements. D'autre part, les dispositions du deuxième pilier de la PAC (Règlement de Développement Rural) encouragent les agriculteurs à protéger ou à introduire des arbres.

Le projet SAFE a élaboré des lignes directrices pour les options politiques en Europe qui permettrait aux agriculteurs européens de tirer profit de l'agroforesterie.

3.2.2. L'Agroforesterie Programmes Antiprogrammes

Il n'existe pas une forme d'agroforesterie mais de multiples combinaisons (il serait inutile et contre-productif de vouloir imposer un modèle unique). Les dispositifs agroforestiers sont innombrables et doivent avant tout être basés sur l'observation (conditions de milieu, usages, besoins,...) en cela l'agroforesterie répond bien aux attentes du développement local et constitue en quelque sorte une réappropriation des savoirs traditionnels. Il va sans dire que de nombreuses études doivent être entreprises à tous niveaux, tant concernant les associations technico-économiques possibles (actuellement, le modèle prédominant tient compte d'un débouillage tardif de l'arbre à l'instar du noyer - Juglans ssp. - et de cultures soit de printemps soit nécessitant moins d'ensoleillement, ce qui est différent du contexte d'intensification, de spécialisation et par extension d'unicité de choix qui a essentiellement développé des cultures de plein soleil).

Principaux avantages (↗) et inconvénients (↘) des systèmes agroforestiers



3.3. Les portes paroles de l'Agroforesterie

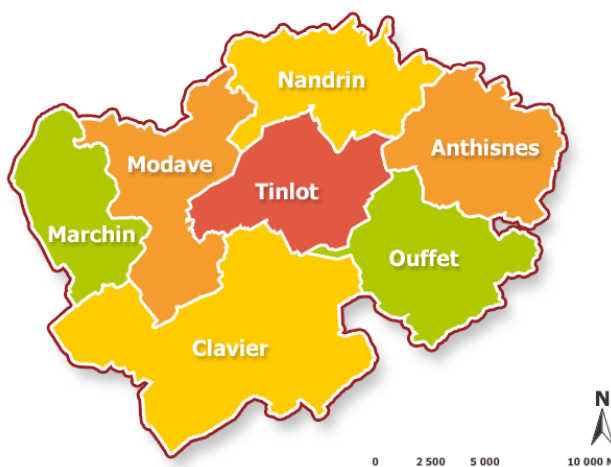
En région wallonne, le concept semble nouveau, hormis le néologisme usité, il faut souligner que l'AF n'est pas une innovation, elle est présente depuis le début de l'agriculture et est très pratiquée dans de nombreux endroits de la planète (dans les pays du Sud²⁴). En Belgique, elle existe encore sous forme de vergers, de haies, d'arbres isolés dans les champs, d'arbres têtards et aussi de peupleraie (l'association qui s'apparente le plus à l'agroforesterie et qui a subsisté parce qu'elle est restée rentable).

Ce qui apparaît aujourd'hui comme une innovation sociotechnique est lié au contexte d'intensification et de sectorialisation de l'agriculture dans lequel l'AF (parfois qualifiée de moderne) doit s'inscrire. Et si l'analyse porte sur les facteurs d'adoption et de rejets de l'AF, le contexte dans lequel l'innovation va s'insérer est un facteur essentiel à son succès. Il s'agit du modèle de l'intéressement²⁵ et dans ce sens, le réseau considéré est le GAL Pays des Condruses.

3.3.1. Le contexte : Le GAL Pays des Condruses et la construction d'un réseau

S'il n'existe pas de concepteur à l'agroforesterie par son origine lointaine, dans le cadre de mon étude, je considère que le Gal Pays des Condruses est l'innovateur du dispositif en cours²⁶ qui va permettre de décrire l'objet technique "agroforesterie" et la manière dont il va définir les actants et les relations entre eux. Il faut noter qu'aucune étude n'a été réalisée en RW sur le sujet²⁷ auparavant.

Le GAL est un projet FEADER avec un plan de développement sur 5 ans. Les principaux axes de développements sont la mobilité, le paysage, l'eau et l'agriculture. Le Groupe d'Actions Locales "Pays des Condruses" est constitué de 7 communes de la Province de Liège.



La superficie du territoire est d'environ 300 km² et 60 % du territoire est consacré à l'agriculture et 25 à 30% à la forêt. L'urbanisation représente en moyenne 10% du territoire. La microrégion compte 28 650 habitants. Les secteurs de l'agriculture (et de la forêt) représentent 476 emplois indépendants et 46 emplois salariés : "ces chiffres font apparaître une distorsion évidente : 522 travailleurs gèrent 85 % du territoire occupé par 28 000 résidents²⁸". Cette "distorsion" préoccupe le GAL, le développement rural doit permettre la cohésion entre les populations, le secteur agricole est de plus en plus isolé, le processus ne fait que s'accroître, entre 1995 et 2005 l'emploi agricole a régressé de 1,86 % alors que les autres professions ont connu un accroissement de 15,74 %, le nombre d'exploitation ne cesse de chuter (en moyenne 8 exploitation agricoles par ans).

24 "Je vais me référer un moment à mon expérience passée en Afrique et en Amérique latine, où l'agroforesterie est un concept très connu, dans la mesure où cela permet de créer beaucoup plus de biomasse sur une même parcelle qu'avec l'agriculture mono-étagée" P. DUPRIEZ (Groupe écolo au Parlement Wallon) dans le cadre d'une question sur l'AF posée au Ministre LUTGEN.

25 A quoi tient le succès des innovations ? (Akrich M. et al., 1988).

26 L'objet technique définit le cadre de l'action, c-à-d des personnages et l'espace dans lequel ils vont évoluer, quelle méthode adopter pour mettre en évidence les liens entre les choix techniques, représentation des utilisateurs et utilisation effective des technologies ? Une des solutions qui se présentent pour résoudre ce problème consiste à suivre l'innovateur dans sa négociation avec les différents acteurs qu'il souhaite intéresser et dans ses efforts de traductions, au plan technique, des résultats de ces négociations : c'est l'une des méthodes qui a été couramment adoptée en histoire et en sociologie des techniques. (Akrich M., 1987)

27 En 2001 l'Institut Agroforestier de Chimay a réalisé une étude en collaboration avec l'Institut pour le Développement Forestier sur le boisement des terres agricoles et a indiqué l'AF comme étant une des pistes possibles de développement.

28 Agricondruses Bulletin d'information à destination des agriculteurs édité par le GAL (mai, juin, juillet 2010)

Il s'agit donc d'accompagner ce secteur en pleine mutation, principalement à cause du vieillissement des agriculteurs et de l'absence de repreneurs dû l'action conjuguée des facteurs suivant :

- *Effondrement du nombre d'agriculteurs essentiellement à cause des problématiques du bail à ferme (ceci concerne 70% des terres agricoles en RW). Il existe aujourd'hui un grave problème de transmission du capital.*
- *Surinvestissement des structures, le capital moyen aujourd'hui est d'un million d'euros (hors terres agricoles)*
- *Spéculation immobilière*
- *Problème des filières de distribution (pas de logique du circuit court)*
- *Travail conséquent peu rémunéré, savoir faire important ce qui rend la profession peu attrayante pour les repreneurs éventuels.*

La vision commune au Feader et aux Gal est de maintenir les agriculteurs et si possible développer le secteur en répondant à la question suivante : **Comment amener l'argent à la ferme ?**²⁹.

Si pour le secteur agricole, l'emploi est un facteur important, il s'agit aussi d'une question de société, il y a un siècle, la majorité de la population du territoire avait de près ou de loin une activité agricole, aujourd'hui, avec la spécialisation de l'agriculture la situation s'est inversée et pourtant les agriculteurs sont toujours responsables de l'identité de la campagne et en partie de son fonctionnement. Ceci se matérialise par exemple lors des problématiques érosives.

Comme nous l'avons vu, une des conséquences des politiques agricoles de ces cinquante dernières années, a été un arrachage des haies. En parallèle, des lotissements ont été créés en zones agricoles, et en cas de fortes pluies, les boues des champs s'y déversent, une solution serait que les agriculteurs replantent des haies mais ces derniers n'en veulent pas, pourquoi le feraient-ils ?

Le GAL pense qu'en travaillant sur l'aspect économique et en faisant de l'arbre un facteur de revenu pour l'agriculteur, cela devrait permettre de réconcilier les points de vue³⁰, le projet est de motiver l'agriculteur à planter des arbres pour des raisons pour lui économiques mais environnementales pour la société. L'arbre devrait être un acteur du *redéploiement du lien entre l'agriculteur et le citoyen*.

3.3.2. La problématisation : diminution de matière organique et conservation des sols

Le lessivage des terres est en effet, un problème important pour l'agriculture wallonne³¹. Actuellement les terres agricoles perdent en moyenne deux à trois tonnes par hectare et par an. Il s'agit des terres de surface qui sont les plus riches et le phénomène a tendance à s'accélérer. La diminution du taux de matière organique et les pratiques agricoles (pas de couverture hivernale des sols, défrichage,...) sont responsables de cette érosion.

Si la question de savoir "Comment amener l'argent à la ferme ?" est pertinente, la sous-question "**Comment éviter d'en perdre ?**" l'est également et c'est au départ de cette sous-question que Benoit Noël³² s'est intéressé à l'agroforesterie. Son intérêt pour l'agroécologie s'est manifesté par son choix d'étude sur l'agronomie et l'environnement et un travail effectué sur la matière organique (compost de broussaille et BRF). Sa réflexion était de chercher "*le lien entre le sol et l'arbre*".

29 La question que pose le projet Transgal est "Comment l'arbre peut-il être un facteur de développement économique pour l'agriculture des territoires concernés ?"

30 Dans ce sens, le GAL poursuit plusieurs actions entre autre le développement d'un maillage écologique et de dispositifs synergétique dans l'axe agriculture – environnement (Implantation de haies, dispositifs agroforestiers, mares, bandes enherbées, favorables à l'environnement et tenant compte des impératifs de productivité) et l'accompagnement à la création de nouvelles formes d'organisation tenant compte de la reprise des activités et du maintien d'une agriculture à taille humaine, redéploiement économique autour de nouvelles activités de production, transformation, distribution ou de services en rapport avec l'agriculture (métier de planteur de haie,...). <http://www.galcondruses.be/>

31 Il s'agit d'une problématique majeure de l'agriculture mondiale et européenne ainsi : "L'érosion des sols dans les grandes plaines agricoles de l'Europe de l'ouest, autrefois négligeable, affecte aujourd'hui plus de 25 millions d'ha et s'est considérablement accrue dans la dernière partie du XXème siècle. Les conséquences prévisibles de cette érosion hydrique des plaines agricoles européennes, qui figurent parmi les plus fertiles de la planète, seront désastreuses car la pérennité de leurs sols est menacée dans le long terme, donc leur productivité compromise. En outre, cette érosion hydrique due au fait que le ruissellement n'est plus ralenti par les zones en culture est à l'origine des coulées de boues et a joué un rôle déterminant dans la majorité des inondations catastrophiques qu'a connu l'Union Européenne au cours des dix dernières années" (Ramade F. 2005)

32 Ingénieur agronome, spécialisé dans la fertilisation organique des sols, Benoît Noël travaille au GAL, sur des thématiques qui se situent au carrefour de l'agriculture et de l'environnement. Il a aussi exercé en Sierra Leone, au Burundi et, plus récemment, au Sénégal, où il encadrait un projet de maraîchage bio sur 20 ha et un projet de bois-énergie sur 1 000 ha.

Le problème auquel il est rapidement confronté en RW s'il veut amener la MO à la ferme est l'approvisionnement, il se rend compte des difficultés *"notamment des raisons légales"*³³ mais aussi parce que l'agriculteur recherche l'autonomie. Il pense que les exploitations devraient être autosuffisantes en MO. Ces réflexions l'ont amené à participer à *"des colloques et des manifestations scientifiques principalement en France ou on parlait d'arbres en champs, d'agroforesterie... j'ai commencé à m'y intéresser, toujours avec l'idée de développer un système de production de BRF"*.

En parallèle, au CTA³⁴ des agriculteurs ont créé une association³⁵ sur les nouvelles techniques culturales qui a connu un succès rapide. B. Noël a participé à la mise en place de ce réseau et il explique la raison de ce succès, non dans les avantages économiques des TCS (qui ne sont pas directement perceptibles) mais parce que *"ce qui est ressorti lors d'une réunion, c'est qu'ils ont l'impression de redevenir agriculteurs, ils retrouvent le sens de ce qu'ils font, parce qu'ils ont un projet en lien avec le sol, un projet cohérent et finissent par constituer des groupes de passionnés qui forment un réseau qui s'entraident, le fait d'avoir un projet positif est indispensable et est un facteur de sociabilisation, il y a un renforcement du groupe, ils s'échangent les conseils, les techniques, ils font des achats en communs, c'est ce qui a créé l'association, les agriculteurs se sont mis ensemble pour avoir un conseiller et un structure d'encadrement...tout cela fonctionne"*.

Et il est aisé de faire un parallèle entre les techniques culturales simplifiées ou l'agriculteur va améliorer très progressivement son sol et l'AF *"cette lenteur dans le temps de réaction implique que l'on ne peut s'en sortir sans avoir un axe de développement, un modèle, il n'y a rien de pire en agriculture que de se demander ce que l'on va faire dans 15 jours, il faut de l'anticipation, avoir un projet est un atout énorme et même si ce modèle est imparfait ils vont l'améliorer En agriculture avoir un modèle quel qu'il soit sera beaucoup plus garant de succès que l'improvisation qui est un facteur d'échec assuré, il est important d'avoir cette vision à long terme. L'agriculture qui nécessite le moins d'anticipation c'est l'agrochimie, on peut tout changer quelques jours à l'avance à l'inverse de l'agriculture de conservation des sols qui demande beaucoup d'anticipation (choix et rotation des cultures, couverture du sol,...)"*.

3.3.3. Primum movens, l'art de l'intéressement

3.3.3.1. Les porte-paroles de l'Agroforesterie

Suite à ces rencontres et expériences, B. Noël a réalisé un dossier dans la revue IMAGINE³⁶ ***"ce dossier a eu un intérêt énorme, beaucoup de gens s'y sont intéressés parce qu'ils ne connaissaient pas, c'est le point de départ de l'agroforesterie en Wallonie"*** suivi par d'autres publications³⁷ et l'organisation de deux séminaires l'un à Strée (29.10.10) au Centre des Technologies Agricoles et l'autre à Ciney (25.03.11), organisé par le SPW³⁸.

Ces parutions et manifestations ont permis de d'identifier plusieurs acteurs de l'agroforesterie. Des associations mais aussi des parlementaires wallons se sont saisis de la thématique et ont questionné le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Patrimoine B. Lutgen :

- Mr. DUPRIEZ (Ecolo) 08.11.2010 : *"j'attire votre attention mais vous le savez sans doute déjà sur le fait que le GAL Pays des Condruses a organisé récemment une journée d'étude à ce sujet-là, c'est-à-dire les nouvelles pistes de valorisation de l'arbre en agriculture. Il y a donc déjà quelque chose qui germe sur le sujet. Je pense qu'il est important d'évaluer ce qui se passe pour pouvoir mieux préparer le futur"*
- Mr. Bolland (PS) 03.12.2010 : *"un article de presse du journal La libre Belgique du 23 novembre dernier, a attiré mon attention sur l'agroforesterie, qui semble combiner différents avantages sur le plan économique (utilisation de la richesse de nos sols), écologique (paysages, tissu biologique et biodiversité) et social (diversification des revenus pour les agriculteurs)"*.

33 La Directive nitrate, "lorsque la loi limite l'azote, elle limite implicitement le carbone et donc l'humus...en effet, dans l'intention de protéger l'eau, la réglementation nitrate contraignante empêche les agriculteurs d'apporter suffisamment de matières organiques pour maintenir les taux d'humus. Ce qui entraîne une disparition progressive des sols. Il importe donc de trouver une solution nouvelle, satisfaisante à la fois pour la protection des sols et des ressources en eau, et économiquement rentable pour les agriculteurs." Revue imagine Juillet 2009 (Voir annexe)

34 Centre des Technologies Agronomiques de Strée

35 Greenotec (Groupement de Recherche sur l'Environnement et d'Étude de Nouvelles Techniques Culturales) a été fondée en 2006 (GIE) à l'initiative d'agriculteurs wallons considérant que les Techniques de Conservation des Sols (TCS), reposant notamment sur le non-labour et les cultures intermédiaires, peuvent constituer une solution durable alliant simultanément respect de l'environnement et rentabilité économique.

36 Revue Imagine juillet aout 2009 (Voir annexe 4)

37 La Libre Belgique, Le Sillon Belge, Agricondruses

38 Voir annexe 2

- Mr Miller (MR) 31.01.2011 : *"l'agroforesterie est une technique d'exploitation du sol alliant la plantation d'arbres avec l'agriculture ou l'élevage de bétails. Un article de la Libre Belgique détaillait cette technique récemment et je trouvais intéressant d'entendre votre point de vue... Encore au stade expérimental en Wallonie, les chercheurs en agronomie sont pourtant très optimistes quant à son avenir. L'agroforesterie, selon eux, est à même de révolutionner l'agriculture"*.

3.3.3.2. Le projet transgal

Le GAL Pays des Condruses a intéressé d'autres acteurs, tout naturellement le Centre Agroforestier³⁹ de Chimay avec P. Balleux. Le CDAF a réalisé un travail (dont il a conservé son appellation) sur les programmes de boisement des terres agricoles en 2001 (PAC) et c'est tout naturellement qu'ils se sont associés et entrepris un projet de collaboration avec 3 Gal belges (GAL Pays des Condruses, GAL Botte du Hainaut, GAL Racines et Ressources) et 2 Gal français (Pays d'Armagnac et GAL Cévennes) dont l'un des objectifs est de définir les outils de base permettant d'effectuer un diagnostic à la ferme (sur base de l'exemple français). Le projet a été déposé au mois de février 2011.

L'arbre en champ : audit agroforestier à la ferme et mobilisation de modèles novateurs

L'objectif de la coopération est de diffuser au sein des territoires participants des modèles modernes d'arbre en champs.

Ces modèles sont :

- les alignements de feuillus précieux en grande cultures et les nouvelles associations arbre-élevage développés en France ;
- les **taillis linéaires** développés au GAL Pays des Condruses ;
- les pratiques de gestion forestière appliquées aux éléments agroforestiers (haies, alignements, bandes boisées...) développées par le GAL Botte du Hainaut.

La coopération vise à développer des synergies entre les partenaires afin de les renforcer mutuellement ; elle contribuera à créer, échanger, délivrer et diffuser des outils de promotion pour mobiliser des modèles agroforestiers novateurs plus performants, adaptés aux enjeux des territoires concernés.

3.3.3.3. Agroforesterie & Parlement wallon

Comme nous l'avons vu, le monde politique s'intéresse à l'agroforesterie, une proposition de résolution a été déposée par 4 parlementaires socialistes le 1^{er} avril 2011 et s'inscrit *"pleinement dans le cadre de l'application de notre Déclaration de politique régionale :*

- *Le monde agricole doit bénéficier d'un soutien solide et durable des pouvoirs publics, tant à l'échelle européenne, que fédérale et régionale, pour assurer son avenir et les missions liées à son rôle multifonctionnel dans la société.*
- *L'avenir doit se construire dans une vision dynamique, créative et multifonctionnelle des espaces naturels et de leurs usages en accordant une place accrue aux acteurs concernés par leur gestion et en tenant compte des spécificités de notre territoire⁴⁰.*

3.3.4. Pourquoi ils s'y intéressent ? Problématisation

3.3.4.1. Le GAL Pays des Condruses

Agroforesterie et sol (apport de MO, diminution de l'érosion et amélioration de l'image de l'agriculture).

Si l'érosion et le lessivage des sols est une perte pour l'agriculteur elle a aussi des conséquences néfastes pour l'image de l'agriculture (pollution et nuisances causées par les coulées de boues dues aux pratiques agricoles et qui affectent particulièrement les régions d'agriculture intensive) et dans le contexte de *distorsion* décrit plus haut, il est important de veiller à un développement durable et inclusif. Si planter des arbres et des haies sur les terres agricoles va incontestablement diminuer les risques d'érosion et améliorer leur teneur en MO, va-t-

39 *"le Centre de Développement Agroforestier de Chimay asbl est né en 1986 à l'initiative de la Faculté d'Agronomie et de l'Unité des Eaux et Forêts de l'UCL avec le soutien de la Ville de Chimay, il œuvre au service du monde rural, pour valoriser les forêts publiques, privées et l'arbre hors forêt ainsi que les ressources agricoles & forestière"*

40 PROPOSITION DE RÉOLUTION visant à implémenter l'agroforesterie en Wallonie déposée le 01.04.2011 au parlement wallon (Stoffels E., et al., 2011).

elle pour autant participer à l'amélioration de l'image de l'agriculture. Il s'agit d'une réflexion, un des bénéfices possible de l'agroforesterie attendu par le GAL : **"L'agroforesterie permet-elle d'améliorer l'image de l'agriculture ?** Et pour qui ? L'arbre, sorti de la forêt devient-il facteur de réconciliation entre agriculture et société ?"

3.3.4.2. Les politiques

La crise du lait

Pourquoi l'agroforesterie intéresse-t-elle le monde politique⁴¹ ?

Dans le cadre de l'étude, j'ai posé cette question aux parlementaires auteurs de la proposition de résolutions et voici la réponse⁴² :

"C'est Monsieur E. Stoffels qui est à la base de cette proposition de résolution. Dans le cadre de la crise du lait de 2009 et des mois qui ont suivi, il a rencontré plusieurs agriculteurs qui cherchaient à diversifier et à pérenniser leur revenu. Le développement de l'agroforesterie est intervenu dans le cadre de ces rencontres".

*Motivations particulières : Le constat est assez simple, l'agriculture européenne est en pleine mutation. On constate depuis plus de 60 ans une diminution du nombre d'exploitations et parallèlement un accroissement de leur taille. Durant cette période **il y a eu une lourde tendance à l'intensification de la production**...l'implémentation de l'agroforesterie peut-être une solution pour les agriculteurs dans la mesure où **elle représente l'exemple type de la multifonctionnalité des parcelles**"*

Quelles sont les avantages décrits par la proposition de résolutions ? (Programme)

Au niveau agricole,

- diversification des activités des exploitants agricoles, avec constitution d'un patrimoine d'arbres de valeur, sans interrompre le revenu courant des parcelles plantées.
- bien-être animal : rôle protecteur des arbres pour les cultures intercalaires ou pour les animaux : effet brise-vent; abri du soleil, de la pluie, du vent, fixation des sols, stimulation de la microfaune et de la microflore des sols.
- réapparition de vergers.
- alternative aux boisements en plein de terres agricoles permettant de maintenir une activité agricole sur des terroirs dont les potentialités agricoles sont ainsi conservées. Ces cultures d'arbres sont réversibles
- pour les parcelles sylvopastorales, mise à disposition d'unités fourragères pour le bétail, à des périodes complétant bien le calendrier de pâturage;

Au niveau environnemental

- sur le plan de l'érosion des sols, la présence de haies et d'arbres protège les sols des sécheresses en été, des vents et des intempéries.
- sur le plan des inondations, la présence de haies et d'arbres est de nature à retenir l'écoulement des eaux;
- sur le plan de la protection des nappes phréatiques, la présence de ce type de plantations permet de "filtrer" plus efficacement l'eau de ruissellement et par là, d'en améliorer la qualité;
- sur le plan de la protection de la biodiversité, l'agroforesterie permet la création de corridors de biodiversité et de zones refuges pour les petits animaux;
- en termes de stockage de carbone, la pratique de l'agroforesterie offre l'opportunité de "fixer 1,5 à 4 tonnes de carbone par hectare". 100 hectares de terrain sur lesquels on pratique l'agroforesterie ont une rentabilité de 135 hectares de cultures éparées de céréales et de bois.

Au niveau forestier

- amélioration de la qualité du bois produit (cernes larges et réguliers, adaptés aux besoins de l'industrie)

41 COMMENT DECRIRE LES OBJETS TECHNIQUES? Les objets techniques ont un contenu politique (éléments actifs d'organisation des relations des hommes entre eux et avec leur environnement). Les objets techniques participent pleinement à la construction d'une culture au sens anthropologique du terme et ils deviennent des médiateurs obligés. (Akrich M., 1987)

42 Note à l'attention de N. Brootcorne. Parlement wallon Groupe socialiste du 28 juin 2011

- garantie du suivi et de l'entretien des arbres par l'activité agricole intercalaire.
- par les plantations agroforestières sur terres agricoles, mise en place d'une ressource en bois de qualité complémentaire des produits de la forêt traditionnelle, et non pas concurrente;
- la plantation de bois - de préférence des espèces indigènes telles que le hêtre, le chêne,... mais aussi d'autres types de bois tels que noisetiers, fruitiers,...
- offre l'opportunité de produire du bois comme matière première soit dans la filière du bois-énergie, soit pour alimenter d'autres industries de première et deuxième valorisation du bois.

Enfin, au niveau touristique

- l'agroforesterie permet la création de paysages originaux, attractifs, ouverts, favorables aux activités récréatives.

Les parcelles agroforestières représentent un potentiel paysager réellement novateur, porteur de symboles forts et favorables à l'image de marque des agriculteurs dans la société

"Tous ces éléments nous incitent à penser que l'agroforesterie doit être une mesure complémentaire dans le cadre du programme de développement rural 2014-2020 et qu'il convient d'utiliser les trois années qui nous séparent de cette programmation pour assurer l'efficacité du système en parfaite symbiose avec le monde agricole.

L'AGROFORESTERIE fait partie des éléments qui permettront aux agriculteurs de faire partager leur savoir-faire au service de l'ensemble de la société".

Aujourd'hui, sur base de cette analyse et des recherches effectuées, l'objectif des parlementaires est de *"préparer le terrain au développement de cette pratique"*

3.3.5. Mobilisation et processus d'intéressement

Nous avons observé un premier processus d'intéressement, comment l'agroforesterie (les avantages décrits par les systèmes agroforestiers sont si nombreux qu'elle fait figure de couteau suisse) a choisis ses porte-paroles et pourquoi ils s'y sont intéressés, (agroforesterie/environnement/association/société/emploi/MO/politique).

Mais comment y intéresser les agriculteurs ?

Quelles traductions seront nécessaires : ***"Pour qu'une telle pratique ait une chance de se développer en Wallonie, il faut que le monde agricole l'accepte et soit convaincu de son efficacité. Cette acceptation doit passer par les points suivants : un avantage direct sur le revenu agricole (inclure l'AF dans le PDR 2014-2020), pas de surcharge culturelle et administrative, un intérêt dans la pratique du métier journalier⁴³".***

Compte tenu du contexte et du potentiel de l'agroforesterie décrit précédemment, le GAL a imaginé⁴⁴ avec la collaboration du Centre Technique Agronomique⁴⁵ de Strée une mise en forme technique de l'AF, une traduction qui se matérialise par une première innovation (adaptation) : **"Le Taillis Linéaires à Courte Rotation"**.

Ce concept hybride vise à *"adapter la haie aux contraintes de l'agriculture moderne"* est issu de diverses réflexions et modèles existants. Il s'agit d'un projet en cours d'expérimentation au CTA de Strée qui consiste à implanter des haies productives ayant une faible emprise au sol et qui devrait aussi profiter aux cultures (bénéfices escomptés de l'effet brise vent : de 6 à 20% de productivité en plus - augmentation des températures et diminution de la verse des céréales), la maxime du GAL est *"travailler moins pour récolter autant"*.

Compte tenu de ses avantages il devrait s'insérer dans l'agriculture intensive (car il en respecte les normes - compatible avec la mécanisation et mécanisable, productif, rentable à court terme, flexible, productivité et récoltes régulières -) et permettre le passage progressif vers de nouvelles pratiques agricoles *"et réconcilier l'agriculteur avec l'arbre"*. Nous verrons durant l'enquête comment ce dispositif est accueilli.

43 Note à l'attention de N. Brootcorne. Parlement wallon Groupe socialiste du 28 juin 2011

44 Le modèle de l'intéressement permet de comprendre comment est adoptée une innovation, comment elle se déplace, comment elle se répand progressivement pour se transformer en succès. L'analyse sociotechnique souligne que le mouvement d'adoption est un mouvement d'adaptation (majorité des acteurs passifs et innovation à prendre ou à laisser) le modèle de l'intéressement souligne le caractère collectif de l'innovation (majorité des acteurs actifs). L'innovation est synonyme d'adaptation (Akrich M., et al., 1988).

45 Le Centre des Technologies Agronomiques (CTA), membre du GAL Pays des Condruses, développe un projet d'implantation de taillis linéaires en vue de la production d'extraits végétaux. Ces nouveaux dispositifs offrent des perspectives intéressantes à plus d'un titre : effet brise-vent ou antiérosif, production de bois-énergie ou de bois-agronomique (BRF), maintien de la biodiversité (extrait du projet transgal)

“L’angle d’approche (du GAL) pour faire adhérer les agriculteurs au système proposé (par le dispositif du Taillis Linéaire à Courte Rotation) est la perspective d’un gain de rentabilité de 15 % supérieur à un système de culture traditionnel. La priorité est de convertir ceux qui peuvent racheter les terres ...si l’on propose aux agriculteurs de planter des haies, leur réponse est NON, un arbre ne rapporte rien, ils ont une expérience négative de l’arbre. D’où la sous-question de savoir comment arriver rendre un arbre productif ?”



4. Les agriculteurs et l'arbre

4.1. Les agriculteurs dans le Condroz

Le Condroz est le berceau du BLANC BLEU BELGE, la race a été développée au départ de races locales. Les prairies représentent 40 % de la SAU. La microrégion compte 325 exploitations agricoles avec une SAU totale de 17 000 hectares (la moitié des exploitations possède une SAU de plus de 50 ha).

Une des particularités de l'agriculture du Condroz est d'être à la moyenne des agricultures telles que pratiquées dans les Ardennes et en Hesbaye, les chiffres se rapprochent des moyennes de la région wallonne.

Les exploitations sont souvent des structures familiales, sur la microrégion (comme en Wallonie) 15 % des exploitants ont plus de 65 ans et 26 % ont entre 55 et 65 ans. Parmi les exploitants de 50 ans et plus 70 % n'ont pas de repreneurs à leur activité.

La configuration typique de la ferme du Condroz est la ferme mixte associant élevage viandeux et/ou laitier et cultures (SAU : 45 % prairies, 27 % de cultures céréalières, 14 % autres cultures (industrielles) et 12 % pour les fourrages).

4.2. L'Enquête

4.2.1. Echantillonnage

Le travail d'échantillonnage a été facilité par la base de données⁴⁶ de toutes les exploitations agricoles du territoire du GAL. Cette base de données reprend 327 exploitations. Le premier tri opéré dans cette liste a été de sélectionner des exploitations financièrement en bonne santé.

En effet, compte de la méthodologie exploratoire adoptée il ne fallait pas trop sélectionner et conserver suffisamment de réactivité et d'adaptabilité lors de l'enquête, il ne fut pas retenu d'autre critère, comme le critère de l'âge⁴⁷ imaginé au départ. Ensuite, pour des questions pratiques, les enquêtes se sont déroulées par village et aussi pour tenir compte des disparités environnementales du territoire.

46 Il convient d'insister sur l'importance que revêt ce type d'action qui est reprise dans le projet Agriculture dans le cadre de projet de développement local comme l'objet de la présente étude. Une des actions consiste à : Développer une base de données, collecter et consolider l'information existantes auprès des services compétents afin de créer une base de données reprenant toute informations utiles sur chaque exploitation agricole du territoire (ou y exerçant ses activités).

47 Si au départ il était prévu de ne rencontrer que les agriculteurs entre 30 et 40 ans, la sélection était trop restrictive, d'autant que comme nous le verrons, l'hypothèse selon laquelle l'AF n'intéresserait que les agriculteurs les plus jeunes ne s'est pas vérifiée lors de l'enquête, de plus il y a souvent 2 générations sur les exploitations – le père et le fils- ce qui complique le travail de récolte des données téléphoniques – on pense avoir contacté le fils et le rendez-vous se déroule avec le père, ou alors en présence de plusieurs membres de la famille,...)

4.2.2. Présentation du guide d'entretien

Le guide d'entretien s'articule autour de 5 parties⁴⁸ :

1. La première partie reprend les variables de référence, il est demandé à l'agriculteur de faire un rapide historique de son exploitation et d'expliquer son fonctionnement.
2. La seconde partie concerne la vision plus générale de l'agriculteur sur le monde agricole, sa profession, l'environnement.
3. La troisième partie concerne la perception de l'arbre en champs, comment est-il perçu ?
4. La quatrième partie est la présentation d'un dossier photo avec les explications des avantages des systèmes AF et pourquoi des mesures sont étudiées pour qu'ils soient mis en place en UE et peut-être en RW. Ensuite sont présentés 4 dispositifs AF avec les avantages très schématisés (chiffrés).
5. Sur base de la présentation il est ensuite demandé à l'agriculteur de se positionner sur le concept, les avantages et inconvénients. Au début en général et ensuite concernant son exploitation. La dernière partie du questionnaire laisse place à l'imagination, quel système il pourrait imaginer. Il lui est aussi demandé d'imaginer un scénario AF pour son exploitation. Enfin, la dernière question est de savoir s'il serait prêt à devenir AF.

Le questionnaire a été testé avec un agriculteur de la région d'Arlon, réadapté et aussi modifié avec les acteurs. Une condition était de condenser les questions pour rester suffisamment ouvert mais aussi ne pas être trop long.

4.2.3. Pré enquête

En préparation de l'enquête, 45 agriculteurs ont été contactés par téléphone. Le sujet de l'enquête était énoncé et il était précisé que la démarche visait, compte tenu du contexte (international - de plus en plus de pays adoptent des mesures d'implémentation de l'agroforesterie - et national - mesure déposée le 1^{er} avril au parlement wallon -) à avoir un avis tant sur les facteurs d'adoption que de rejet de l'agroforesterie et ceci pour ne pas biaiser l'étude en ne sélectionnant que les agriculteurs favorables à l'AF. Comme le montre le tableau synthétique des agriculteurs, ces derniers ont été rencontrés sans "à priori"⁴⁹ à l'exception de deux acteurs (22,25) qui avaient été désigné par le responsable du projet comme étant engagé dans une démarche agroforestière ainsi qu'un autre acteur (24) qui a demandé à s'exprimer sur le sujet, concernant une problématique liée à la mise en place d'un projet AF.

4.2.4. Enquête téléphonique

L'enquête s'est déroulée approximativement du 15 mai au 30 juin 2011, en tenant compte des conditions agrométéorologiques particulières (sécheresse) qui ont compté dans la prise de rendez-vous, ainsi que des horaires de travail des fermiers (particulièrement pour les activités d'élevage et de traite).

- 8 n'étaient pas disponibles faute de temps ou à cause d'une météo capricieuse.
- 2 ont été écartés car ils ont indiqué être proche de la retraite.
- 1 avait des problèmes de santé
- 1 ne souhaitait pas répondre à une enquête quelle qu'en fut le sujet.
- 2 n'étaient pas intéressés par le sujet de l'enquête.
- 6 étaient contre l'agroforesterie et n'ont pas voulu consacrer du temps à l'enquête, les réponses faites au téléphone étaient les suivantes :
 - *"ça n'amène que des problèmes... j'ai coupé des peupliers et depuis ...bon débarras!"* ou *"les politiques...des bons à rien, les ingénieurs qui ont oublié d'être ingénieurs"*.
 - *"je n'ai pas le temps pour ça"*.
 - *"je n'y connais rien, je n'ai rien à dire la dessus, je suis trop occupé pour l'instant"*.

48 Annexe 4

49 Lors de l'entretien téléphonique et de l'enquête proprement dite, l'application de trois principes tirés de la sociologie de la traduction ont été de mise : l'agnosticisme, la symétrie généralisée et le principe de la libre association

- "je trouve cela un peu bête de planter des arbres sur les terres, je ne dis pas que dans 20 ans je ne changerai pas d'avis mais actuellement non".
- "c'est un projet avec des arbres dans les cultures ? Je n'y crois pas trop...j'ai pris du retard, je n'ai pas beaucoup le temps disons que j'ai des terrains quand même de bonne qualité et j'ai très peu de bois, chaque fois qu'il y en a un il n'y a rien qui pousse, ça pompe, ça assèche et puis il y a l'ombre...je ne dis pas que dans une certaine proportion...mais il ne faut pas exagérer, il faut voir l'impact des plantations, les compensations,... je croirais plus à la bio méthanisation,...".
- "Si je vois ça en photo, ça paraît beau mais c'est irréalisable, en plus, avoir une bande comme cela par des temps comme maintenant, je me demande ce que cela doit donner. J'ai déjà assez d'arbres qui m'embêtent comme ça".
- 25 entretiens ont été planifiés et réalisés selon la méthodologie décrite dans le premier chapitre.

4.2.5. Entretiens

Les rendez-vous ont eu lieu à la ferme, certains d'entre eux ont du être reportés au gré de la météo et des travaux agricoles. La durée des entretiens variait entre $\frac{3}{4}$ d'heures et 2 heures suivant les retours aux questions posées.

4.3. Présentation des résultats

4.3.1. Tableau synthétique

Le tableau est le résultat d'un premier classement opéré sur base des réponses apportées aux questions 15,16 et 22. Ces questions sont posées à différent moment de l'entretien (avant et après la présentation du dossier photo) et en les corrélant cela permet d'obtenir un aperçu du sentiment des agriculteurs sur l'agroforesterie.

- Question 15 : Quelle est votre impression sur ce concept ?



- Question 16 : Expliquez

Certains agriculteurs ont attribué la valeur 5 non parce que le projet leur était indifférent mais parce que 5 est une valeur médiane.

Ci-joint les commentaires apportés aux réponses :

- Raphaël V. : "Ça me laisse pas indifférent, j'en pense des choses, y a du bon et du mauvais, mais laissez 5 ; à part le modèle 2 qui paraît intéressant, capitaliser on capitalise assez, on a un manque à gagner pour les cultures (avec des arbres en plein champ)"
- Pierre C. : "5... mais ce n'est pas de l'indifférence"
- Jean François R. "entre 0 et 5 Je pense qu'il y a contraintes avec le matériel et que l'agroforesterie n'est pas applicable partout"
- Benoit D. : "5, les modèle 3,4 oui, le 2 entre les deux et le 1 pas du tout".
- Pierre La. : "Je ne dirais pas de l'indifférence mais de la méfiance, j'aurais inversé les 2, je ne suis pas indifférent... si je mets 5...je me méfie mais je ne suis pas contre, question de faisabilité rentabilité et par rapport à un propriétaire et peut-être aussi difficultés à mettre en œuvre".

- Question 22 : Quand pourriez-vous mettre en place un projet agroforestier ?

- ◇ Jamais
- ◇ Peut-être la saison prochaine
- ◇ Plus tard

Il a été nécessaire d'ajouter 4 autres types de réponses à cette question :

- *Il ne faut jamais dire jamais*
- *Il le fait déjà* (un agriculteur estime qu'il est dans un système agroforestier par obligation)
- *Peut-être plus tard*
- *En cours*

Ceci nous donne la classification suivante :

1 à 5 (appréciation : de 0 à 2) Les cinq premiers sont **contre**, un pour des raisons personnelles (préretraite) et les 4 autres n'y voient pas d'intérêts mais beaucoup d'inconvénients.

6 Le sixième est dans un système agroforestier **par obligation** et cette situation est source de contraintes (il habite une région boisée ou la réglementation ne lui permet pas d'exploiter les arbres).

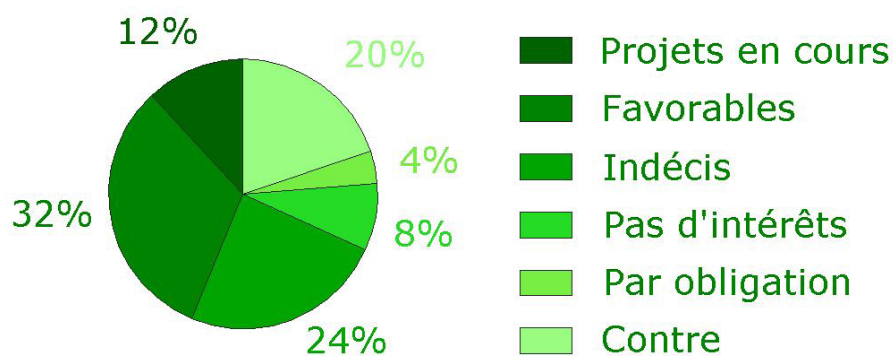
7 à 8 (appréciation : 2,5) Les deux suivants n'y voient **pas d'intérêt** compte tenu de leur situation personnelle, ils ne mettront jamais un projet en place.

9 à 14 (appréciation : 5 à 6) Les six suivants sont **indécis**, ils perçoivent peu d'avantages concernant leurs exploitations et beaucoup d'inconvénients. Pour diverses raisons ils ne voient pas dans un avenir proche l'intérêt de mettre un projet en place cependant en fonction des aides et si la pratique s'installe, alors ils pourraient l'envisager.

15 – 22 (appréciation : 6 à 9) Les huit suivants y voient des avantages, ils y sont **favorables** et envisagent l'agroforesterie comme pouvant leur être utile

23 à 25 (appréciation 9 à 10) Les trois derniers ont des **projets en cours** qui s'apparentent à de l'agroforesterie.

Intérêt pour l'agroforesterie



Le tableau reprend cette classification ainsi que des indications concernant les agriculteurs (âge et repreneur identifié ou non) la surface des exploitations, le mode de faire-valoir et l'Orientation Technico Economique (Cheptel, type de cultures et diversification)

	Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU	Mode faire valoir			Note (0/10)	Mise en place d'un projet	Reprise activité
						Bois	Propriété	Fermage			
1	Louis L.	59	Polyculture : froment, maïs, betterave sucrière, épeautre, colza, pois conserverie, lin, pommes de terre	/	40 ha	non	66%	34%	0	Jamais	NON
2	Vincent De.	49	Polyculture bovins viandeux (BBB, Limousine) : maïs, betterave, froment, pois conserve, épeautre, orge brassicole, moutarde, colza	420 bovins	400 ha	oui	100%	0%	0	Jamais	NON

3	Vincent Da.	41	Polyculture bovins mixtes (BBB, Holstein) : cultures : 50% cultures fourragères (maïs, ray-grass) 50% céréales	400 bovins	140 ha	non	33%	67%	0	Il ne faut jamais dire jamais	NON
4	Denis M.	44	Polyculture bovins viandeux (BBB) : maïs, betterave, froment, escourgeons, colza	600 bovins	200 ha	non	50%	50%	0 à 1	Jamais	Incertain (3 enfants)
5	Jean-François S.	38	Polyculture bovins viandeux (BBB) & élevage de porcs : betteraves sucrières, maïs fourrage, pois de conserverie, colza, lin, froment, escourgeon, épeautre	1500 bovins 4000 porcs	350 ha	non	30%	70%	0 à 2	Il ne faut jamais dire jamais	Incertain (2 enfants)
6	Marc D.	39	Bovins mixtes (Holstein et BBB) : cultures alimentation bétails	320 bovins	120 ha	non	9%	91%	2,5	Par obligation	Incertain (4 enfants)
7	Joseph G.	60	Polyculture bovins laitiers (Holstein, Pie rouge, Normandes) : maïs, betterave, froment, escourgeons	65 bovins	77 ha	oui	100 %	0%	2 ,5	Jamais	OUI
8	Marc L.	53	Polyculture bovins laitiers (Limousine) : froment, maïs, betterave sucrière, épeautre, pois, lin, colza	25 bovins	105 ha	non	15%	85%	4	Il ne faut jamais dire jamais	NON
9	Raphaël V.	46	Polyculture bovins mixtes (Holstein, BBB) Froment, Epeautre, Betteraves sucrière, Maïs fourrage	180 bovins	80 ha	non	33%	64%	5	Il ne faut jamais dire jamais	OUI
10	Pierre C.	39	Polyculture bovins viandeux (BBB, Blondes d'Aquitaines) : betteraves ; maïs fourrage ; pois de conserverie ; colza ; lin ; froment ; escourgeon	500 bovins	420 ha	non	50%	50%	5	Peut-être plus tard	Incertain (3 enfants)
11	Jean-François R.	55	Polyculture bovins mixtes Pension Chevaux (Charolaise Parthenais, Holstein) : betteraves sucrières, colza, froment, escourgeons, épeautre	20 bovins	85 ha	non	20%	80%	0 à 5	Peut-être la saison prochaine	Incertain (2 enfants)
12	Benoit D.	26	Polyculture bovins mixtes (Holstein, BBB) : maïs, froment, épeautre	440 bovins	130 ha	non	50%	50%	5	Peut-être la saison prochaine	Incertain (0 enfants)
13	Pierre La.	41	Polyculture bovins viandeux (BBB) : froments, betterave, chicorée inuline, escourgeons, colza, pois conserve	160 bovins	127 ha	non	6%	94%	5	Peut-être plus tard	Incertain (3 enfants)
14	Luc V.	50	Polyculture bovins mixtes (Holstein et BBB) : betteraves sucrières, maïs, pois de conserverie, colza, lin, froment, escourgeon, épeautre	400 bovins	98 ha	non	51%	49%	6	Peut-être la saison prochaine	Incertain (4 enfants)
15	Pierre Le.	41	Polyculture bovins laitier (Holstein) et élevage de volaille (Qualité différenciée) : prairies temporaires, avoines, triticales, pois (atelier lait)	70 bovins 1400 Poulets	40 ha	non	12,50%	87,50%	6	Plus tard	Incertain (2 enfants)
16	Joseph V.	65	Polyculture : froment, escourgeons, betterave, chicorée inuline, pois, colza, pdt	/	265 ha	oui	100%	0%	6 à 7	Peut-être plus tard	OUI
17	Alain O.	40	Polyculture bovins viandeux (Blonde d'Aquitaine) : froment (10 ha) cultures fourragères (maïs, ray-grass 10 ha)	250 bovins	80 ha	non	37,50%	62,50%	6 à 7	Peut-être la saison prochaine	Incertain (3 enfants)
18	Étienne D.	39	Polyculture bovins viandeux (BBB) : betteraves sucrières, maïs fourrage, pois de conserverie, féveroles, lin, froment, escourgeon, épeautre, chicorée (inuline)	200 bovins	95 ha	non	20%	80%	7	Plus tard	Incertain (2 enfants)

19	Luc D.	51	Bovins laitiers (Holstein pie rouge / pie noire) Sapin de Noël, prairies	150 bovins	17 ha	non	35%	65%	7	Peut-être plus tard	OUI
20	Florent H.	42	Polyculture bovins laitiers (Holstein, pie noire, pie rouge) : maïs, betterave, froment, pois conserve, ray-grass, escourgeons	120 bovins	117 ha	non	3%	97%	7 à 8	Peut-être la saison prochaine	Incertain (0 enfants)
21	Sébastien D.	30	Bovins mixtes (BIO) (Holstein, Pie noir et Blondes d'Aquitaines) cultures alimentation bétail	300 bovins	150 ha	non	15%	85%	9	Peut-être la saison prochaine	OUI
22	Charles dF.	54	Polyculture : froment, pois de conserverie, escourgeon, betteraves sucrières (4 à 5 ha), Colza, fourrage	/	110 ha	oui	100%	100%	9	Peut-être la saison prochaine	OUI
23	Albéric F.	52	Polyculture ovins (Bleu du Maines), chevaux (sBs), froment	150 ovins	27 ha	oui	100%	0%	9	En cours	Incertain (4 enfants)
24	Camille dT.	76	Bovins viandeux (BIO) : limousin, prairie	30 bovins	20 ha	oui	100%	0%	10	En cours	OUI
25	Charles dQ.	59	Polyculture, TCR, AGRITOURISME : froment, épeautre, betterave sucrières, colza, lin, maïs, fourrage (vente à des agriculteurs locaux), TCR (taillis courte rotation), gîtes à la ferme	/	104 ha	oui	100%	0%	10	En cours	OUI

4.3.2. Les AGRICULTEURS

1. LOUIS - Polyculture

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Louis	59	Polyculture froment, maïs, betterave sucrière, épeautre, colza, pois conserverie, lin, pdt	/	0 ha	40 ha	non	25 ha	15 ha

Louis a 59 ans il est préretraité depuis 3 ans. Il travaillait dans le secteur du bâtiment quand il a repris la ferme familiale et a dû abandonner une partie des activités *"ils avaient des vaches Blanc Bleu mixte, on faisait du beurre, on avait aussi de la pie rouge et du BBB pour la viande... on maintenait des cultures uniquement pour le bétail, quand j'ai repris je n'ai plus voulu de bétail. Je travaillais à l'extérieur"*. Il possède 25 hectares des 40 hectares des terres qu'il cultive, le reste est sous contrat de fermage. Il est marié et a une fille qui ne désire pas reprendre l'exploitation. Louis n'a jamais essayé de diversifier son activité.

L'AGRICULTURE

Louis regrette la progression des grosses exploitations au détriment des fermes familiales *"ça devient industriel... avant c'était des petites fermes sur le village y en avait je ne sais pas combien, tout le monde vivait ; maintenant sur une grosse, il y en a encore qui ne vivent pas !"*. Aujourd'hui il pense qu'il y a un regain d'intérêt pour l'agriculture qui a longtemps été délaissée *"à un moment donné on avait l'air de ne plus en vouloir...maintenant on se rend compte qu'il faut nourrir les gens et on va les nourrir avec quoi...il y a une grosse partie des fermes familiales qui sont parties"*. En plus de la fonction nourricière de l'agriculture, l'agriculteur est amené à entretenir le paysage *"on sert un peu de jardiniers...Si nous autres on n'entretient pas le paysage, qui va le faire ? Et on essaie de nous tourner un peu, pour changer le paysage... on a 2 fonctions !"*.

Louis est quelqu'un de motivé et compte tenu de sa situation, il peut s'arrêter quand il veut *"moi dans le statut que je suis, je peux dire stop, c'est par amour que je le fais"*. En deux ans, il a été contrôlé cinq fois par l'AFSCA, il estime qu'il y a bien trop de contrôles, trop d'administratif et pense que cela vient de la mauvaise réputation qu'ont les agriculteurs dans la société *"les seules contraintes c'est les papelards... on nous prend pour des fraudeurs, des pollueurs, tout ce qui s'en suit, alors que c'est tout à fait l'inverse"*.

L'ENVIRONNEMENT

Louis ne comprend pas pourquoi perdure cette opposition agriculture/environnement, les choses se sont améliorées "Quand on voit les phytos qu'on mettait avant, des produits hyper toxiques, quand on voit les doses qu'on met maintenant avec des produits beaucoup moins toxiques... pourtant les gens qui ont mangé ça, ils ont 80-90 ans, alors là je me demande d'où la pollution vient ?". Il reconnaît le bien-fondé des MAE, tant pour leur côté pragmatique, que pour leur utilité "y a de bonnes choses, c'est vrai qu'on nous paye pour ça". Il a souscrit des tournières enherbées le long d'un cours d'eau et des bandes fleuries mais il estime aussi qu'il ne faut pas exagérer "je vois ici, ils ont fait des Beetle Bank, un moment ici... je vois qu'ils abandonnent... on ne sait rien faire là dedans, on ne sait pas l'entretenir, pour finir c'est une butte de crasse qui ensemence tout le reste".

L'AGRICULTURE & L'ARBRE

Il reconnaît l'importance esthétique des arbres et des haies dans le paysage.

L'AGROFORESTERIE

Pour lui c'est un retour en arrière, peu compatible avec l'agriculture telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui "si il faut retourner à l'ancien système, commencer à planter des haies un peu partout, les pulvérisateurs qui vont de 22 m à 40 à 50 m. Bon, il faut commencer à morceler maintenant ! C'est le monde à l'envers ça !". Entre autre parce que la main d'œuvre a diminué dans les exploitations "Avant là où y avait 5 personnes maintenant il n'y en a plus qu'une. Une ! Et qui doit assumer". Il craint que comme dans d'autres projets (il fait référence à de l'unité de biométhanisation de Libramont, qui s'était approvisionnée, un temps, en maïs ensilage sur la région puis, a arrêté de le faire, "j'ai entendu dire que ça ne fonctionnait déjà plus") il n'y ait pas "de circuit de commercialisation des produits" de l'agroforesterie. Il fait ensuite référence à son âge et sa situation de prépensionné "c'est pas maintenant que je vais remettre le turbo ! **Je maintiens ce que j'ai, le jour ou j'en ai marre, j'arrête**".

Classification des principaux avantages : Il estime que les avantages décrits n'en sont pas (à l'exception de la protection des sols) et ne peut pas les classer. Il donne un 0 au concept, il pense que l'agroforesterie demandera un surcroît de travail qui ne tient pas compte que la plupart des exploitations ne disposent plus "que" d'une UTH.

SCÉNARIO

Louis est hostile à l'agroforesterie compte tenu de sa situation de préretraité sans repreneur, il ne peut imaginer un quelconque scénario. Il ne mettra jamais un projet en place, il est catégorique.

Programme	Anti-programme
Importance paysagère	Problèmes machines et augmentation du temps de travail
Protection des sols contre l'érosion	Absence de réseau de commercialisation des produits issus de l'agroforesterie et risque d'abandon des projets en cours après un certain temps
	Gêne pour les machines
	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
	Difficultés techniques à conduire les arbres
	Absence de débouchés pour les arbres
	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
	Complication administrative
	Retour en arrière peu compatible avec l'agriculture moderne
	Plus de 50 ans et sans repreneur, plus de motivations pour de nouveaux projets (préretraite)
	Montant de l'investissement

2. VINCENT DE. - Eleveur Bovins Viandeux / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Vincent	49	Polyculture bovins viandeux (BB et Limousine) maïs, betterave, froment, pois conserve, épeautre, orge brassicole, moutarde, colza	420	135 ha	235 ha	oui	235 ha	0 ha

Vincent a acheté la ferme en 1986 et il s'est associé avec son frère pour créer une société d'exploitation céréalière en 1990. L'activité d'élevage est séparée, son frère exploite une ferme que le père louait et élève des limousines

(150 UGB) tandis que lui élève du Blanc Bleu (270 UGB) sur une autre ferme qu'il a achetée. Les 2 fermes sont voisines. La reprise de l'activité est incertaine, aucun des enfants de Vincent n'a émis le souhait de reprendre l'activité et ils ont entrepris des carrières à l'extérieur de l'exploitation. Son frère est célibataire et n'a pas d'enfant. La surface de l'exploitation est de 235 hectares dont l'entièreté est en propriété.

L'AGRICULTURE : Actuellement en ce qui concerne les cultures, le secteur se porte bien "**super nickel !**", pour l'élevage, "*c'est plus dur, on subit*", l'activité est plus astreignante et laisse peu de temps libre, raison pour laquelle ses enfants ne veulent pas reprendre, l'un d'eux est pharmacien et s'il revint souvent travailler à la ferme tous les jours c'est autre chose "*il faut être passionné sinon on ne le fait pas bien*".

Vincent pense qu'à l'avenir l'agriculture revêtira différentes formes qui cohabiteront "*y compris une agriculture bio*" ainsi qu'une agriculture énergétique. Une partie de sa production de froment (50 à 60 %) et de betteraves sucrières part à chez Biowanze et sert à produire du bioéthanol "*c'est quand même de la nourriture qu'on utilise pour faire du pétrole, c'est plus bien vu maintenant !*". Pendant la crise de la vache folle⁵⁰ et parce que les prix de la viande étaient "*catastrophiques*", Vincent a pensé s'orienter vers une activité de vente à la ferme "*on s'est renseigné mais on a arrêté tout de suite, c'est un autre métier, je suis agriculteur et pas boucher*" et puis il aurait fallu engager de personnel, accueillir le public et il ne le voulait pas.

L'ENVIRONNEMENT

Vincent trouve positive la prise en compte de l'environnement dans l'agriculture, cependant "*il ne faut pas exagérer, il faut raisonner, je suis plus pour une agriculture raisonnée que pour le BIO, il faut rester à un juste milieu*" même s'il reconnaît "*on a exagéré en produits phyto à un moment*", il craint qu'on ne tombe dans l'effet inverse, que cela ne devienne trop contraignant et au final tout aussi nocif pour l'environnement "*maintenant on a beaucoup de contrainte et je ne suis pas sûr qu'on va dans une bonne voie, ils veulent réduire de moitié le tonnage des produits phyto. Mais je ne suis pas sûr que les matières actives sont moins dangereuses, quand on voit que l'on met 2 grammes de matière active à l'hectare... les nouvelles Strobilurines c'est des très petites doses...ça fonctionne très bien mais je ne suis pas certain que c'est moins dangereux que les autres procédés*".

Sur son exploitation, Vincent a mis en place deux hectares de tournières enherbées ainsi que des MAE haies et couverture hivernale du sol.

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

S'il reconnaît que les arbres et les haies dans les champs ont une importance culturelle, il considère aussi que "*ce ne sont que des inconvénients, pas en prairies pour les machines et la transmission de la gale*". Vincent possède des arbres sur ses terres agricoles et des parcelles de forêt et il constate "*on a des bois aussi, les arbres de bordures ils ne valent rien, ils ont des branches, ils valent beaucoup moins que les autres arbres*".

L'AGROFORESTERIE

Vincent est totalement contre, il s'agit d'une question de principe "**On met les arbres dans les bois et les campagnes dans les campagnes !**" et il estime aussi que le concept n'est pas adapté à la région, il se méfie et pense que si l'agroforesterie présente un intérêt ailleurs "*je ne dis pas que dans le sud de la France cela ne fonctionnerait pas mais ici en Belgique on a besoin du soleil, de l'eau...pour moi c'est une aberration d'en mettre au milieu... Alors au niveau des campagnes, ça fait de l'ombre, ça prend de l'eau. Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas des régions où cela ne pouvait pas aller mais ici ce n'est pas la bonne région*".

Classification des principaux intérêts : Le seul intérêt qu'il y voit est un probable accroissement de la biodiversité mais il pense aussi que ce n'est pas important.

1) Accroissement de la biodiversité

Il ne croit à aucuns autres avantages.

Il pense que les arbres ne seront pas valorisés, il n'y a actuellement pas de marché pour le noyer dans la région, le bois est peu utilisé dans l'industrie "*les noyers... cela ne vaut pas grand-chose... on ne sait pas quoi en faire pour le moment. Un noyer c'est difficile de le vendre*" il y a aussi la question de l'entretien qui s'il est mal pratiqué va dévaloriser le bois "*le frêne il faut le tailler souvent et dans le frêne on voit un nœud, tandis que dans le noyer on le verra beaucoup moins, les frênes avec les nœuds ne valent rien...il n'y a pas de débouchés ici, autre part oui, je n'y vois pas beaucoup d'avantages*".

50 1996 : l'Union européenne impose l'embargo sur tous les bovins et leurs produits dérivés provenant du Royaume-Uni. Le marché de la viande bovine est en chute libre. Plusieurs pays européens mettent en place un système d'identification national de la viande.

Il ne croit pas du tout à une possible amélioration des productions agricoles. Il est convaincu que des arbres dans une terre agricole vont lui faire perdre de la valeur. Actuellement, un hectare de terre agricole vaut 5 à 6 fois plus qu'un hectare de forêt.

Pour ce qui est de l'apport de MO, il en a suffisamment avec son élevage.

Et enfin, s'il pense que l'image de l'agriculture est importante, il estime préférable de *"ne pas salir les routes quand on va conduire une benne, ne pas mettre du fumier partout c'est plus important que de planter des arbres, c'est une question de respect"*.

SCÉNARIO

Même avec une MAE "agroforesterie", Vincent ne mettra jamais de projet en place, il est formel. Il pense installer un projet de biométhanisation mais certainement pas à l'agroforesterie. Le seul aspect qui l'intéressait serait la production de biomasse avec un système de taillis linéaires à courte rotation mais il conclut en disant qu'il serait plus avantageux de produire du maïs. Le scénario qu'il imagine est le suivant : *"Comment va-t-on faire pour ne pas en faire, il ne faut pas rigoler avec ce truc là, ce n'est pas adapté à notre pays"*.

Programme	Anti-programme
Importance culturelle	Montant de l'investissement
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Absence de débouchés pour les arbres Pas de filière de valorisation du bois (noyer)
	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
	Problème bétail : Transmission de la gale
	Préférence pour la production de biomasse à base de produit agricole (maïs), aucun intérêt à produire un matériel ligneux
	Problème culture : ombrage, assèchement du sol
	Absence de besoin de se diversifier
	Complication administrative
	Non adapté à la région
	Diminution de la valeur des terres agricoles
	Les arbres en champs ont peu de valeur (mal formé)
	Risques liés à un mauvais entretien des arbres (qualité du bois)
	Absence de besoin en MO (élevage)
	Opposition de principe (les arbres dans la forêt pas en champs)
	Gêne pour les machines

3. VINCENT DA. - Eleveur Bovins Mixtes / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Vincent	41	Polyculture bovins mixtes (BBB, Holstein) cultures : 50% cultures fourragères (maïs, ray-grass) 50% céréales l'ensemble étant autoconsommé sur l'exploitation (préparation sur un moulin extérieur - prestation)	400	70 ha	70 ha	non	46 ha	94 ha

Vincent a 41 ans, il a repris l'exploitation familiale en 1991 et a travaillé en collaboration avec son père jusqu'à la retraite de ce dernier en 2001. Depuis il exploite la ferme seul, son père l'aide encore à l'occasion. Il a continué les mêmes productions *"on s'était agrandi dans cette optique là"*. Au moment de la reprise, **il ne s'est pas posé la question d'un changement, il n'aurait pas pu faire autre chose**. Vincent a en permanence 400 bêtes sur la ferme (120 Holstein et 280 Blanc Bleu Belge). Il exploite une superficie totale de 140 ha dont un tiers est en propriété. La reprise de l'activité est incertaine, Vincent est célibataire et sans enfants. Il a suivi une formation en agriculture en cours du soir à Ciney, essentiellement pour obtenir les aides à la reprise.

S'il n'a jamais diversifié son activité, faute de temps et aussi parce que il n'est pas situé près d'un axe de circulation important (vente directe), il a installé des panneaux photovoltaïques sur la ferme, il estime que le cout sera rentabilisé *"dans un avenir assez rapproché"*.

L'AGRICULTURE : Vincent se définit comme un passionné, le métier est difficile : *"c'est un métier dur mais il faut aimer... faut pas avoir peur de faire des heures, faut aimer la nature et tout ça..."*.

L'autre motivation est son ressenti, il est *"un peu dans l'optique que je nourris la population et je fais ça du mieux que je peux"*.

Les principales difficultés rencontrées sont les contraintes administratives *" y a de quoi être découragé par moment... c'est ça qui nous pèse le plus"*.

L'ENVIRONNEMENT

Vincent pense que des idées fausses sont véhiculées sur une agriculture qui pollue l'environnement *"Les gens se font une mauvaise image de notre métier et ça c'est un peu à cause des médias qui nous tapent sur le dos... qui nous font le plus de tort..."*.

Il pense que l'avenir de l'agriculture ne sera certainement pas BIO mais **toujours plus intensive**. La raison principale qui le pousse à réduire les pulvérisations est avant tout économique *"comme si on allait mettre des pesticides, des produits phyto exagérés, comme si on avait des revenus qui nous permet de mettre trop de phytos ?"*.

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Il y a peu d'arbre sur son exploitation, quelques arbres ont survécus car beaucoup ont été éliminés par son père avec sa totale approbation *"en bordure de champs, dans les pâtures, y a en un peu... des buissons, depuis toujours... il y a des places où papa les a éliminés quand il était jeune et il a eu 100% raison, ça n'amène que de la crasse et de la misère !"*.

Les seuls avantages perçus (mais Vincent ne considère pas que ce sont des avantages par rapport aux nuisances) sont la contractualisation de MAE, le facteur anti érosion et aussi l'utilisation du bois de chauffage.

Vincent a mis à blanc des haies d'aubépines *"des buissons sans aucunes valeurs"* mais sur conseil du forestier il les a remplacées par des haies de hêtre.

Vincent ne voit que des inconvénients à la présence de haies *"un nid à parasites pour le bétail, principalement la gale, les pucerons et tout ce qui s'en suit"* La gale se transmet quand le bétail vient s'y frotter *"quand y en a une qui se gratte contre un buisson l'autre vient et voilà, ça se transmet"*. Les autres inconvénients sont l'entretien des haies et des arbres, les gênes pour les machines ainsi que les problèmes aux cultures.

L'AGROFORESTERIE

Il en a déjà entendu parler, il a reçu les invitations pour aller aux réunions sur le sujet mais il n'est pas intéressé, il y est farouchement opposé. Il pense que cela va à **contre-sens de sa vision d'une intensification de l'agriculture** *"commencer à reboiser des bordures de champs et même en plein champ...ça c'est ridicule... aujourd'hui où il faut en faire toujours plus et faire en grand... c'est du ridicule et de l'insensé ! Ça va à l'encontre de l'optique que je vois"*. Il ne croit pas du tout au projet qui restera l'affaire de marginaux *"au jour d'aujourd'hui où on voit toujours tout en plus grand, commencer à reboiser ça... commencer à reboiser des bordures de champ quand on a une belle plaine ? Je n'y crois pas"*.

Classification des principaux avantages : Vincent ne voit aucuns avantages au concept, il s'agit d'un projet passéiste *"C'est peut-être beau aujourd'hui pour les citoyens qui voient l'agriculture comme il y a 50 ans, avec les p'tits oiseaux et tout ça, mais moi qui suis sur le terrain, en pratique"*. Il considère que les avantages présentés n'en sont pas et ne peut pas les classer. Il hésite sur le facteur production de matière organique, mais n'a aucune hésitation concernant le reste. Quand aux arbres, ils trouveront preneurs mais le risque est de les vendre à des prix peu intéressants.

SCÉNARIO

S'il devait choisir un scénario, ce serait des arbres hautes tiges en bordures de parcelles des peupliers parce que *"cela pousse vite"* et bien entretenus pour éviter que des branches gênent les machines et ne tombent au sol. Il pense qu'il ne mettra jamais en place un projet d'agroforesterie.

Programme	Inconvénients
Production de matières organiques	Montant de l'investissement
Utilisation du bois de chauffage	Gêne pour les machines
MAE	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
	Difficultés techniques à conduire les arbres
	Absence de débouchés pour les arbres
	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
	Absence de besoin de se diversifier
	Difficile à accepter, retour en arrière, inconciliable avec l'agriculture intensive
	Vision passéiste de l'agriculture
	Problème d'entretien des arbres
	Risque d'avoir un prix de bois peu intéressant
	Impact négatif sur les cultures
	Problème bétail : facteur de transmission de la gale

4. DENIS - Eleveur Bovins Viandeux / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Denis	44	Polyculture bovins viandeux (BBB) maïs, betterave, froment, escourgeon, colza	600	110 ha	90 ha	non	100 ha	100 ha

Denis a 44 ans, il est fils unique et a repris l'exploitation familiale en 1992 après des études d'ingénieur civil électromécanicien (tendance aérospatial). Il travaille sur l'exploitation avec son oncle et son épouse. Ils ont 3 enfants dont l'aîné a 12 ans, la question de la reprise ne se pose pas actuellement. Quand il a repris, il a délocalisé l'exploitation "on a construit de tous nouveaux bâtiments pour se situer au milieu des terrains et particulièrement des prairies". Denis fait de l'élevage Blanc Bleu Belge pur viandeux. Il a 110 hectares de cultures dont une partie pour la vente et l'autre pour le bétail (30 hectares de maïs) ainsi que 90 hectares de prairies. La moitié des terres exploitées est en propriété. Denis ne s'est jamais diversifié, par manque de temps et de moyen mais aussi parce qu'il redoute de devoir engager du personnel et avoir à le gérer, il dit préférer le bétail.

L'AGRICULTURE

Le secteur est "dominé par les intrants et par les gens chez qui l'on vend, donc on a difficile de réguler les marchés". Il y a trop de volatilité "Quand faut-il vendre ? Quand faut-il acheter, avec des prix qui peuvent osciller entre 30 et 40 % sur des matières premières". Il se sent prisonnier de milieux bien structurés et où il est compliqué de discuter même aujourd'hui avec les aides de l'Europe (aides à la production) la situation est très difficile. Il aimerait que l'agriculture reste familiale et avant tout une activité de production durable mais surtout pas BIO. Aujourd'hui, l'Europe voudrait repartir vers une agriculture environnementale mais le principal objectif de l'agriculture est de nourrir la planète et "on nous bassine avec ça mais depuis 30 ans il y a 1 milliard d'individus qui ne mangent pas à leur faim, on n'a pas réglé le problème, l'objectif n'est pas atteint. Alors faire partir des aides vers l'environnemental ne nourrira pas son monde". Denis est convaincu que **l'agriculture va devoir se réorienter vers plus de production** "l'agriculture, quand on travaille, quand on est structuré et bien organisé, nourrit son homme mais je ne suis pas convaincu qu'un jour on ne sera pas dominé par les grandes surfaces".

Denis voit deux facettes au métier d'agriculteur : au niveau des céréales, il qualifie le métier de facile si ce n'est qu'il est tributaire du temps et cette année, la sécheresse l'inquiète "j'ai une terre avec un potentiel de départ entre 9 et 10 tonnes (froment) mais si aujourd'hui vous m'en donnez 4 tonnes... j'ai des terres qui sont correctes, ça dépend si elles sont asséchantes ou non, c'est surtout le manque d'eau". La difficulté majeure reste l'accès à la terre. En élevage, c'est différent, "c'est très très difficile parce que cela demande une surveillance non stop, 365 jours par ans, avec chez certaines bêtes un passage presque obligé toutes les 3-4 heures et ça c'est pénible" mais personnellement, il ne se plaint pas "**moi j'ai une grosse exploitation alors je tire un peu mon épingle du jeu**". Il regrette d'être dans un système trop subsidié, il pense que cela participe à la mauvaise image de l'agriculture dans la société.

L'ENVIRONNEMENT

Il est convaincu qu'il faut préserver l'environnement "mais l'objectif au départ est de nourrir tout le monde" mais il faut dissocier agriculture et environnement "Pour moi l'environnemental n'est pas de l'agricole. Il faut préserver la planète mais ce n'est pas de l'agricole on ne devait pas prendre cela sur de la production, **la production elle**

doit rester entière, on me dit oui, il y a des problèmes maintenant, le prix du pain augmente etc., mais je suis désolé, il y a un manque de production qui fait que les matières premières augmentent et cela ne devait pas arriver, il y a une confusion”

Dans la pratique, Denis reproche aux politiques environnementales leurs manques de perspectives à long terme. Quand il a repris la ferme il avait une politique d'investissement sur 20 ans *“nos politiciens européens ont une vision à très court terme de l'agriculture... comment seront faites les aides, comment sera l'agriculture demain. Cela change tout le temps, ils appliquent des règlements, que nous devons appliquer... j'ai des assolements à faire et j'ai des problèmes parce ils veulent changer les règlements et ainsi de suite, qu'ils ne savent pas”*. Ce qui l'amène à penser que la politique environnementale comme elle est appliquée aujourd'hui, toujours moins productive et plus environnementale présente *“un danger terrible pour la production mondiale”*.

Denis a souscrit des MAE. Il a eu un cheval de trait pendant 5 ans, des tournières enherbée, des haies, pièges à nitrate en interculture. Il regrette que cela ne devienne toujours de plus en plus compliqué administrativement et astreignant dans les pratiques.

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Il est *“dans une région pas facile en agriculture avec des terres assez fortes, une région assez boisée”* et constate que les productions sont médiocres sous les arbres. Il a aussi des arbres et des haies en prairies et a réalisé des plantations mais n'y voit pas *“beaucoup d'avantages mais j'en ai planté pour préserver le bazar. Elles sont encore jeunes et on n'a encore rien tiré”*.

Il y voit surtout des inconvénients (entretien, gêne machine) et des problèmes avec les cultures *“en dessous des arbres, soit on récolte et on mélange avec le reste, ce qui n'est pas vraiment sympa mais c'est comme cela, ou alors on est coincé, on laisse une bande de 12 mètres, et on va la rechercher 10 jours plus tard et on n'est pas ravis, à un moment donné, on en a marre”*.

L'AGROFORESTERIE

Il est contre, il estime que le concept est trop neuf *“il faut y avoir un recul par rapport à tout cela, il ne faut pas 5 ans, 10 ans il faut 100 ans”* et il a de mauvaises expériences *“avec mes bois, ils sont là depuis 100 ans ou 200 ans, il n'y a rien qui pousse, je veux bien vous montrer une terre, j'avais des tournières, mais comme je vous l'ai dit je l'ai charruée j'ai mis du maïs mais il n'y a rien...pour moi, il faudrait voir comment vont réagir les cultures quand les arbres auront 50 ans”*. Il craint que les cultures ne mûrissent pas bien sous les arbres et estime que le système de production belge n'est pas adapté *“on a une agriculture qui est très forte très productive, très intensive, écologiquement parlant c'est peut-être pas le plus génial mais c'est voué à la production et sans vouloir être méchant, **ceux qui jouent avec cela, ils ne jouent pas dans la même cour !**”*. Il pense que ce n'est pas une bonne idée de vouloir implanter des projets qui viennent d'ailleurs sans tenir compte de l'évolution de l'agriculture dans la région. Il reconnaît que l'agroforesterie peut présenter des avantages pour lutter contre l'érosion en grandes cultures ainsi que l'effet brise-vent.

Il classe les avantages en expliquant que les quatre premiers n'ont **rien à voir avec de l'agriculture productive** et les trois derniers avantages il n'y croit pas *“donc pour moi à la limite, si cela apporte quelque chose, ce n'est qu'à ce niveau là...donc d'un côté on a quelque chose de plus culturel, biodiversité, environnement et de l'autre plus financier”*.

- 1) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 2) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 3) Accroissement de la biodiversité
- 4) Paysage plus esthétique

Il est méfiant et convaincu que cela ne va rien apporter *“au point de vue culture ça va être une catastrophe. Au niveau inconvénient, facilité de travail et rendement même si cela va apporter au niveau de l'érosion et ainsi de suite, ça d'accord mais pas au niveau d'une facilité de travail, ça ne va pas être mûr en même temps, productivité”*.

SCÉNARIO

Il ne sera jamais agroforestier, ce n'est pas réaliste *“chaque fois qu'on en parle on trouve que cela ne saurait pas marcher quand on voit ce que l'on produit en bord de champs”*. S'il devait installer un projet sur ses parcelles, il imaginerait le système de haies à courte rotation parce que cela ne modifierait pas tellement ses pratiques *“partir avec quelque chose à pousse rapide, pas très haut, que je récolte tout les 2,3,4,5 ans, faire quelque chose d'énergétique...ce n'est pas le problème d'avoir une rentabilité très rapide mais avoir quelque chose qui ne monte pas et que l'on fait tourner comme l'agriculture qu'on fait maintenant, d'année en année, on plante, on récolte, on plante, on récolte”*

Il estime que l'agroforesterie devrait être réservée aux propriétaires, il ne peut concevoir la situation en fin de bail si des arbres sont présents sur une parcelle. Il se pose aussi des questions "au niveau successoral...au niveau des bois, il n'y a pas de succession si je me souviens bien" et quand un agriculteur "aura une parcelle à 50 ans qui vaudra une petite fortune, il faut rester réaliste, il va le couper, il n'était plus fermier parce que les 50 ans sont passés il a juste cette parcelle là avec les arbres parce qu'il a donné la location pour les autres parcelles, il va toucher un revenu conséquent cette année là et Didier va passer et il va venir chercher les trois quarts ? C'est assez gênant ! Point de vue taxation, il faudrait presque un règlement qui dit que quand on va les couper ce serait considéré comme des bois et non taxables et ça va poser problème parce que si c'est non, le gars va se retrouver avec 5 millions de francs belges cette année là, il va le déclarer et va être taxé à 60 % il va être malin" et compte tenu des politiques environnementales, comment "faire confiance alors qu'ils ne savent déjà pas s'arranger sur un an...".

Programme	Anti-programme
Production de matières organiques	Incompatible avec l'agriculture intensive telle que pratiquée en Belgique
Protection des sols contre l'érosion	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
MAE	Problème successoral (compte tenu des politiques agricoles changeantes)
	Production non homogène sous les arbres
	Gêne pour les machines
	Projet en décalage de l'évolution agricole wallonne
	Difficultés techniques à conduire les arbres
	Absence de débouchés pour les arbres
	Manque de connaissance car nouveauté
	Absence de besoin de se diversifier
	Impact sur les cultures, diminution des productions
	Complication administrative
	Problème de taxation des revenus

5. JEAN-FRANCOIS S. - Eleveur Bovins Viandeux / Eleveur Porcs / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Jean-François	38	Polyculture bovins viandeux (BBB), Elevage de porcs, Betterave sucrière, maïs fourrage, pois de conserverie, colza, lin, froment, escourgeon, épeautre.	1500 BBB 4000 porcs	200 ha	150 ha	non	150 ha	300 ha

Jean François a 38 ans, il est marié et père de 2 enfants (12 et 8 ans). Il a repris la ferme familiale en 91 avec son frère et son père. Son épouse travaille sur l'exploitation et s'occupe de la comptabilité. Ensembles, ils ont créé une société agricole qui possède le matériel et gère l'élevage de porcs. Ils exploitent 350 hectares dont 150 hectares de culture et 200 hectares de prairie. Un tiers des terres est en propriété, les deux tiers restants sont sous contrat de fermage. Ils ont aussi des contrats de prairies "on rachète l'herbe". Jean-François et son frère ont fait leurs A2 agricoles.

L'AGRICULTURE

Jean-François a un avis tranché sur la question du développement agricole "**les petites fermes disparaissent, les grandes se maintiennent et quoi qu'on en pense et quoi qu'en dise le monde politique ou qu'il essaie de faire, ça sera comme ça... point !**". Il estime qu'il y a de grandes différences suivant les orientations technico-économiques des fermes et compte tenu de la conjoncture "le secteur animal...la variation des prix des matières premières fait que c'est toujours le secteur animal qui en paye les pots cassés, quand le céréalier est content car son blé est cher il oublie que l'Ardennais qui n'a pas un hectare de terre de culture est en train de mourir, la fluctuation des prix pénalise le secteur animal et c'est dommage"

Il estime que la charge de travail est trop importante "faut travailler trop pour y arriver" et compte tenu de la fluctuation des prix, la situation est difficile à gérer et contrairement à d'autres secteurs d'activités il est impossible d'embaucher de la main d'œuvre. Jean-François estime qu'il y a trop de contraintes administratives. Il pense que la fonction principale de l'agriculture est de produire de la nourriture mais aussi l'entretien de l'environnement "j'ai du plaisir à regarder les différentes couleurs du paysage, heureusement que c'est entretenu". Il voit l'évolution de l'agriculture vers de l'intensif, de l'énergétique avec plus de durabilité.

L'ENVIRONNEMENT

Il pense que la prise en compte de l'environnement dans l'agriculture est logique mais il ne faut pas aller trop vite, d'autant que concernant la question des pollutions **"le prix des intrants limite les excès"**. Il estime aussi que **"l'intensif bien géré ne nuit pas à la nature"**

Il a déjà souscrit des MAE (couvertures hivernales, fauches tardives, tournières, haies)

L'AGRICULTURE & L'ARBRE

Il a réalisé des plantations sur la ferme, pour intégrer des bâtiments agricoles à proximité de son habitation et a planté un verger mais cette expérience fut un échec, aucuns des arbres n'a repris (manque d'arrosage). Il perçoit les avantages tels que la retenue des terres et les MAE qu'il a contractées, mais il pense que les inconvénients (essentiellement l'entretien, gêne machines et problèmes générés aux bétails et aux cultures *"là ou on a un arbre on n'a pas de maïs"*) sont trop importants. Un de ses voisins a des peupliers sur un terrain jouxtant ses cultures et sans cesse des branches cassées tombent dans ses cultures.

L'AGROFORESTERIE

Jean-François a assisté à des réunions sur le sujet, il n'y voit aucun intérêt *"c'est nul, les images étaient trop belles et ne représentent pas la réalité, réellement ce n'est pas possible !"* il estime *"on est déjà bordé de bois de partout, cela demande un entretien de dieu le père alors, pensez bien que je vais encore en remettre ! Il faut entretenir"*. La capitalisation qui est un des avantages décrit par l'agroforesterie ne l'intéresse pas *"c'est du long terme, moi je suis jeune, j'ai des prêts à rembourser et ce n'est pas avec des arbres que je vais payer mes prêts, si je fais cela mon banquier va être content... pour moi ce n'est pas de l'agriculture, ce n'est pas des produits agricoles, c'est pas avec cela que je vais payer mon banquier, cela place mon argent, c'est tout, comme si je mettais l'argent à la banque et que je le reprend 15 ans après"*.

Il classe les avantages comme suit :

- 1) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 2) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 3) Paysage plus esthétique
- 4) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 5) Accroissement de la biodiversité
- 6) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 7) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)

Il donne un 2/10 au concept éventuellement pour la production de biomasse, et concernant la valeur des terres, il pense qu'*"une terre qui n'a pas d'arbre vaut de l'argent, plus chère qu'une forêt"*. Il estime avoir trop de travail et n'éprouve pas le besoin de se diversifier.

SCÉNARIO

Le schéma qu'il peut imaginer sur son exploitation est le taillis à courte rotation, pour une production à court terme mais il faudrait que la filière de valorisation du produit soit déjà en place. S'il devait planter des arbres il planterait tout sauf des peupliers il choisirait des arbres de valeur. Enfin, il estime ne pas avoir suffisamment de connaissance sur le sujet.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Montant de l'investissement
MAE	Gêne pour les machines
Protection des sols contre l'érosion	Pas intéressé par la capitalisation des fonds, besoin de rentrée d'argent pour payer les traites
Production de biomasse	Difficultés techniques à conduire les arbres
Impact paysager	Absence de filière de commercialisation des produits issus de l'agroforesterie
Production de matières organiques	Irréalizable, projet incompatible avec les pratiques agricoles intensives
	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
	Absence de besoin de se diversifier
	Entretien
	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
	Problème bétail
	Risque de dévalorisation des terres agricoles

6. MARC D. - Eleveur Bovins Mixtes

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Marc	39	Bovins mixtes (Holstein et BB) cultures fourragères (alimentation bétails)	320	50 ha	70 ha	non	11 ha	109 ha

Marc a repris la ferme de son père en 1992. En 2004, son frère qui était agriculteur a arrêté son activité et Marc l'a reprise et exploite aujourd'hui les 2 fermes. L'activité est familiale, il travaille avec son père et son épouse. Ils ont 4 enfants (l'aîné a 12 ans) et la reprise de l'activité est incertaine, aucun de ses fils ne marque d'intérêt particulier pour l'agriculture (à l'exception du plus jeune qui a trois ans) et d'un autre côté, l'évolution du secteur n'est pas rassurante et il hésite à les y encourager *"j'étais quelqu'un de très motivé mais le fait de **devoir toujours grossir pour pouvoir s'en sortir** et d'être noyé sous le travail...et ce n'est plus possible si l'évolution devait continuer comme cela j'en arriverai même à déconseiller à mes enfants de le faire...les investissements sont trop importants, les risques trop conséquents pour les bénéfices qu'on en retire"*. Et pourtant, les risques il les connaît : Marc possède un cheptel de 320 bovins mixtes Blanc Bleu Belge et Holstein. Quand le père de Marc a acquis la ferme en 90, il a été obligé de changer de spéculation *"le fermier auparavant avait la brucellose dans les bâtiments et nous n'avons pas pris le temps de désinfecter les étables parce que nous ne le savions pas qu'elles étaient contaminées. On a dû éradiquer tout le troupeau, on a perdu tout le troupeau. C'est la vie, le bétail...c'est le risque. Ça nous a fait évoluer et changer parce qu'on était sur un bétail mixte BBB en lactation, on a séparé les troupeaux et on est partis sur un viandeux pur et un laitier spécifique en Holstein...ce n'était pas une mauvaise évolution, ça a bien tourné après..."*. Il exploite une superficie totale de 120 hectares dont 70 hectares de prairies et 50 hectares de culture essentiellement destinée au bétail. Marc possède 11 hectares, le reste est sous contrat de fermage.

Lorsque son frère lui a remis sa ferme Marc s'est retrouvé avec 2 spéculations et aujourd'hui il n'a pas le temps de diversifier son activité, mais *"il faut penser à autre chose, il y a des tas de solutions pour se diversifier notamment la production d'énergies renouvelables...je pense surtout à la bio méthanisation"* et il a prévu des aménagements en conséquence.

L'AGRICULTURE : *"C'est la base de toute l'économie, ça restera toujours une base, parce que ce sera l'alimentation, le biocarburant, les énergies renouvelables, il y a des tas de possibilités à exploiter en agriculture et je crois que cela restera un secteur clé... tout pays qui n'a pas d'agriculture développée n'a pas de développement du tout"*. Le secteur est en constante évolution, son père a travaillé avec des chevaux, lui gère son troupeau sur un ordinateur de poche alors que son père notait tout sur un carnet, cela représente une évolution intéressante *"c'est une facilité pour nous, maintenant, rapidité, facilité, l'ordinateur est partout"* Pourtant, le métier est peu attractif compte tenu des difficultés rencontrées et Marc pense que le *"gros problème"* de l'agriculture de demain sera le manque de main d'œuvre.

Marc est convaincu que l'agriculture a d'autres vocations que celle de produire de la nourriture, notamment les énergies renouvelables. Il faudrait ne plus devoir importer des produits qu'il est possible de produire ici, l'agriculture de demain revêtira différentes formes passant par l'agriculture Bio et l'agriculture intensive et énergétique. L'hiver dernier, Marc a remplacé la quasi-totalité de son soja par les compléments alimentaires produits dans l'usine de bioéthanol de Wanze, ce qui lui semble être une bonne alternative à la déforestation du Brésil même si le biocarburant n'est pas toujours la meilleure solution car il faut de l'énergie pour produire les céréales, les transporter vers l'usine. Il pense qu'il faut régler le problème des protéines ici en Europe pour être moins dépendants des importations *"on produirait du biocarburant et on utiliserait nos céréales pour les protéines il y a du pour et il y a du contre, il y a des contreparties qui doivent être exploitées il faut laisser le temps au temps les énergies renouvelables il en faut des dizaines pour pouvoir en remplacer une"*.

L'ENVIRONNEMENT

Globalement, il est déçu et amer parce que *"la plupart des vraies pollutions ne sont pas dans l'agriculture et on ne veut pas l'admettre c'est notre vie moderne qui a fait que l'on pollue la terre et notre environnement pas spécialement l'agriculture"* mais ceci qui ne l'empêche pas *"d'être entièrement pour"*, il doit produire et il doit respecter l'environnement. Mais le système actuel constitue aussi un problème à double tranchant, un problème de distorsion de la concurrence. Aujourd'hui, l'agriculture européenne respecte des normes que les autres pays ne respectent pas et les marchés européens sont ouverts à des produits en provenance de ces pays. Il pense qu'il faudrait que les normes européennes soient en application partout ou alors interdire l'importation des autres produits ou sinon *"c'est impossible c'est tuer notre agriculture"*

L'AGRICULTURE & L'ARBRE : L'arbre est une gêne pour l'agriculture moderne, bien que les arbres soient préférables aux haies qui sont difficiles à entretenir (épines) demandent du temps et amènent des parasites "C'est souvent vecteur de misère" pour finalement ne pas rapporter grand-chose si ce n'est une diminution du vent mais comme cela a toujours existé il est difficile d'en calculer les effets. Les arbres, "s'ils sont hauts" servent de protection au bétail. L'autre avantage perçu c'est parce qu'ils permettent de bénéficier des MAE "on en a enlevé beaucoup quand même qui gênaient on en a détruit assez bien, tout ce qui reste c'est grâce au MAE". Des plantations ont été réalisées par obligation par exemple pour intégrer un nouveau bâtiment ou parce qu'il a fallu remplacer des arbres qui avaient été abattus. Un autre problème majeur est que les arbres et les haies assèchent le sol, ce qui est particulièrement problématique en période sèche comme cela se produit chaque année depuis 4-5 ans "Au sol l'herbe crève sur la largeur du feuillage surtout par des périodes comme maintenant parce que les racines pompent toute l'eau dans le sol, surtout quand ce sont des allées" le père de Marc constate que cela dépend aussi de l'orientation "il faut les mettre du côté plutôt...pas du côté du soleil parce que cela fait du tort aux cultures plutôt du côté du Nord ça joue".

Marc constate que chaque fois qu'ils ont des arbres en bords de cultures, ils ont des pertes importantes de production, il a du mettre en place des tournières enherbées. Et puis il y a les racines qui présentent une gêne pour les machines et le travail du sol est abîmé les arbres "On n'est pas dans des régions où on a de la forte terre ou on a 2 mètres de profondeur vous allez creuser 50 cm vous allez tomber sur une roche vous mettez un arbre là-dessus il ne vous reste plus rien pour votre culture, la racine ne sait pas descendre en terre déjà, il va pousser en superficie, vous passez avec votre charrue et vous allez accrocher les racines c'est ce qui se passe quand on charrue à proximité des arbres, on accroche les racines, l'arbre est en train de dépérir puisqu'on lui a arraché les racines"

Les arbres en culture ont peu de valeur (bois de chauffage), ils sont protégés ce qui les rend inexploitable et risque même de faire perdre de la valeur au terrain. A plusieurs reprises, Marc a introduit des demandes pour abattre des arbres mais les permis ont été refusés, ce qui provoque son incrédulité "c'est pour cela que je suis septique pour la valeur réelle du patrimoine, si c'est un patrimoine qu'on ne peut pas toucher finalement cela n'a aucune valeur...(épouse) On le transmet ? (Marc) Oui, mais si l'arbre fini par pourrir et qu'il tombe cela n'a plus que valeur de bois de chauffage". Enfin, s'ils parviennent aux scieries, ils sont déclassés parce qu'il y a un risque d'avoir des éléments métalliques à l'intérieur des billes (éléments de clôtures, fils) ou qu'ils aient été abîmés par les pratiques agricoles.

L'AGROFORESTERIE

Il est méfiant et sceptique. L'agroforesterie, il la subit et il pense que si le système présente des intérêts en grande culture il n'est pas concerné, il est éleveur et habite une région bocagère, il sait les effets de l'agroforesterie qui lui apparaît comme une contrainte avec laquelle il faut vivre, il s'y est habitué. Il estime qu'il pratique déjà une forme d'agroforesterie traditionnelle souvent par obligation mais aussi parce que cela fait partie du patrimoine "parce qu'on a déjà beaucoup d'arbres et on sait déjà l'effet que cela a sur nos cultures on voit déjà, **on pratique tous les jours l'agroforesterie involontairement, parce que on est entouré d'arbres**". Concernant les avantages décrits par l'agroforesterie, il n'y voit pas d'intérêt ou n'y croit pas. Il pense que les études faites dans d'autres régions ne s'appliquent pas chez lui. Quand il en parle avec ses collègues ils en parlent de façon négative "pour nous ce n'est pas applicable dans la région, c'est surtout cela qui revient c'est sûrement très adapté en grande culture mais très peu ici et l'impact sur nos cultures sera négatif".

Pour ces raisons son classement ne tient pas en compte les avantages directement liés à l'agriculture et il n'en retient que trois.

- 1) Accroissement de la biodiversité
- 2) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 3) Paysage plus esthétique

Le principal avantage est l'accroissement de la biodiversité, il pense que planter des arbres va sans conteste jouer un rôle dans l'amélioration de l'image de l'agriculture mais n'aura pas de retombée économiquement intéressante sur son exploitation. Il est certain qu'en grande culture cela permettra d'améliorer l'esthétique des paysages mais dans la région ce n'est pas nécessaire "vis-à-vis du paysage oui, mais je crois que les gens qui viennent ici sont en admiration devant nos paysages. Beaucoup viennent ici pour se promener, parce que le paysage est varié, il est beau, je crois que c'est un avantage que nous avons et que beaucoup de régions de culture n'ont pas. Si vous vous promenez dans des étendues désertes ou il n'y a que des étendues à perte de vue de culture, c'est moins beau...ici, le paysage est équilibré donc pour moi cela n'apportera pas grand-chose au bout du compte".

En ce qui concerne la production de matière organique, Marc n'y croit pas du tout et ce n'est pas un facteur intéressant pour la région, ailleurs peut-être en Hesbaye et dans toutes les autres régions de cultures intensives, mais ici on est dans une région d'élevage et de la matière organique il y en a énormément, presque à satura-

tion. De surcroît, dans le Condroz, il y a 60 à 70 % de prairie permanente qui en plus d'être très performante au niveau des infiltrations dans le sol produisent aussi beaucoup de matière organique «chez nous, ce ne serait pas un argument pour implanter des arbres et des haies...oui, pour moi on est déjà à un niveau de MO élevé et on a déjà une grosse performance au niveau des infiltrations dans le sol, la prairie c'est le meilleur filtre qui existe parce qu'elle reste toute l'année, elle retient l'azote et on remarque que quand on fait des sondages dans les sols, c'est toujours dans les prairie qu'on a moins de perte". La production de MO serait un avantage si elle était valorisable mais actuellement ce n'est pas le cas, à moins de s'orienter vers la production de bois-énergie.

L'érosion : Dans les grandes surfaces, les plantations vont freiner la vitesse du vent et limiter l'érosion. Mais ce n'est pas intéressant compte tenu du relief et des nombreux bosquets et haies présents dans la région.

Lessivage : compte tenu de l'omniprésence des arbres et des bosquets dans la région, "(père) c'était encore pire avant le remembrement, parce qu'il y en avait partout" le Condroz ne se trouve pas en zone vulnérable⁵¹ "On remarque que la zone vulnérable s'est arrêtée là où il y avait des arbres finalement c'est parce que c'est plus boisé, il y a moins de culture, plus d'élevage, les infiltrations de nitrates sont moins importantes, (épouse) C'est l'avantage de l'agroforesterie chez nous. Oui ça c'est clair, **une agroforesterie naturelle**".

Marc pense que l'impact sur les productions agricoles sera négatif en Wallonie, surtout en région condruzienne, essentiellement parce que cela va assécher les sols "On a des terres calcaires. Fort caillouteuses, fort sèches, qui souffrent déjà de la sécheresse donc si **vous accentuez le problème ça ne va pas nous aider**".

SCÉNARIO

Vers une agroforesterie paysagère et traditionnelle économiquement rentable.

Le système agroforestier qui paraît le mieux approprié à son exploitation est celui de l'agroforesterie traditionnelle, il est déjà en application, "c'est celui qui est le mieux adapté à la région, quelques arbres plic ploc, des bordures boisées, un paysage naturel comme on fait déjà maintenant et entretenu, parce que je crois qu'il faut parfois aussi penser à replanter, il y a des choses à faire, j'aimerais mieux moi, avoir quelques coins d'ombre un arbre ou deux dans une prairie".

Marc imagine une agroforesterie paysagère, avec des plantations en groupe de 3 ou 4 arbres à des endroits stratégiques, notamment près des points d'eau, des endroits où le bétail se sentira bien, à l'abri ou dans les talus pour retenir les terres.

Au final, Marc estime qu'il est déjà dans un système agroforestier "Pour moi, je le fais déjà, je suis déjà dans un système où on protège l'environnement puisque je dois maintenir des arbres sans y toucher, naturellement on a une obligation d'entretenir notre paysage puisqu'on est dans une zone classée. Par exemple on a vendu des peupliers, on est obligé de les replanter, **on les exploite déjà on fait quelque part déjà de l'agroforesterie...**" mais il pense aussi que cela devrait évoluer "Mais maintenant tout évolue, peut-être que la politique va évoluer avec ça. Je pense que s'il y a quelque chose réellement à exploiter il faut le faire".

Programme	Anti-programme
MAE	Diminution de la valeur des terres
Protection contre le vent	Gêne pour les machines
Augmentation de la biodiversité	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Amélioration de l'image de l'agriculture	Risque d'abimer les arbres dans les cultures (dégâts sur les racines, plaies sur les arbres)
Intégration des bâtiments dans le paysage	Impact négatif sur les cultures
Amélioration du confort animal (ombrage bétail)	Pas d'amélioration des paysages car la région est connue pour ses paysages "équilibrés"
	Absence de débouchés pour les arbres
	Complication administrative
	Entretien (temps et difficultés)
	Difficultés techniques à conduire les arbres
	Les arbres de prairies sont déclassés en scieries
	Pas adapté à la région
	Problème bétail (vecteurs de parasite)
	Absence de besoin en MO (élevage et hors zone vulnérable)
	Mesures de protections contraignantes rendant les arbres inexploitable

51 Les zones vulnérables sont des zones dans lesquelles les teneurs en nitrate dépassent les 50 mg/l ou risquent de les dépasser (Directives nitrates, en R W, ces zones ont été désignées progressivement entre 1994 et 2007). Elles sont au nombre de 6, à savoir : les Sables Bruxellien, le Crétacé de Hesbaye, le territoire de Comines, le Pays de Herve, le Sud Namurois et le Nord du sillon Sambre et Meuse.

7. JOSEPH G. - Eleveur Bovins Laitiers / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Joseph	60	Polyculture bovins laitiers (Holstein noire, Pie rouge, Normandes) maïs, betterave, froment, escourgeons	65	26 ha	50 ha	oui	74 ha	2,5 ha (mise à disposition)

Joseph a 60 ans et **va bientôt prendre sa retraite**. Son épouse travaillait avec lui mais l'a quitté il y a 5 ans et il a continué l'activité seul. Son beau fils est entrepreneur agricole et va reprendre la ferme. Il a un cheptel de 65 vaches laitières des noirs Holstein, des Rouges du pays et des Normandes. Il faisait du croisement avec un taureau viandeux et vendait les veaux à la naissance pour racheter des génisses pleines. Ce système lui permettait de limiter son cheptel. Il exploite une superficie totale de 74 hectares dont il est propriétaire. Il utilise aussi 2,5 hectares mis à disposition par le propriétaire à qui il a acheté des terrains. Il a suivi une formation agricole par correspondance.

L'AGRICULTURE

Il estime qu'il y a trop de réglementations et il est de plus en plus difficile de faire face à la mondialisation et aux fluctuations des prix des matières agricoles. Le temps de travail est disproportionné par rapport aux autres secteurs d'activité. Il ne fait pas confiance aux politiques agricoles actuelles, il pense qu'elles détruisent l'agriculture européenne pour produire dans d'autres pays *"ce que veulent les politiques, c'est qu'ici, on ne produise plus de trop et qu'on fasse venir des produits d'Amérique du Sud ou on peut produire n'importe comment sans réglementation, mais que l'on puisse leur envoyer des pièces d'avion et tout de sorte en échange en sacrifiant l'agriculture européenne, que les agriculteurs entretiennent le paysage, c'est une arme à double tranchant, on n'aura plus de viande ici"*. Il pense que l'agriculture devrait principalement produire de la nourriture *"qu'on ferait mieux de nourrir les gens avant de vouloir faire du pétrole"* il craint *"qu'à l'avenir on manque de nourriture pour le monde"*. Il trouve illogique compte tenu des pressions foncières exercées sur les terres agricoles de les utiliser à d'autres desseins *"la terre on en a de moins en moins, on devrait garder du terrain agricole, à l'avenir j'ai peur qu'il n'y ait plus de terrain agricole"*.

Il n'a jamais voulu diversifier son activité et s'il l'avait fait il se serait orienté vers la production d'énergies renouvelables.

L'ENVIRONNEMENT

La prise en compte de l'environnement *"se fait automatiquement, tout est bien réglementé, ce n'est plus comme il y a 20 ans avec des produits agressifs, tout se fait correctement"*.

Il a souscrit des MAE (tournière, entretien des haies et jachères) mais il constate que ce n'est pas payant *"l'état n'a pas d'argent, ils ont du mal de payer les MAE, ils les payent avec 1 an de retard"* et il connaît plusieurs personnes qui *"ont fait des tournières 5 ans ils s'aperçoivent qu'on ne les paye pas, la fois suivante, ils ne le font plus ! Quand on cultive un terrain, c'est quand même pour gagner sa vie"*.

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Il a de mauvaises expériences sur ses parcelles, l'ombre portée nuit aux cultures, à côté des haies, *"il y a 10 ou 15 mètres ou la production est vraiment médiocre"*, la qualité des cultures est impactée *"une céréale à côté d'arbre, au moindre coup de vent il y a tout qui verse, on n'ose déjà pas mettre de l'engrais parce que les arbres pompent tout et puis la céréale étant protégée par les arbres, elle n'est pas solide assez"*. Il constate que les céréales, suivant les expositions poussent plus vite quand elles sont protégées par une lisière, mais l'effet est contrecarré parce qu'elles sont moins résistantes *"elles se sentent protégées, elles ne s'arment pas pour résister comme il faut, les tiges sont moins dures et un coup de vent, un petit orage c'est par terre...c'est plus fragile et quand je mets de l'engrais... la plante pousse beaucoup plus vite et le moindre petit coup de vent ca tombe par terre et ça tourne à rien"*.

Et enfin, les arbres et les haies demandent de l'entretien *"il faut qu'on aille couper toutes les années, côté culture, cela poussent loin, c'est moins un problème coté bétail"*

Les haies existantes autour de ses prairies protègent son bétail *"quand il y a des intempéries elles aiment bien aller se réfugier en dessous et quand il fait chaud l'été, elles vont se mettre à l'ombre, pour le bétail, c'est très bien"* et il utilise aussi le bois pour se chauffer. Joseph n'a jamais réalisé de plantation sur ses parcelles.

Joseph possède *“un petit bois, si je vends un arbre ça ne vaut rien, en vente, l'arbre si vous vous adressez à une entreprise, même des beaux chênes, des beaux frênes, il y a une année, j'ai coupé beaucoup de mètres cubes mais cela ne valait pas grand-chose ça part tout de suite en qualité industrielle et le bois de chauffage cela ne vaut rien. 25 euros le stère”*.

L'AGROFORESTERIE

Il est convaincu que planter un arbre dans une culture se fait au détriment de celle-ci. Comme il l'a expliqué, les cultures poussent mal à côté d'un arbre et il n'y voit pas d'avantage si ce n'est en élevage pour le confort animal. S'il pense qu'il y a eu exagération lors de l'arrachage des vergers, il est septique à l'idée de replanter et s'il devait en parler à ses collègues, il penserait *“plutôt aux inconvénients, **on a quand même arrangé l'agriculture pour travailler avec moins possible de main d'œuvre**, si l'on se crée des contraintes avec des arbres ou des choses comme cela il faudra que l'on emploie plus de main d'œuvre ?”*

Il classe les avantages comme suit :

- 1) Paysage plus esthétique
- 2) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 3) Protection des sols (M.O., érosion, lessivage)
- 4) Accroissement de la biodiversité

Pour le reste, il ne les considère pas comme étant des avantages ou n'y croit pas. Il donne un 2,5 au concept *“pas zéro parce qu'il y a des choses positives dedans, pas l'amélioration des rendements, mais capter le carbone, diminuer l'érosion des sols”*.

Il pense que si l'agroforesterie venait à se développer, il y aurait des risques de saturations des marchés *“si vous développez cela en Wallonie, il y aura des noix partout, cela ne vaudra même plus la peine de les ramasser... oui, à mon avis, peut-être qu'à petite échelle, cela peut se faire mais je ne crois pas qu'il faut voir toute la Wallonie plantée comme ça ! **Ca va vraiment à l'encontre de l'agriculture non ?** Je vois mieux ce système là avec du bétail en dessous que des cultures céréalières”*.

SCÉNARIO

Compte tenu de sa situation, il pense *“laisser cela aux jeunes”*. Auparavant, il aurait pu imaginer planter en bordure, pour le bétail et utiliser le bois de chauffage. Ou alors produire de la biomasse à base de saule pour un projet de bois énergie avec une centrale de cogénération, il pense que les fermiers auraient tout intérêt à travailler ensembles sur des projets.

Il pense aussi qu'il serait intéressant de s'orienter vers de nouveaux secteurs comme les matériaux d'isolation dans la construction par exemple *“En fait, je crois que les agriculteurs devraient déjà être plus en avant pour créer des trucs de biométhanisation ou autres **plus intéressants que des arbres** comme cela, mais il faut que les agriculteurs se responsabilisent par rapport à tout cela... On doit pouvoir faire des choses qui amélioreraient ces histoires de pollutions mais il faut ne pas démarrer cela tout seul, il faut que tout le monde s'y mette et je crois qu'on est encore qu'au début. Je crois que pour les gens démarrent il faut leur fournir des aides qui les fassent réfléchir”*

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Retraite, plus de motivations pour de nouveaux projets
MAE	Vision différente de l'agriculture en contradiction avec l'agroforesterie
Service éco systémique (séquestration carbone)	Problèmes aux cultures (ombre portée sur les cultures, impact négatif de l'effet lisière sur les cultures - verse des céréales-)
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Risque de créer des marchés vite saturés si le projet se développe en RW
Impact paysager	Difficultés techniques à conduire les arbres
Production de matières organiques	Problèmes machines et augmentation du temps de travail
Importance esthétique	
Protection des sols contre l'érosion	

8. MARC L. - Eleveur Bovins Laitier / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel				Mode faire valoir	
				SAU			Bois	Propriété
Marc	53	Polyculture bovins laitiers (Limousine) froment, maïs, betterave sucrière, épeautre, pois, lin, colza	25 bovins	35 ha	70 ha	non	15 ha	90 ha

Marc a 53 ans il est marié et travaille avec son épouse sur l'exploitation. Ils ont 3 enfants dont 2 travaillent à l'extérieur de l'exploitation et aucun ne veut reprendre l'activité. Il a commencé en 1982, après avoir travaillé 2 ans dans un atelier de construction métallique, il est *"vite revenu à l'agriculture"* parce qu'il en avait la possibilité, son père étant agriculteur. Il s'est agrandi *"avec des fermiers qui arrêtaient, en ce temps là ce n'était pas difficile, il y avait beaucoup de petites fermes avec des fermiers de 60 ans qui arrêtaient mais maintenant ce n'est plus le cas"*. Il a une formation d'électromécanicien. Il exploite 105 hectares dont 15 hectares lui appartiennent le reste est en contrat de fermage. Il a 25 vaches limousines allaitantes et des cultures de ventes.

L'AGRICULTURE

Marc pense que comme dans tous les secteurs d'activité *"il y en a à toutes les sauces, il y en a ça va bien, il y en a ça va mal, les gros mangent les petits, ça a toujours été comme cela je suppose"*. Par contre, à l'inverse des autres professions, les investissements sont plus importants. Pour lui, l'agriculture a comme *"but principal de produire de la nourriture"* et dans ce sens, il ne croit pas à la rentabilité du BIO, *"tout de suite les rendements chutent et les prix ne sont pas garantis"*.

L'ENVIRONNEMENT

Il pense qu'il n'y a rien de nouveau et que *"l'agriculture a toujours pris soin de l'environnement, ce sont les gens qui n'ont pas une bonne idée de l'agriculture, si il n'y avait pas l'agriculture, je ne sais pas comment serait le paysage. Les gens ont une mauvaise vision de l'agriculture car ils ne comprennent pas les agriculteurs"* mais il ne se sent plus concerné, *"l'image n'a plus d'importance, j'en ai déjà tellement vu..."*.

S'il a souscrit des MAE (tournières enherbées, les haies, les couvertures de sols) il estime que *"c'est une mode"* et il va *"arrêter d'en faire parce que les contraintes sont maintenant trop restrictives, c'est pas parce que il y a une tournière au bord d'un champ que les paysage sont plus beaux"*

L'ARBRE & L'AGRICULTURE

Il a des arbres dans ses prairies et le bétail s'y abrite, les plantations évitent aussi l'érosion des talus, mais il y voit de nombreux inconvénients (entretien, gêne machine, problème culture et bétails) bien que cela ne l'affecte pas directement *"moi je n'ai pas de problème avec les cultures et le bétail mais celui qui a du blanc-bleu qui a des haies, il va avoir la Gale... C'est là-dedans que les parasites restent"*.

L'AGROFORESTERIE

Il est indifférent au concept, compte tenu de son âge, il pense que quelques soient les avantages il n'en profitera pas *"ce n'est pas moi qui vais en tirer les bénéfices mais je vais avoir tout les inconvénients de l'implantation et de l'entretien, ce serait négatif, ce serait le suivant qui récoltera, naturellement il y aura la valeur, enfin s'il y en a une de ce qui est produit ? Mais moi, les avantages je ne les verrai pas"*.

Il classe les avantages comme suit :

- 1) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 2) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 3) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 4) Accroissement de la biodiversité
- 5) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 6) Paysage plus esthétique
- 7) Amélioration de l'image de l'agriculture

Il pense que la valeur des terres peut augmenter avec ce concept et que les arbres trouveront toujours des débouchés mais il voit plus d'inconvénients que d'avantages qui le feraient adopter un système agroforestier.

SCÉNARIO

Il préférerait planter en bord de champ. Ce qui compte pour lui *"c'est la rapidité de production, la rentabilité à court terme"* et dans ce sens il pense que le taillis linéaire à courte rotation *"peut être intéressant...mais pas chez moi"*.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Gêne pour les machines
Augmentation probable de la valeur des terres	Plus de 50 ans et sans repreneur, plus de motivations pour de nouveaux projets
Le bois restera un marché d'avenir	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Protection des sols contre l'érosion	Difficultés techniques à conduire les arbres
Production de matières organiques	Montant de l'investissement
Amélioration (durabilité) des relations avec le propriétaire	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
Diversification des revenus	Problèmes aux cultures
Impact paysager	Problèmes d'entretien
	Problème bétail

9. RAPHAEL - Eleveur Bovins Mixtes / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Raphaël	46	Polyculture bovins mixtes (Holstein, BBB) Froment, Epeautre, Betteraves sucrière, Maïs fourrage	180	30 ha	50 ha	non	30 ha	50 ha

Raphaël a 46 ans, il est marié et père de trois enfants. Son épouse et son fils aîné (23 ans) travaillent avec lui. Il a repris la ferme de ses beaux-parents en 1991, avant il exerçait dans la région de Namur *"ça fait 27 ans qu'on est fermier"*. Il y a un cheptel de 180 bovins : 95 vaches en lactation, 30 BBB et le reste sont des jeunes bêtes en élevage. Il cultive 50 hectares dont une partie est destinée à l'alimentation du bétail le reste sont des prairies (30 hectares). Il possède un tiers de la superficie exploitée, le reste est sous contrat de fermage. Raphaël n'a pas de formation agricole au départ, il est *"né dedans"*.

Il fait un peu de vente directe de lait cru et accueille parfois bénévolement du public pour des visites. Il y a 2 ans il a commencé un élevage de porcs (label Porc Qualité Ardennes) mais a dû arrêter faute de rentabilité. Il a récemment installé des panneaux photovoltaïques sur l'exploitation.

L'AGRICULTURE

Raphaël déplore que les capitaux à investir soient de plus en plus importants et que les exploitations sont *"difficiles à transmettre d'une génération à une autre... quand vous avez plusieurs enfants, il faut faire les parts, ça devient un problème... ça devient très complexe à tous niveaux"*. Il s'agit aussi *"d'un secteur très marginal, incompris de la société, secteur qui doit être très très ouvert sur le monde"*. Cependant, Raphaël reste motivé, *"c'est le plus beau métier, nourrir les gens ça reste la première des choses"*. Le métier est exigeant et complexe : il s'agit de *"fournir une alimentation "nickel"...on nous demande d'entretenir le paysage, sans polluer... il y a beaucoup de choses qui ne sont pas conciliables, on nous demande trop de choses et les gens ne se rendent pas compte de ça... on est des grands incompris"* et les salaires sont médiocres *"et au fin du fin quand on ramène notre salaire à l'heure on est quand même sous-payé"*.

L'ENVIRONNEMENT

Raphaël est convaincu du bien fondé de la prise en compte de l'environnement dans l'agriculture, ce n'est pas une nouveauté, les agriculteurs ont toujours été en lien étroit avec l'environnement *"on a toujours été conscients, à part quelques personnes, nous autres on dépend directement de la nature, si on ne la respecte pas, elle nous refuse directement au nez...si on va sur une terre quand elle n'est pas amoureuse, la structure du sol est foutue pour l'année, donc on sait qu'on ne doit pas faire n'importe quoi"*.

Raphaël n'a jamais souscrits de MAE par principe parce qu'il est contre les primes *"ça fausse toutes les données"* mais aussi parce qu'il estime ne pas avoir suffisamment de superficie pour *"ne pas en tirer un maximum"*.

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Raphaël reconnaît l'importance esthétique des arbres en champs, il *"adore les arbres"* et il se chauffe au bois mais il y voit plus de problèmes que d'avantages. Il s'agit *"d'un manque à gagner pour la culture"* et en plus cela lui rappelle de mauvais souvenirs liés à son enfance *"on avait une rangée d'arbres le long d'une terre, il fallait tous les ans ramasser les branches qui étaient tombées et tous les ans il fallait recommencer"* et il y associe aussi nombreuses contraintes et inconvénients *"ça prenait le soleil en dessous... les plantes ne sont pas belles...un manque de mûrissement quand c'est des céréales...Vous imaginez une tempête comme on a eu le"*

14 juillet l'année passée... toutes les branches sont dans le champ toutes les cimes qui sont étêtées ...là vous êtes devant la moisson, ça veut dire que vous devez aller ramasser tout avec la tronçonneuse”.

L'AGROFORESTERIE

Il dit ne pas être intéressé pour les raisons évoquées plus haut. Cependant, il donne un 5 au concept, il estime ne pas y être indifférent “ j'en pense des choses, y a du bon et du mauvais”

Il classe les avantages comme suit :

- 1 Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 2 Augmentation de la valeur foncière des terres
- 3 Protection des sols (M.O., ♂ érosion, ♂ lessivage)
- 4 Accroissement de la biodiversité
- 5 Amélioration de l'image de l'agriculture
- 6 Paysage plus esthétique
- 7 Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)

SCÉNARIO

Raphaël n'est pas intéressé par le long terme, s'il doit choisir un modèle, il choisit celui du taillis linéaires parce qu'il serait rentable plus rapidement et aussi parce qu'il va moins empiéter sur les cultures. Il ne pense pas que l'agroforesterie soit un facteur qui améliorerait ses relations avec les propriétaires et s'il devait en parler autour de lui il parlerait en premier des désavantages. Il n'installera pas un projet agroforestier sur ses parcelles.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Montant de l'investissement
Capitalisation en vue de la succession	Gêne pour les machines
Utilisation du bois de chauffage	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Importance esthétique	Difficultés techniques à conduire les arbres
Impact paysager	Absence de besoin de se diversifier
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Problèmes aux cultures (ombrage, mauvaise qualité des productions, production non homogène sur les parcelles)
Production de matières organiques	Manque à gagner pour la culture
	Inconvénients liés aux branches qui tombent sur les cultures
	Complication administrative

10. PIERRE C. - Eleveur Bovins Viandeux / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Ferme
Pierre	39	Polyculture Bovins viandeux (BBB Blondes d'Aquitaines) Betteraves ; maïs fourrage ; pois de conserverie ; colza ; lin ; froment ; escourgeon	500	100 ha	320 ha	non	210 ha	210 ha

Pierre a 39 ans, il est marié et a 3 enfants de 12, 14 et 16 ans, son épouse est députée régionale et responsable communale, il est la seule personne rencontrée lors de l'enquête informée de la proposition de résolution visant à implémenter l'agroforesterie en Wallonie. Il avait repris la ferme familiale en 1989 avec son frère mais ce dernier est décédé accidentellement il y a 17 ans et il a du continuer seul l'exploitation. Il a abandonné la production de lait. Il élève 250 BBB et 250 Blondes d'Aquitaines. Il exploite une superficie de 420 hectares, dont 320 hectares de culture et 100 hectares de prairie. Son père et lui possèdent la moitié des terres, l'autre moitié est sous contrat de ferme. Il a créé une société agricole qui emploie un salarié à temps plein ainsi qu'un indépendant qui vient au besoin. Son épouse est de formation comptable et l'aide dans les tâches administratives. Pierre n'a pas étudié l'agriculture, il a “appris sur le tas” avec son père. **Il cultive ses terres sans labour (TCS⁵²)**.

Il n'a jamais songé à diversifier son activité par manque de temps.

52 Techniques culturales simplifiées Technique de Conservation des Sols sont des méthodes d'exploitation limitant le travail du sol

L'AGRICULTURE

Pierre regrette l'époque où son père travaillait avec lui, *"une agriculture familiale et traditionnelle"* aujourd'hui, c'est devenu un monde difficile : contraintes et contrôles administratifs *"j'ai eu des contrôles de l'AFSCA⁵³ quand on voit tout ce qu'on nous demande, ça devient fort lourd"*

Ce qu'il apprécie particulièrement dans le métier est le sentiment d'indépendance *"c'est un beau métier, on est maître chez soi"* et il vit mal les contraintes administratives et de mises aux normes. Il regrette que l'opinion publique considère que les agriculteurs sont *"des gros pollueurs"*. Il apporte un soin particulier à ce que sa ferme soit toujours propre *"une question d'organisation, de discipline"*. Il pense que l'agriculture doit nourrir la population mais aussi entretenir le paysage.

L'ENVIRONNEMENT

Pour lui la prise en compte de l'environnement est une bonne chose, il *"n'est pas contre"*, maintenant, s'il devait *"passer BIO"* il dit qu'il arrêterait tout de suite. Il n'y croit pas du tout et y est opposé.

Il a souscrit de nombreuses MAE (couvertures hivernales, haies, plantation d'un verger de variétés anciennes, tournières ainsi que la méthode détention d'animaux de races locales menacées pour l'élevage de chevaux de trait).

L'AGRICULTURE & L'ARBRE

Il a planté un verger pour les MAE. Il trouve un intérêt esthétique évident dans la présence d'arbres et de haies dans les campagnes. Le long de ses terres il a des bois et des arbres, en grandes cultures, il a de mauvaises expériences, les cultures ne poussent pas en lisière. Il a un avis différent concernant l'activité d'élevage, il loue un terrain *"il s'agit d'un ancien parc autour d'un château, le propriétaire m'a laissé clôturer, les bêtes ont cinq ou six hectares de pâtures sans arbres et deux ou trois avec des arbres et tous les soirs, elles vont s'y coucher, c'est vraiment pas mal, il y a un endroit avec des sapins si il fait mauvais il fait toujours sec, tous les veaux vont se coucher là et je trouve que c'est bien"*.

L'AGROFORESTERIE

Pierre trouve peu d'intérêts à l'agroforesterie, principalement en cultures *"Je n'y crois pas de trop, j'aurais trop d'inconvénients, en culture non... sur prairie pourquoi pas ? En prairie je vous dirai encore bien oui"*

- 1) Paysage plus esthétique
- 2) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 3) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 4) Accroissement de la biodiversité
- 5) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 6) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 7) Augmentation de la valeur foncière des terres

Concernant la protection des sols, Pierre utilise cultive sans labour et ses sols sont toujours sous couvert végétal, donc pour lui ce n'est pas un avantage, il estime qu'il y aura un problème de murissement des céréales *"en France il y a un autre climat"* par contre pour le bétail, Pierre trouve le concept intéressant et lui donne un 5/10.

SCÉNARIO

Il a déjà installé un système de pré verger et c'est dans cette direction qu'il s'orienterait s'il devait devenir agroforestier. Il pense que cela améliorera l'image de l'agriculture. Concernant la plantation d'arbres dans les parcelles, il craint de devoir *"entretenir tout le temps"*, il s'interroge sur la réaction de ses propriétaires s'il leur annonçait qu'il a l'intention de planter des arbres dans ses parcelles.

Il pense aussi qu'il *"n'en verra jamais la coupe, j'ai 40 ans. C'est pour mon fils ? Mais si lui n'en veut pas ?"* et dans la même optique, il redoute aussi l'irréversibilité du système par une réglementation trop conservatrice *"l'ennui ici, quand vous coupez quelque chose vous devez replanter, à la limite, si on voit que l'on a plus envie de cela, on vous dirait que vous avez déjà planté un fois ou deux...il faut faire attention avec ça !"*.

Son attitude est la suivante : *"je laisserais d'abord faire mes voisins et puis je verrais bien si cela marche, je ne suis pas le pionnier...maintenant, si mon voisin proche le fait, que je vois que dans...qu'il est prouvé pas A + B... pourquoi est-ce que je ne le ferais pas ?"*.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Montant de l'investissement
Importance esthétique	Gêne pour les machines
MAE	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Utilisation des fruits	Difficultés techniques à conduire les arbres
Impact paysager	Absence de débouchés pour les arbres
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet, manque de pratique (l'AF doit faire ses preuves)
	Absence de besoin de se diversifier
	Complication administrative
	Problème aux cultures
	Risque d'irréversibilité du système (réglementation)
	Age et durée du projet

11. JEAN-FRANCOIS R. - Eleveur Bovins Viandeux / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel				Mode faire valoir	
				Prairies	Cultures	Bois	Propriété	Fermage
Jean-François	55	Polyculture bovins mixtes Pension Chevaux (Charolaise, Parthenais, Holstein), betteraves sucrières, colza, froment, escourgeons, épeautre	20 bovins	43 ha	42 ha	non	20%	80%

Jean François a 55 ans il est agriculteur depuis 1982, de formation agricole il était commercial dans une coopérative d'aliment pour bétail. Il a acheté une ferme à des fermiers en fin de carrière "le fils était parti". Il est marié et a 2 enfants qui travaillent à l'extérieur de l'exploitation. Son épouse est retraitée et l'aide dans la gestion et la comptabilité. A la reprise, la ferme était orientée BBB "qu'on travaillait et qui ne produisaient pas beaucoup" et il l'a fait évoluer vers une production laitière. Il a acheté d'autres terres en vendant au fur et à mesure le BBB et en rachetant des quotas laitiers pour augmenter la trésorerie de la ferme. Le quota est passé de 102 000 à 480 000 entre 1984 et 1996. En 2009 la crise du lait conjuguée à un "gros problème foncier" l'a poussé à renoncer aux investissements prévus. Il a décidé de ne pas faire les travaux de mise aux normes pour son établissement. Entre 2009 et 2010, le quota est ainsi passé de 480 000 à 80 000 de quoi fournir une fromagerie et rembourser ses emprunts.

Aujourd'hui, il reconstitue un troupeau de bovins viandeux (5 vaches charolaises et un taureau parthenais) et se diversifie et a investi "l'argent des vaches" en construisant des boxes pour chevaux de selle. Autrefois il avait une activité de vente de fromages artisanaux dans un local aménagé aux normes AFSCA mais a dû arrêter suite à un problème de santé. Il exploite une surface totale de 85 ha dont la moitié est en culture de vente, l'autre moitié est constituée de prairies. Il possède 20 % des terres, le reste est sous contrat de fermage.

L'AGRICULTURE : Le secteur est catastrophique "on se fait dévorer par l'agro-alimentaire, on devient les ouvriers de l'agroalimentaire, je bénis le ciel d'avoir eu ce problème foncier sur le dos pour ne pas avoir investi dans le lait alors j'étais motivé, que j'avais tout...on n'est plus maître de ses productions... l'agroalimentaire a piégé les exploitants". Il estime qu'il y a trop de crises dans le secteur liées au fait que les productions se font aujourd'hui dans d'autres pays et compte tenu des investissements, beaucoup d'agriculteurs se trouvent dans des situations extrêmement problématiques "avec du lait à 30 cents ils ne retrouvent pas leur fond de roulement et ils sont obligés de continuer à produire et à traire". Et cette situation n'est pas sans conséquence sur la reprise des exploitations "C'est cela qui démotive les jeunes...on crée des fermes comme des empires, des énormes exploitations à un ou deux millions d'euros et qui va reprendre cela ? Qui va se mettre ces emprunts là sur le dos ?". Il regrette la mauvaise direction que prend l'agriculture et qui oblige les exploitants à investir sans limite. Il est convaincu que "l'agriculteur doit chercher autre chose, je suis convaincu qu'il faut faire moins mais mieux".

Ses motivations pour le métier d'agriculteur sont le caractère d'indépendance et son goût pour le travail de la terre et l'élevage, mais il estime qu'il existe un décalage trop important entre les investissements et les revenus agricoles. Pour ces raisons, il décourage l'installation voire la reprise d'une activité agricole.

Il pense que compte tenu des besoins croissant en nourriture, l'agriculture "c'est d'abord de produire de la nourriture, nourrir l'homme... ça me choque profondément de faire de l'éthanol avec des productions agricoles alors qu'il y a un manque criant de céréales". Sa vision de l'agriculture de demain est une agriculture durable et de proximité

L'ENVIRONNEMENT

Dans cette logique, compte tenu de la mission prioritaire de l'agriculture, il estime que si cette prise en compte "c'est très important...il y a un besoin alimentaire de plus en plus important" il pense qu'il faut s'orienter d'avantages vers des productions locales qui automatiquement seront plus respectueuses de l'environnement.

Il a souscrit plusieurs MAE (entretien des haies, verger haute-tige de vieilles variétés, tournières enherbées et bandes enherbées le long d'un ruisseau)

L'AGRICULTURE & L'ARBRE

Il a planté un verger et récolte les fruits, il pense que les arbres et haies ont une importance esthétique, son bétail profite de l'ombrage et dans les terrains humide ou il y a beaucoup d'érosion et ou la culture est problématique il a aussi réalisé des plantations. Par contre, il a des terres en lisière de bois et à la moisson, il doit tenir compte de l'impact du milieu forestier sur ses cultures "il faut toujours s'organiser pour passer la moissonneuse vers deux, trois heures de l'après midi, en plein soleil parce qu'à dix heure du soir, l'humidité du bois revient et cela peut générer des contraintes". Il estime qu'il y a aura un surcroit de travail tant lié aux contraintes de mécanisation avec « le matériel moderne » que pour l'entretien des plantations.

L'AGROFORESTERIE

Il craint que cela ne soit une contrainte avec "le matériel moderne". Il y est favorable mais avec des réserves, il pense que dans certains cas c'est justifié mais il ne faut pas le faire systématiquement partout. Il est intéressé par la possibilité de production de biomasse et pour l'agroforesterie en élevage. Concernant les avantages, il classe les trois premiers, le reste ne retient pas son attention.

- 1) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 2) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 3) Paysage plus esthétique

Sur son exploitation, au niveau de la production il est pragmatique : "prudence pour installer ça".

SCÉNARIO

Il pense au modèle pré-verger il y voit moins d'inconvénients que dans les cultures ainsi que des alignements du type "drève" le long des chemins d'accès avec des essences locales et des fruitiers pour "l'aspect esthétique et en même temps l'aspect agréable d'avoir son verger et ses fruits". Il aimerait installer un système agroforestier chez lui dès la saison prochaine car cela peut donner une image accueillante pour les gens qui viennent pour les chevaux.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Complication administrative
Importance esthétique	Gêne pour les machines
Accueil du public	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
MAE	Contraintes d'entretien
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Problème aux cultures (les lisières génèrent de l'humidité problématique pendant les récoltes)
Utilisation des fruits	
Diversification des revenus	
Impact paysager	
Protection des sols (anti érosion)	
Production de biomasse	

12. BENOIT - Eleveur Bovins Mixtes / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Benoit	26	Polyculture bovins mixtes (Holstein, BB) maïs, froment, épeautre	440	65 ha	65 ha	non	65 ha	65 ha

Benoit a repris l'exploitation familiale en 2008, son père a investi dans ce sens, il y travaille avec ses parents. Il vient de se mettre en ménage et n'a pas d'enfants. Benoit a fait un graduat en agronomie. Il possède un cheptel

de 440 bovins dont 300 BBB et 140 Holstein. Il exploite 130 hectares dont la moitié est en propriété et l'autre sous contrat de fermage. Il n'a jamais diversifié son activité il estime avoir "assez de travail".

L'AGRICULTURE

Benoit pense que la mission de l'agriculture est de nourrir les gens et "l'entretien paysager". Il souhaite que les fermes conservent un caractère familial, **il craint que le secteur ne devienne "industriel"**. C'est de plus en plus difficile, les exploitations sont de plus en plus importantes et la transmission de génération en génération est "ingérable". L'agriculture va s'intensifier et peut-être se développer d'avantage vers les agrocarburants.

Benoit aime le métier "c'est fort vivant" et diversifié. Il est en contact avec la nature, le bétail. La difficulté inhérente à l'élevage est qu'il s'agit d'un travail astreignant et ce qui lui pose des problèmes dans sa vie sociale : la traite "c'est obligatoire" même le week-end "le reste du bétail demande du soin... mais la traite c'est un inconvénient du dimanche...si on a une communion par exemple, on est obligé de revenir à 4h". Pour le Blanc Bleu il y a moins de problèmes, les horaires sont plus souples "si on revient à 8h au soir ça va".

L'ENVIRONNEMENT

Benoit pense que c'est important, "il ne discute pas là-dessus", mais il ne faut pas se tromper et les agriculteurs sont souvent accusés à tort "on nous traite de pollueur, mais pour moi le pollueur c'est celui qui a son petit pulvérisateur à dos et qui pulvérise autour de sa haie, nous c'est au millilitre près". Il trouve aussi que la Belgique veut en faire trop, les contraintes en matière d'engraissement par exemple, il y a trop de contrôle, pourquoi prendre des risques supplémentaires ? Et puis c'est devenu tellement administratif.

Benoit a déjà souscrit des MAE pour des tournières et des haies

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Il a réalisé des plantations pour intégrer des bâtiments "c'est l'image de la ferme" ainsi qu'en prairie pour abriter le bétail. Il a des vergers et il utilise les fruits (utilisation familiale). Mais avant tout, Benoit est sensible à la beauté des paysages, il aime s'y promener "c'est quand même plus beau quand il y a un peu de bois". Il estime aussi qu'il y a eu des exagérations en matière d'arrachage et que "maintenant il y en a trop peu"

Il reconnaît les avantages procurés de protection contre les vents. Mais "en terre de culture c'est un inconvénient, avec le matériel...une perte de temps, une perte de rendement".

L'AGROFORESTERIE

S'il n'est pas réfractaire à l'agroforesterie dans son entièreté et qu'il y voit des avantages certains, il ne peut concevoir de planter des arbres au milieu des cultures "le modèle 1, moi je suis contre, enfin, dans le sens pratique, je ne veux même pas en entendre parler, le 2 peut-être, c'est pas que je dirais vraiment non, non et les 2 autres les traditionnels, pour moi, déjà maintenant, peut-être moins près des cultures ça on ne la fait pas actuellement, il faut être honnête, mais près des prairies on regarde à remettre un arbre ou l'autre pour le bétails, l'ombre. Le modèle 3 et 4 oui, mais le 1... celui là il me fait peur oui, il n'y a rien à faire on met des tournières en bordure de bois parce qu'il y a moins de production et maintenant on viendrait mettre...avant d'arriver à cela, il faudra que ce soit longuement réfléchi...Il y aurait mon papa là, il dirait mais vous êtes fou".

Il donne un 5/10 au concept et classe les avantages comme suit en donnant une cote identique aux 3 premiers :

- 1) Protection des sols (M.O., ⚡ érosion, ⚡ lessivage)
- 2) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 3) Paysage plus esthétique
- 4) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 5) Accroissement de la biodiversité
- 6) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 7) Augmentation de la valeur foncière des terres

Il pense que cela peut-être **intéressant pour la retraite** et concernant les complications administratives, ce n'est pas un problème, il a décidé son père à contracter la MAE "ce n'est pas cela qui m'arrêterait, c'est comme pour les haies, on les entretiens, on fait déjà tout ce qu'il faut dans les dates et tout, mon papa disait "ho ouais mais"... , autant le prendre...".

SCÉNARIO

Il craint un impact négatif de l'agroforesterie en culture compte tenu de l'évolution des techniques "on fera en fonction de notre matériel, mais après, comment est-ce que cela ira dans le futur ? C'est le futur qui me fait

peur...dans 20 ans, c'est à ce moment là que...c'est pas facile". Pour le bétail, en prairie, "là ça ne me dérange pas du tout", il faut que cela soit étudié "il faut que je sois avancé plus mais dans un avenir proche, pourquoi pas ?" et si le propriétaire des terres venait à le lui demander il le ferait, sans aucun problème.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Gêne pour les machines
Importance esthétique	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
MAE	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
Utilisation des fruits	Problème aux cultures (perte de rendements)
Protection contre les vents	Contrainte mécanisation
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Incertitudes liés au développement des arbres et l'impact sur les cultures à long terme
Diversification des revenus	
Impact paysager	
Production de biomasse	
Capitalisation en vue de la retraite	

13. PIERRE LA. - Eleveur Bovins Viandeux / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Pierre	41	Polyculture bovins viandeux (BB), froments, betterave, chicorée inuline, escourgeons, colza, pois conserve	160	27 ha	100 ha	non	8 ha	119 ha

Pierre a 41 ans, il est marié et a trois enfants, le dernier vient d'avoir un an et la plus âgée en a six. Son épouse ne travaille pas sur l'exploitation. Il a repris l'exploitation de son père en deux étapes, la première en 94 et la seconde il y a deux ans quand son père a pris sa retraite. Sa famille provient de Hesbaye, ils y ont exploité une "petite ferme" jusqu'en 1975 puis sont venus s'installer dans le Condroz son père continue à l'aider. Il fait de la culture et de l'élevage en Blanc Bleu Belge Il a entre 150 et 160 têtes de bétails en permanence sur son exploitation. Il exploite 100 hectares de culture et 27 de prairie, soit une superficie de 127 hectares dont 8 hectares sont en propriété, le reste est en contrat de fermage.

Il a déjà pensé à se diversifier mais n'a "jamais trouvé quelque chose de faisable, je suis seul, question de main d'œuvre pour pouvoir faire une boucherie à la ferme, certain que je ne saurais pas tout seul. Si je commence à engager du personnel, c'est difficile. J'ai déjà réfléchi mais c'est difficile. Pour l'accueil du public, les gîtes, je ne suis pas propriétaire de la ferme..."

L'AGRICULTURE

La situation est difficile "on nous impose toutes de sortes de normes (et je suis tout à fait pour les normes qu'on nous impose) mais j'aimerais bien qu'en même temps on ne libéralise pas le marché par rapport à des pays qui n'ont pas toutes ces normes là. Ils n'ont pas les mêmes couts, les mêmes normes de production, je ne suis...pas dégouté mais **désabusé par rapport à cela, j'ai l'impression qu'ici il n'y aura bientôt plus d'agriculture. Du moins l'agriculture familiale. Elle devrait perdurer mais c'est le contraire qui se passe**". Cependant, il reste motivé, il travaille beaucoup et les heures passées à travailler ne lui posent pas de problème, il aime son métier, par contre, il est souvent obligé de passer ses soirées sur des tâches administratives ce qui lui est particulièrement pénible.

Pierre **espère que l'agriculture ne va plus s'intensifier**, il aimerait aller vers une agriculture durable et raisonnée, c'est ce qu'il souhaite malheureusement, il a aussi "**l'impression qu'on se dirige vers d'immenses fermes complètement industrielles avec 10 000 ou 100 000 porcs en engraissement et puis d'un autre côté on aura quelques niches, quelques fermes biologiques, je crois que c'est vers cela qu'on se dirige, ce n'est pas mon souhait mais...**"

L'ENVIRONNEMENT

Pierre est convaincu "qu'il faut essayer de préserver l'environnement, c'est positif. C'est logique mais en même temps, je ne suis pas convaincu du BIO à 100% naturel, je crois qu'une agriculture raisonnée doit pouvoir vivre, continuer". Il a mis en place des MAE (couverture hivernale du sol, alignement d'arbre le long du ruisseau, tournières).

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Pierre pense qu'en prairie : *"cela peut servir, c'est un avantage, avoir un peu d'ombre c'est pas plus mal. Au niveau de l'érosion, oui, je suis certain que cela a une utilité"* mais il voit aussi des inconvénients *"c'est toujours moins productif le long du bois...l'inconvénient majeur c'est le temps que cela prend pour tailler, entretenir"*. Il pense qu'ils ont une importance esthétiques, il a aussi réalisé des plantations *"j'ai eu l'opportunité de demander la MAE, il fallait au moins un arbre tous les x mètres, je ne me souviens plus combien, il en manquait de temps en temps un, donc j'ai replanté, j'ai repiqué des saules"*.

L'AGROFORESTERIE

Pierre pense que des arbres en culture vont provoquer des problèmes de murissement des céréales *"il faut voir l'ensoleillement,... il n'y a rien à faire, une céréale elle ne sera pas mûre en même temps que le reste"*.

Il classe les avantages comme suit :

- 1) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 2) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 3) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 4) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 5) Paysage plus esthétique
- 6) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 7) Accroissement de la biodiversité

Il se dit intéressé par le concept et lui donne un 5 / 10 mais il est septique, ne croit pas à l'accroissement des revenus à l'hectare et estime ne pas avoir suffisamment de données *"je me méfie mais je ne suis pas contre, question de faisabilité rentabilité et par rapport à un propriétaire et peut-être aussi difficultés à mettre en œuvre"*.

Concernant son exploitation, il y voit autant d'avantages que d'inconvénients.

SCÉNARIO

Pierre précise que **"c'est quelqu'un qui n'a pas de terres qui vous parle"** et ceci conditionne sa réflexion. Il ne pense pas que cela augmenterait la valeur des terres et s'interroge sur la réaction qu'aurait son propriétaire s'il lui parlait de planter *"si je disais à mon propriétaire je vais faire des alignements d'arbres, le connaissant, je ne suis pas sûr qu'il serait très chaud"* et se demande ce que cela lui rapporterait en fonction des délais et de la durée du bail à ferme *"je ne sais pas combien de temps il faut pour faire des arbres d'une hauteur comme cela ?... donc il faut que cela ait une valeur parce que dans 30 ans c'est pas moi qui en profiterai vraiment, oui... je n'y crois pas parce que déjà je ne sais pas dans 30 ans ou seront les terres que je cultive, si jamais elles seront à quelqu'un d'autre ou si mon fils les reprendra ou qu'est-ce que j'en sais ? Investir du temps et de l'argent sans savoir si j'en tirerai quelque chose plus tard, ça je ne le ferais pas"*. C'est pourquoi il penche vers un modèle axé sur la rentabilité, la rapidité et sans contrainte (bois énergie).

S'il devait en parler à ses collègues, il parlerait *"en premier, de la faisabilité, et puis la rentabilité avec peut-être un intérêt oui"*. Il pense que *"le fait qu'il y en a déjà qu'ils le font c'est qu'il y a un intérêt"*. Il se demande combien d'agriculteurs sont engagés dans la démarche ? *"Comment est-ce que cela se fait, je ne vais pas commencer à planter des arbres tout seul ? Il faut payer des gens pour qu'ils le fassent et ils auront seulement le revenu à la récolte des arbres ou si c'est une MAE est-ce que j'aurais des aides ?"*

Programme	Anti-programme
Impact paysager	Difficultés liées à la durée du bail à ferme
Amélioration du confort animal	Difficulté de mise en œuvre pour le locataire
MAE	Gêne pour les machines
Protection des sols (anti érosion)	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Importance esthétique	Difficultés techniques à conduire les arbres
Diversification des revenus	Absence de débouchés pour les arbres
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
Production de matières organiques	Manque de données
	Complication administrative
	Problème aux cultures (perte de productivité)
	Entretien (temps)
	Montant de l'investissement
	Production non homogène sous les arbres

14. LUC - Eleveur Bovins Mixtes / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
Luc	50	Polyculture bovins mixtes (Holstein et BBB) 50% Betteraves sucrières ; maïs fourrage ; pois de conserverie ; colza ; lin ; froment ; escourgeon ; épeautre.	400	50 ha	48 ha	non	Propriété	Fermage

Luc a repris la ferme familiale en 1985, il y travaille avec son père et son épouse. Il exploite une superficie de 98 hectares. Il possède 50 hectares, le reste est sous contrat de fermage et il utilise aussi des prairies louées à l'année hors SAU. Il y a en permanence 400 animaux sur la ferme, 43 vaches en lactation plus une trentaine de veaux Holstein ainsi que 330 Blanc Bleu Belge. Luc a suivi une formation agricole à Carlsbourg. Il a 4 enfants de 4 à 20 ans, mais la reprise de l'activité est incertaine, seul son plus jeune fils s'y intéresse.

L'AGRICULTURE

La première vocation est de produire de la nourriture, il faut une agriculture performante mais le secteur est en souffrance car **"il n'est pas rentable"**, les investissements sont trop lourds, le temps de travail passé sur l'exploitation est de plus en plus important et le *"retour"* est qualifié de faible, ceci ayant pour conséquence que les jeunes ne sont plus motivés pour la reprise de l'activité. Le métier demande *"d'avoir la vocation, ça permet de passer un peu sur tout le reste"*.

Il pense que l'avenir de l'agriculture tient dans la cohabitation de plusieurs types d'agricultures de l'intensive avec des fermes de 500 hectares et d'autres modèles plus de proximités et biologiques.

Il vend 3-4 bêtes en vente directe sur la ferme par an et il même s'il trouve que *"c'est beaucoup mieux valorisé"*, il n'a pas le temps d'en faire plus *"mes journées sont archi complètes"*

L'ENVIRONNEMENT

Il est tout à fait pour, il faut composer avec l'environnement *"par le passé il y a eu des excès, il faut rectifier le tir...pas se mettre au bio mais adapter ses pratiques"*. Luc a contracté plusieurs MAE (couverture hivernale, fauches tardives, haies et arbres isolés)

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Il a des arbres et des haies sur son exploitation, il n'y voit pas beaucoup d'intérêt *"cela m'est égal, il y en a suffisamment ici"*. Il fait du bois de chauffage et a réalisé des plantations pour protéger son bétail du soleil mais pas en grande quantité *"quelques arbres, des saules"*. Pour les cultures, il constate que les cultures sont moins productives sous les arbres *"quand je vois des arbres en bords de route, le maïs qui poussent en dessous de l'arbre il est petit, ça fait des vagues..."*.

L'AGROFORESTERIE

Il a déjà entendu parler d'agroforesterie dans un article paru dans le sillon belge. Il s'agit soit de la production d'arbre précieux soit du bois énergie. A priori, il pense que c'est essentiellement un investissement pour les générations à venir *"je ne suis pas contre, mais si il n'y a pas d'inconvénients sur mes productions...**Je veux bien faire quelque chose pour les générations futures mais il ne faut pas que cela me demande du travail en plus, il ne faut pas que je sois pénalisé donc ce serait plutôt en bordure de champs"*** Dans ce sens, il se questionne sur le temps que prend l'entretien des plantations mais aussi sur la façon dont la PAC prend en compte les parcelles agroforestières. Il craint que ces dernières ne soient plus prises en compte dans leurs intégralités *"ils vont encore diminuer la surface des parcelles ? Quand on a un arbre ou une zone d'ombre, hop"*.

Luc pense que planter des arbres peut améliorer l'image de l'agriculture, surtout pour la question du stockage de carbone.

Il est trouve les avantages décrits intéressant et les classe comme suit :

- 1) Protection des sols (M.O., érosion, lessivage)
- 2) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 3) Accroissement de la biodiversité
- 4) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)

- 5) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 6) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 7) Paysage plus esthétique

SCÉNARIO

Luc pourrait démarrer dès la saison prochaine "à petite échelle planter une vingtaine d'arbre pour dire d'essayer", en fait il y pense depuis un an ou deux, il a sur une terre un talus ou rien ne pousse d'utile "il n'y pousse que des broussailles" il pense commencer par là.

Il n'envisage pas de planter en plein champs, il craint que cela ne pose de sérieux problèmes avec les moissonneuses donc il pense commencer en bordure et uniquement sur les terres lui appartenant parce que "au moment de la récolte de l'arbre à qui sera-t-il ? Au petit fils de celui qui l'a planté ou au propriétaire, à mon avis ce sera une source de conflit". Cependant, si la pratique s'installe, si cela devient rentable il changera d'avis et s'orientera vers le taillis linéaire.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Montant de l'investissement
Accroissement du revenu à l'ha (doutes)	Gêne pour les machines
MAE	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Protection des sols (anti érosion)	Problème aux cultures (perte de productivité)
Utilisation du bois de chauffage	Difficulté de mécanisation en plein champs
Amélioration de l'image de l'agriculture	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Absence de besoin de se diversifier (temps disponible limité, mais le besoin existe)
Impact paysager	Entretien (temps)
Diversification des revenus	Propriété des arbres sur des terres en location
Production de matières organiques	Investissement à long terme (générations futures)
Service écosystémique (séquestration carbone)	Problèmes PAC, quelle prise en compte des parcelles agroforestières ?
Valorisation des talus	

15. PIERRE LE. - Eleveur Bovins Laitiers / Volailles / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Pierre	41	Bovins laitier (Holstein) et élevage de volaille (Qualité différenciée) Polyculture Prairies temporaires, avoines, triticales, pois (atelier lait)	70 bovins 12000 Poulets	32 ha	8 ha	non	5 ha	35 ha

Pierre a repris l'exploitation familiale en 1997, avant ses parents produisaient de la viande (BBB) et travaillaient des vaches mixtes avec un atelier de transformation des produits laitiers. Il a maintenu l'activité de vente à la ferme jusqu'au décès de son père qui lui donnait un coup de main mais il a dû arrêter faute de temps. Aujourd'hui il possède un cheptel de 70 bovins avec 36 vaches en lactation (quota 290 000 lt.). Il exploite une superficie de 40 hectares dont 8 sont des cultures fourragères, le reste est en prairie. Depuis 2010 Pierre est en conversion BIO, essentiellement pour assurer la pérennité de son exploitation "Je ne suis pas bio avec des œillères, je ne suis pas passé bio par idéologie, je me suis dit qu'avec la structure que j'avais, **il fallait que je trouve une alternative, si je voulais maintenir la ferme dans l'avenir**" et il pense que la conversion BIO était une bonne initiative "c'était une belle solution, depuis que je suis passé bio, je suis assez confiant et motivé". Il a aussi un poulailler de 12 000 places avec des Volaille Qualité Différenciée⁵⁴. Il possède 5 hectares des terres qu'il exploite, le reste est sous contrat de fermage. Il travaille seul sur l'exploitation, il est marié et son épouse travaille "à l'extérieur". La reprise de l'activité reste incertaine, il a 2 enfants de 8 et 10 ans. Pierre est ingénieur agronome de formation. Dernièrement il a aussi installé des panneaux photovoltaïques sur sa ferme.

L'AGRICULTURE

Le secteur agricole manque de lisibilité, de perspectives. Le paysage économique a fortement changé, d'un marché national, on est passé à une économie mondialisée "Y a 20 ans on était sur la Belgique, 10 ans, c'était

sur l'Europe et maintenant il faut avoir une vue mondiale du commerce et de l'agriculture parce qu'on dépend de pleins de facteurs qu'on ne maîtrise plus" et il s'agit d'une des raisons qui l'a fait opter pour le BIO et les circuits courts "c'est pour ça aussi que mon passage en bio, c'est aussi la volonté de raccourcir les circuits, de pouvoir maîtriser mieux les intrants, d'être plus autonome, de moins dépendre de gens extérieurs". Ces modifications d'échelles amènent une cohorte de contraintes "Les charges administratives, la paperasserie, ça devient pénible ; hier j'ai passé ma journée au bureau... ça devient lourd !".

Pierre espère que l'avenir de l'agriculture sera une agriculture durable, énergétique et de proximité. Il ne croit pas à une agriculture orientée vers les nouvelles technologies et s'il pense que la vocation principale de l'agriculture est de produire de la nourriture, elle doit avant tout nourrir l'agriculteur "**je produis d'abord pour faire vivre ma famille**".

L'ENVIRONNEMENT

Le secteur agricole va devoir opérer "un grand virage". Ce changement ne sera pas le passage obligé au BIO mais une modification des pratiques basée sur une réflexion plus globale de la façon de produire. Il faudra être plus autonome, moins dépendre des importations et réduire les intrants. Il pense que cette réflexion sera commune au secteur tout entier, peu importe les orientations.

Le changement est déjà perceptible "Il faudra qu'on change sa façon de faire, mais ça ne sera pas du 100% bio et bannir d'un seul coup tout ce qui est industriel, ça sûrement pas. Je travaille, depuis des années, avec un fermier qui est en grandes cultures, à part que je dois faire des choses bien précises ou que je ne peux pas faire, lui par son cheminement, arrive pratiquement à faire les mêmes choses : réduire les intrants, être le plus autonome, maintenir son capital-sol...mais il est en grandes cultures...donc plus de vert mais bannir l'industriel ou les gars qui utilisent des phytos, non ; c'est les utiliser différemment". Il constate les mêmes changements en élevage "Regardez le soja Il y a de plus en plus de gens qui cherchent à produire leurs protéines eux-mêmes ; donc ça veut dire moins d'importation, moins de transport, moins d'engrais azotés, tout se tient, le changement est global, celui qui ne prend pas le train maintenant il va avoir dur".

Enfin, son choix pour le BIO lui permet d'en utiliser l'image pour vendre ses produits et "parce qu'il est bien obligé de suivre le mouvement". Il pense qu'il va redémarrer une activité de vente à la ferme mais sous d'autres conditions (investissement en matériel).

Pierre a encore des MAE pour des arbres et des haies mais pour le reste (couverts hivernaux) "avec ma conversion BIO cela ne rentre plus dans l'assolement".

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Il y a des haies et des arbres sur l'exploitation "si je ne les avais pas ce serait triste". Il a planté 150 mètres de haie pour bénéficier des MAE "des chênes, des sorbiers, des fruitiers, suite à un remembrement en 2000, on avait la possibilité de replanter, de faire un brise vent". Il reconnaît les avantages en matière de lutte contre l'érosion et protection du bétail mais il constate des différences de productions sous le couvert des arbres "par l'ombrage, une plus grande humidité à ces endroits là et vous avez une production d'herbe" surtout en période de sécheresse "mais cette herbe n'est pas mangée...trop haute... moins appétante ?". Il y a aussi les inconvénients pour les machines et l'entretien mais en prairie il pense que ce ne sont pas "vraiment des inconvénients" et "préfère les avoir que de ne plus les avoir".

L'AGROFORESTERIE

Pierre est dubitatif, il a déjà entendu parler d'agroforesterie, il s'est renseigné et "franchement...je ne sais pas... ce que j'ai lu, il y avait à boire et à manger dans les deux sens... je ne sais pas s'il y a un réel intérêt... je n'ai pas d'avis définitif sur la question". Il pense que l'agroforesterie doit encore faire ses preuves mais il est "ouvert à ce type de choses" et convaincu des bénéfices agroenvironnementaux. Il donne un 6 au concept et classe les avantages comme suit :

- 1) Protection des sols (M.O., ⚡ érosion, ⚡ lessivage)
- 2) Accroissement de la biodiversité
- 3) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 4) Paysage plus esthétique
- 5) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 6) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 7) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)

SCÉNARIO

Pierre aimerait voir des projets, il craint qu'il n'y ait pas assez de recul et *"il y a moyen de trouver autant d'avantages que d'inconvénients ...mais pour l'instant on va trouver plus d'inconvénients"* essentiellement en culture *"en prairie il y a moins d'inconvénients. Pour moi, le bénéfice de faire ça dans une prairie sera plus important que dans une culture ; en culture il faut passer avec des machines, en prairie ça gêne moins"*. Il pense que les problématiques liées à la présence d'arbres et de haies seront rapidement résolues par une autre façon de travailler. Pour son exploitation, il imagine un système de pré-verger à base de fruitiers ainsi que des arbres de valeurs (chênes) et des haies. Il pense que l'agroforesterie sera réservée aux propriétaires.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Montant de l'investissement
Importance esthétique	Gêne pour les machines
Spéculation sur la valeur de la terre	Complication administrative
MAE	Difficultés techniques à conduire les arbres
Brise vent	Manque de données
Capitalisation en vue de la succession	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
Protection des sols contre l'érosion	Entretien (temps)
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Production d'herbe plus importantes mais de moins bonne qualité sous le couvert des arbres
Production de matières organiques	
Impact paysager	

16. JOSPEH V. - Grandes Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Joseph	65	Polyculture : froment, colza, escourgeons, betterave, chicorée inuline, pois, pomme de terre (sous contrat)	/		265 ha	47 ha	265 ha	0 ha

Joseph a débuté son activité en 1968, il s'agissait d'un bien familial. Son père était arboriculteur dans la région de Tongres. Suite à divers avatars survenus dans la production des fruits (plusieurs pertes dues aux conditions climatiques) il a décidé de s'orienter vers l'agriculture et reprendre la ferme de ses grands parents. Il a créé une société agricole qui exploite aujourd'hui les 235 hectares qu'il possède. Joseph *"fait 100 % cultures"* et n'a *"jamais fait autre chose"*. Son fils (36 ans) travaille avec lui et va reprendre l'exploitation cette année. Ensembles, ils avaient voulu démarrer un projet de maraîchage (7 à 8 hectares) en association avec un autre fermier mais ce dernier a été victime d'un accident et son fils a repris une autre activité avant de reprendre cette année *"j'étais à temps plein et mon fils avait une petite activité à côté, je vais arrêter cette année et il va tout reprendre dès l'année prochaine, après la moisson, c'est ma dernière récolte"*

Il a déjà été tenté par d'autres orientations mais il pense aussi qu'il a *"déjà quand même assez bien"* et puis aussi parce qu'il manque de main d'œuvre. Il estime par contre que *"les fermiers qui ont entre 50 et 60 hectares et qui n'ont pas assez pour faire de la grande culture, si ils veulent résister doivent aller vers autre chose"*.

L'AGRICULTURE

Joseph se dit extrêmement préoccupé par le productivisme agricole et les problématiques engendrées **"on ne peut plus pousser la production agricole à l'extrême"**. Il voudrait revenir à des systèmes de productions plus équilibrés, de proximité et surtout moins nocifs pour la santé et l'environnement et sa *«grande crainte aujourd'hui est de nourrir le monde avec un produit relativement sain»*. Il juge les produits phytosanitaires dangereux et mal utilisés. Premièrement il y en a trop, il faut *"éliminer la moitié des phyto qui existent... il y en a qui font double emploi, pour une maladie il y a 10 produits, il faudrait éliminer les 5 plus méchants pour l'homme"*. Deuxièmement ils ne sont pas correctement utilisés *"il faut absolument revoir les produits phytos utilisés... il faut en éliminer beaucoup...cela ne va plus, quand il y a une maladie il faut la traiter mais il ne faut pas exagérer avec le préventif on inonde notre produit, il faut qu'il y ait une conscience, je crois que si l'on sait produire quelque chose de relativement sain avec un minimum de traitements, ce qui est nécessaire pour garantir une bonne récolte"* et *"il faudrait faire des études sur des variétés mieux résistantes"*.

Le marché des productions agricoles est volatile à l'exemple du froment *"quand ils étaient à 0,88 euros on les mettait à l'intervention, c'est la CE qui devait les racheter à ce prix là. Vous avez 100, quand vous avez 105, les*

acheteurs laissent tomber au plus bas, **il n'y a plus aucuns scrupules là-dedans**, quand il y a 5 % de trop, c'est l'effondrement total, c'est moitié prix, s'il y a 5% trop peu les prix sont doublés. Il faut une régulation du marché" et rétablir "un bon équilibre entre un prix de revient et un prix de vente". En cause, la mondialisation et l'ouverture des marchés "nous, petits indépendants, on ne représente rien dans la masse mondiale, on n'a aucune influence et une fois que ça commence à spéculer sur les céréales, les groupes américains, on a vu il y a quelques années les céréales ont commencé à monter, monter, tout le monde gardait, gardait et à un certain moment, les fonds de pension américains ont revendu en 2-3 jours, ça s'est effondré d'un coup de 10, 20 % et au revoir merci, ils n'ont jamais plus remonté, c'est comme le sucre, s'il y a 2-3 % de trop peu, les américains commencent à spéculer dessus, il monte, il double, ils revendent...il n'y a plus de réalité dans le marché". Comme céréalier, Joseph a du adopter une stratégie spécifique bien qu'il pense que ce soit une aberration "il y a 4 ans on nous disait qu'on produisait beaucoup trop de froment. A la moisson, on vendait les froments à 88 euro-cent le Kilo, deux ans après on les vend 2,3 euro. L'année passée on en a vendu à 1 euros, 1,05 euros et 1,10 euros ce qui est en dessous du seuil de rentabilité même avec les primes, cette année-ci ils sont de nouveau à 2 euros !... Cette année-ci j'ai vendu 1,44 euros avant saison puis 1,59 euros, puis 2,00 euros et maintenant 2,30 euros... il n'y a aucune logique dans les prix agricoles". Il doit vendre un tiers ou un quart en mars "avant campagne" pour avoir un prix moyen. Il n'a pas le choix "**c'est du sauvage, quand on commence à spéculer dessus**" et doit aussi choisir plusieurs productions "je l'ai dit à mon fils, quand on a plusieurs produits, on a vu des fois le sucre très cher, le froment bon marché cette année c'est le contraire". Concernant la hausse éventuelle des prix liée aux agrocarburants, Joseph n'y croit pas "Non, non, je ne pense pas, quand il y a pénurie oui, mais quand il y a excès non" mais il s'agit d'une question d'éthique "Est-ce qu'il faut produire pour BioWanze quand il y a faim ? Non !".

Pour toutes ces raisons, Joseph pense qu'il faut développer une agriculture de proximité qui permettrait d'enrayer ces problématiques et aurait le double avantage de créer de nombreux emplois "**Il faut une production locale**, de proximité... il y a des petits créneaux à développer mais il faut une organisation qui valorise les produits...Je crois que si la qualité pouvait se faire localement, ça peut **sauver beaucoup d'agriculteur** et quand ils devront faire la reprise ce sera plus facile" il explique les différentes problématiques rencontrées avec les importations de produits agricoles "**l'agriculture on l'a poussée vers son extrême, pour finir, on n'est plus que quelques-uns, mais si on produisait un peu plus normalement, il y a encore beaucoup de place....c'est le problème de l'agriculture industrielle**, il est difficile de défendre un produit bien produit ici parce qu'il est mal produit ailleurs". Le métier est difficile "on n'a jamais de garantie à 5 ans, cela a toujours été oui mais parce qu'on s'est agrandi" mais aussi parce que aujourd'hui les investissements sont trop important et les jeunes ne peuvent plus se les permettre "on a une telle évolution que voilà... **si demain on pouvait produire peut-être moins mais plus sain et un peu plus cher, il y a un avenir fou pour des gens qui ont une ferme moyenne**".

L'ENVIRONNEMENT

Joseph pense qu'il faut aller vers une agriculture durable et raisonnée. Sur son exploitation il essaye d'éviter au maximum l'utilisation de produits potentiellement dangereux pour l'homme mais aussi pour l'environnement, comme le Roundup "il laisse des traces, certains pensent qu'il faut le défendre, moi je pense qu'il faut le limiter, dans ma ferme, j'essaye d'exclure le Roundup au maximum, dans les endroits ou il y a des pierres pour le chiendent, quand il y a des pierres, tu ne sais pas bien déchaumer, je fais un passage tous les 4-5 ans mais quand c'est des terres pleines, dans les autres terres, tu n'a pas jamais besoin de Roundup. On est en train de polluer les nappes souterraines. Dans 20 ans ? Ils ne vont quand même pas nous tuer, cela doit être exceptionnel, justifié mais pas systématique. Limiter son utilisation à 10 % de sa ferme, vous ne saturerez pas vos terres. Je suis contre les phyto mais parfois il en faut".

Il a souscrit plusieurs MAE (tournières enherbées le long des bois) dont il est satisfait.

L'AGRICULTURE & L'ARBRE :

L'arbre est gênant pour l'agriculture moderne surtout en grandes cultures, il a déjà abimé du matériel "c'est difficile avec les machines d'aujourd'hui... quand les branches des arbres deviennent plus grandes, moi j'ai une moissonneuse de 7 mètres, un toute grosse, des tracteurs de 300 chevaux, du gros matériel, un jour j'ai cassé un rétroviseur contre une branche, c'est électronique" et très onéreux. Il constate que les productions sont moins bonnes en lisières de forêts "au bord du bois, c'est toujours moins de production" c'est pourquoi il y installe des tournières.

Ce qui présente outre la compensation financière de nombreux avantages. Il évite d'abimer ses machines dans les branches mais aussi les dégâts de gibiers : "je suis déjà très content avec les bois que j'ai ou je peux mettre des tournières. On ne va plus trop contre le bois, on n'abime pas, et quand c'est côté nord, contre le bois il n'y a pas grand-chose, on met une herbe qui pousse, les chevreuils s'y tiennent, on fauche une fois par ans, les

chasseurs sont contents, c'est adapté, tout le monde est content... les chevreuils sont là ils ne vont pas dans le froment, on n'a pas mis n'importe quoi, les plantes qu'il y a dedans, les chevreuils sont attirés, ils ne vont pas deux mètres à côté. C'est très bien, le long des bois".

Joseph a des bois et des arbres sur ses parcelles qu'il maintient pour des raisons d'ordre culturelle "j'ai des petits bois, 2, 3, petits bois que la nature m'a imposé mais il faut être honnête, je n'irais pas planter au milieu de mes terres. Ils y sont, ils ont toujours été, ils y sont parce qu'il y a eu un petit étang, l'autre c'était un four à chaux et l'autre c'était pour la chasse il y a plus de 100 ans. J'ai aussi des bois autour de mes terres, on n'est pas dans une situation où il n'y a pas de bois. Faut-il encore remettre des bois entre ? Je ne dis pas qu'ils me gênent mais en recréer plus, cela risque de devenir un inconvénient. Les bois au milieu des terres, cela fait partie du paysage, on l'accepte mais on ne va pas en recréer parce qu'il y en a assez".

Joseph est propriétaire de 47 hectares de bois à qui il confère une utilité plus sociale qu'économique "Le bois, c'est presque le social du village, tout le monde va couper des bûches... avant la crise du mazout, il n'y en avait pas beaucoup". Il estime très mal entretenir le bois "l'ingénieur forestier me dit que j'exploite très mal mes bois parce que je suis trop conservateur, j'aime que cela soit beau et je coupe difficilement".

L'AGROFORESTERIE

Joseph a déjà entendu parler du concept, il n'y voit pas trop d'intérêts, il pense que c'est surtout des inconvénients pour la culture "quand vous avez une belle grande campagne, mettre une bande d'arbres au milieu, les arbres font des branches, les moissonneuses et tout cela ? On n'a pas de si grandes campagnes, avec les villages,... dans les bonnes terres c'est difficile avec les machines d'aujourd'hui".

Au départ, Joseph ne comprend pas l'intérêt de mélanger des arbres et des cultures "je ne serai jamais intéressé. Si on m'oblige à le faire, il faudra bien, je prends la moins bonne terre et je plante au milieu. Si cela intéresse des gens, tant mieux mais moi j'ai des bois. Je ne comprends pas pourquoi on ne fait pas des bois, qu'est-ce que cela représente ?". Il dit aussi n'y avoir "jamais pensé à cela parce qu'ici il y a déjà beaucoup de bois". Il n'a pas imaginé l'aspect multifonctionnel de l'agroforesterie, exploiter plusieurs produits sur une même parcelle est une nouveauté pour lui "parce qu'on travaille avec les machines à côté, et cet arbre a une meilleure valeur après ? Non ? Oui, donc **ce n'est pas la valeur de l'agriculture seule**,....alors oui, c'est intéressant".

Il classe les avantages comme suit :

- 1) Protection des sols (M.O., Ⓓ érosion, Ⓓ lessivage)
- 2) Accroissement de la biodiversité
- 3) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 4) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 5) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 6) Paysage plus esthétique
- 7) Amélioration de l'image de l'agriculture

Il ne pense pas que la plantation d'arbre sur une parcelle va en augmenter la valeur "parce que la terre, avec ou sans ce sera toujours la terre". Il ne croit pas non plus à l'impact paysager "on est déjà dans une belle région". Concernant la valeur des arbres, il ne sait pas, le prix du bois est "encore pire" que celui des céréales alors dans 30 ans, nul ne sait comment cela va évoluer.

SCÉNARIO

Ce qui l'intéresse le plus est le potentiel du taillis linéaires à courte rotation surtout pour la production de bourgeons "il y a un avenir dedans ça c'est certain" Il a voulu démarrer un projet "il y a quelques années... avec une personne qui est dans l'industrie pharmaceutique, pour faire des plantes médicinales, je voulais faire 5 - 10 ha à côté de la ferme, on gagne ou on ne gagne pas mais ici, ça m'intéresse plus parce qu'on produit quelque chose qui a un impact sur le bien-être humain" Il aimerait que son fils commence "si mon fils voulait reprendre, faire des bourgeons, là on peut faire des produits, bon, moi je vais arrêter mais si je pouvais avoir du contact un jour avec des gens, si je pouvais décider mon fils comme il a arrêté son autre activité, là c'est intéressant médicalement. Là c'est quelque chose que je trouve cela super intéressant. Je ne dis pas qu'il le fera mais moi j'aurais 10 ans de moins ça c'est une chose qui m'intéresse ...Oui, le verger c'est bien aussi honnêtement, il y a des choses qui peuvent intéresser l'agriculteur, des choses qui sont valables".

Il imagine le schéma suivant : "L'arbre idéal, c'est le plus noble, pour faire cela en pleine culture, il faut des arbres de hautes qualités, de valeur ou autrement pas, vous n'allez pas mettre un peuplier ni un frêne qui pousse partout dans les bois, **il faut faire une étude**,...ou un attrait pour la médecine, si demain on me propose de faire des ifs, demain je plante des ifs. Je suis très sensible à cela. **Tu gagnes ta vie en aidant la société, même que tu la gagnerais moins bien tu as une satisfaction**...il faut trouver l'équilibre".

Programme	Anti programme
Responsabilité sociétale	Montant de l'investissement
Accroissement du revenu à l'ha	Gêne pour les machines
Importance culturelle	Complication administrative
MAE	Difficultés techniques à conduire les arbres
Capitalisation en vue de la retraite	Problème aux cultures (perte de productivité)
Potentiel de production industrielle de molécules naturelles	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
Diversification des revenus	Absence de besoin de se diversifier
Protection des sols (anti érosion)	
Amélioration du confort animal	
Production de matières organiques	
Capitalisation en vue de la succession	
Biodiversité	
Multifonctionnalité de l'agroforesterie	

17. ALAIN - Eleveur Bovins Viandeux / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
ALAIN	40	Polyculture bovins viandeux (Blonde d'Aquitaine) : froment (10 ha) cultures fourragères (maïs ray-grass -10 ha-)	250	60 ha	20 ha	non	30 ha	50 ha

Alain a 40 ans, en 1995 il a repris l'exploitation familiale qui était orientée dans la production de viande en Blanc Bleu Belge. Il a décidé de changer de spécialisation et élève aujourd'hui des Blondes d'Aquitaines, il y a en permanence 250 bêtes sur la ferme (100 vaches, 50 génisses et 100 jeunes bêtes). Il exploite une superficie totale de 80 ha, essentiellement pour le bétail (70 hectares de prairies et cultures fourragères) et 10 ha de culture de vente.

Alain possède 30 ha, le reste est en contrat de fermage. Bien qu'ayant 3 enfants âgés de 3, 11 et 14 ans, la reprise de l'activité est incertaine, personnellement il pense qu'il ne *"finira comme agriculteur"*. Avant de reprendre l'exploitation, Alain était commercial, il est gradué laborantin.

L'AGRICULTURE

Il est démotivé par l'évolution du monde agricole, il n'a plus d'espoir *"moi j'en ai ras le bol... je vois que je n'ai pas d'avenir là dedans"*. Sa désespérance vient principalement du fait qu'il y a trop de concurrence de l'étranger et surtout dans le secteur de la viande, il y a trop de frais, trop de contrôles qui sont payants et ne rapportent rien. Il a des difficultés à faire des marchés corrects et à *"toucher son argent"*. Il est peu loquace et fatigué. Pour ces raisons, il aimerait diversifier son activité, il voudrait *"sortir de l'agriculture"*. Il pense aller vers d'autres productions, cherche des alternatives car selon lui l'avenir de l'agriculture est intensive et résolument productiviste et il n'y trouve plus sa place *"finalement on va encore sélectionner plus, on va produire plus et voilà !"*. Les circuits courts, la proximité, il n'y croit pas car *"même dans l'élevage BIO la nourriture du bétail est importée"*.

L'ENVIRONNEMENT

Il estime que cette prise en compte est une bonne chose, surtout la question de la traçabilité des viandes.

Il pense que l'agriculture est là pour produire de la nourriture et pour cette raison il dissocie agriculture et environnement, ce sont deux activités séparées *"je pense que c'est réellement quelque chose pour produire de la nourriture et pas pour entretenir le paysage comme on veut le faire faire pour le moment... c'est vraiment ça la vocation : de produire"*.

Alain a souscrit plusieurs MAE (prairies à haute valeur écologique et 3 km de haies).

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Les arbres et les haies ont une importance esthétique et culturelle. Il reconnaît leur utilité en matière de protection des sols et tire profit des MAE. Il a planté des haies sur ses terres, pour des raisons esthétiques. Il les a plantées avec un ami et est content du résultat, cependant, il pense que les haies sont vectrices de la gale *"peut-être un peu plus, à partir du moment où il y a des haies, il y a assez bien de gale ici en Belgique... la gale se tient dans les haies"*.

Il a déjà vendu des arbres mais ce ne fut pas lucratif, il évoque des peupliers qui devenaient gênants pour ses bâtiments et qui ont du être exploités *“dans le marché c'était : il prend les bois et moi je suis débarrassé”*.

L'AGROFORESTERIE

Il a déjà entendu parler d'agroforesterie, il aimerait en savoir plus, il apprécie le concept et pense qu'il aurait déjà pu démarrer avec des plantations de fruitiers *“j'aurais été intéressé pour faire ça... oui”* mais essentiellement en prairie *“parce qu'en culture, à mon idée, ça n'aura pas trop d'utilité, ici on cherche trop à produire”* et malgré les inconvénients en prairie *“ça fait beaucoup d'ombre, après l'herbe ne pousse plus en dessous”* il donne une note positive au concept en précisant que *“ça peut être bien pour ce qui est esthétique, diversification, pompage d'azote, voilà : c'est le côté objectif mais ce n'est pas un côté de rentabilité qui me font mettre 6-7”*.

Il classe les avantages proposés comme suit :

- 1) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 2) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 3) Paysage plus esthétique
- 4) Accroissement de la biodiversité
- 5) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 6) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 7) Protection des sols (M.O., ⚡ érosion, ⚡ lessivage)

Concernant les contraintes il redoute les complications administratives, apanage de la Belgique *“on va encore nous casser les pieds pour les distances, s'ils sont entretenus... ici en Belgique oh la la !... j'ai quand même été 2-3 fois en France...j'ai quand même l'impression qu'ils sont plus soutenus”*.

SCÉNARIO

S'il peut obtenir des aides, il démarrera la saison prochaine *“si y avait quelque chose...si on me tenait informé... j'ai des prairies... mettre des rangées d'arbres fruitiers... maintenant si il faut payer je ne le ferais pas, si y a un peu des aides, pour mettre des arbres, j'aime autant”*. Il débiterait avec un pré verger, des cerisiers pour des raisons essentiellement esthétiques. S'il devait en parler à ses collègues, il ne leur parlerait pas d'esthétique et c'est bien là la difficulté *“sur l'esthétique...l'esthétique que ça pourrait apporter ; mais enfin dans mon territoire, si voulez qu'ils ouvrent les oreilles, il faut parler rentabilité, faut parler argent, c'est problématique. Oui, pff... c'est pas ce qui me ferait déclencher, mais si vous dites esthétique, ils ne vont pas déclencher ici en Belgique... le côté esthétique, si on devait en parler avec les gens, c'est quand même beaucoup plus beau une rangée d'arbres comme ça, dans des terrains”*. Il parlerait de productivité *“il faudrait leur dire, s'ils ont des arbres, il y a moyen de rentabiliser ça avec des primes ...c'est ce qui les ferait écouter, c'est ce qui leur ferait ouvrir l'oreille”*.

Enfin, Alain pense que cela pourrait aussi être facteur de durabilité entre le propriétaire et l'exploitant, et améliorerait l'image de l'agriculture.

Programme	Anti-programme
Diversification des revenus	Montant de l'investissement
Produire autrement	Gêne pour les machines
Impact paysager	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Absence de débouchés pour les arbres
Amélioration (durabilité) des relations avec le propriétaire	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
MAE	Complication administrative
Protection des sols (anti érosion)	Problème aux prairies (perte de productivité)
Importance esthétique et culturelle	Faible valeur du bois
Bénéfices éco systémiques	
Potentiel de production industrielle de molécules naturelles	
Multifonctionnalité de l'agroforesterie	
Amélioration de relations entre le propriétaire et l'exploitant	

18. ETIENNE - Eleveur Bovins Viandeux / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Etienne	39	Polyculture élevage viandeux (BBB) Betteraves sucrières, maïs, pois de conserverie, féveroles, lin, froment, escourgeon, épeautre, chicorée (inuline)	200	55 ha	40 ha	non	20 ha	75 ha

Etienne a 39 ans, il est marié et a deux enfants de 5 et 8 ans. Il a repris l'activité de ses parents en 1996 *"c'était une ferme mixte, betterave, céréale, pommes de terres, et blanc bleu et du commerce à la ferme comme on pratiquait à l'époque"*. Sa mère l'aidait à vendre des produits à la ferme mais après le décès de son père, elle n'a plus voulu continuer l'activité. Il a une formation d'ingénieur industriel en agriculture ainsi qu'une spécialisation en boucherie charcuterie (ce qui lui permet de pratiquer la découpe).

Il a un cheptel de 200 Blanc Bleu Belge, il veut rester dans le culard mais opère des croisements avec des taureaux d'origines diverses depuis 4 ans (Charolais, Maine-Anjou ou Blonde d'Aquitaine) pour obtenir plus de rusticité. Il exploite 95 hectares, 40 % de prairie et 60 % sont en culture dont une partie est destinée au bétail (maïs et féverole) le reste étant destiné à la vente. Il possède 20 % des terres et 80 % sont sous contrat de fermage. Il a essayé à plusieurs reprises de se diversifier (maraichage, pommes de terre de consommation, essais divers de cultures légumières dont carottes de 1996 jusqu'en 2004 en vente directe mais arrêt par manque Uth) ainsi qu'un projet de poulailler bio (3000 volailles) abandonné suite à des complications administratives liées aux règlements communaux. Actuellement il réfléchit à l'installation de panneaux photovoltaïques.

L'AGRICULTURE

Etienne pense que la société a une mauvaise perception du monde agricole. Il est conscient que son mode de production *"n'est pas parfait"* que l'agriculture a été trop orientée vers la productivité au détriment de l'environnement mais la situation est en cours d'amélioration, il constate une évolution globale vers moins d'intrants. Comme beaucoup de collègues, il se sent prisonnier d'un modèle de production qu'il qualifie de *"système agricole traditionnel"* dont il est difficile de s'extraire ***"on nous a habitué à produire et le fruit de notre travail ne nous permet pas de changer notre façon de travailler, on est dans un système où les charges sont là, les investissements sont là et je ne peux pas me permettre de faire autre chose, je n'ai pas les reins assez solides pour prendre un virage,... il y a ce système de primes, d'aides... je suis contre le système des primes mais on ne sait pas faire sans"***.

Il aimerait aller vers plus d'autonomie, vers l'autosuffisance, produire la nourriture du bétail et vendre à la ferme mais bien souvent les techniques de production sont orientées vers un seul modèle dont on ne sort pas du jour au lendemain *"on ne maîtrise pas grand chose"*. Il pense que l'agriculture est multiple ce *"n'est pas juste produire...il y a tout un équilibre, la nature, le sol"*. Malgré ses difficultés Etienne reste *"motivé ça on l'est, ou sinon on ne le ferait pas ! On est né dedans"* mais les charges et les investissements sont énormes avec des incertitudes et aucune vision à long terme, c'est pourquoi il pense qu'il n'orientera pas ses enfants vers l'agriculture.

L'ENVIRONNEMENT

Pour Etienne, s'il pouvait se passer des traitements, il le ferait mais il est seul avec 95 hectares et il n'a pas les moyens d'embaucher, il s'agit d'un frein vers *"plus d'environnement"*. Le temps de travail disponible : 1 UTH / 95 ha (son exploitation) ne lui permet pas de pratiquer une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Etienne trouve que la réglementation environnementale à l'appréciation des communes (arrêtés communaux, réglementation / urbanisme) vient en plus des autres et complique la situation (un projet de poulailler bio "sur parcours" a été abandonné pour cette raison).

Il souscrit des MAE (actuellement couverture hivernale des sols).

L'AGRICULTURE & L'ARBRE

Il a un *"petit peu"* d'arbres et de haies sur ses parcelles, pour l'esthétique et pour la protection du bétail, il utilise le bois. Son grand-père était siropier et *"il entendait parler de tout cela quand il était petit"*. Il a réalisé des plantations pour intégrer ses constructions et il *"a en tête de faire des haies pour le bétail"* bien que *"certains disent que c'est un nid pour maintenir les parasites...j'arrive à maîtriser, je lave mon bétail"*. Concernant les inconvénients, il y a l'entretien mais si c'est bien géré et les problèmes sont moindres, il n'a pas de problèmes pour le bétail.

L'AGROFORESTERIE

Il s'y intéresse et s'est renseigné. Cela lui permettrait d'avoir une vision à long terme à la différence de l'agriculture d'aujourd'hui *"tout change, on a difficile d'avoir une perspective à long terme"*. Il pense que l'agroforesterie **"part sur des cycles plus long, pour savoir ou l'on va, je serais prêt à me lancer dans l'histoire"** Il apprécie le côté agriculture durable, le stockage de carbone, la biodiversité, il est en attente d'informations techniques, économiques et réglementaires.

Il classe les avantages comme suit :

- 1) Paysage plus esthétique
- 2) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 3) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 4) Accroissement de la biodiversité
- 5) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 6) Diversification des revenus (besoin de références)
- 7) Augmentation de la valeur foncière des terres

Il donne un 7 au concept, il y est favorable mais il y a encore beaucoup d'imprécisions. Il ne pense pas que l'agroforesterie va augmenter la valeur de la terre, compte tenu du contexte productiviste de l'agriculture actuelle. Par son orientation (polyculture élevage,) la production de matière organique ne l'intéresse pas.

Il est favorable à la diversification **"je suis ouvert et pour moi, continuer l'agriculture comme on la fait aujourd'hui ce n'est pas le top"**.

SCÉNARIO

Pour son exploitation *"si je décide de faire le pas"* il faut qu'il soit mieux informé sur la législation tant européenne que communale *"je serai plus vite partant pour en faire dans les pâtures, mais je ne serais pas contre de le faire en parcelles, cela me plairait d'avoir des références, des chiffres..."*. S'il devait en parler à ses collègues, il parlerait de l'amélioration de l'image de marque tout liant la productivité et la rentabilité. Il faut que cela mûrisse *"on est quand même parti sur des années..."*.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Montant de l'investissement
Accroissement du revenu à l'ha	Gêne pour les machines
Diversification des revenus	Absence de débouchés pour les arbres (besoin de références)
Impact paysager	Complication administrative
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Diminution de rendement ou de surface pour la culture (besoin de références)
MAE	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
Importance esthétique et culturelle	Absences de données, manque de références technique, économiques et légales
Intégration des bâtiments	Pas d'augmentation de la valeur foncière de la terre
Utilisation des produits associés	Absence de besoin en MO (élevage)
Durabilité, perspectives à longs termes	
Bénéfices éco systémiques	
Biodiversité	
Amélioration de l'image de l'agriculture	

19. LUC - Eleveur Bovins Laitiers / Culture de Sapin de Noël

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Luc	51	Bovins laitiers (Holstein (pie rouge / pie noire) Sapin de Noël	150	15 ha	2 ha	non	6 ha	9 ha

Luc a commencé l'exploitation en 1983 avec ses parents et son oncle. Ils exploitaient deux fermes d'une superficie de plus de 200 hectares. En 1995 ils se sont séparés. Luc a créé une société agricole et a du se séparer d'une des deux fermes. Au fur et à mesure, il a du revendre ou remettre des terres *"parce que ça n'allait pas et*

qu'on a tous pris des voies différentes...ça a diminué tout doucement...on vient d'en revendre encore 40 (ha) l'année dernière". Principalement pour des raisons foncières, les prix des terrains ne cessent d'augmenter : **"des terrains à 1 million, ici dans le Condroz, ça ne vaut pas ça, et (pour) un fermier c'est pas possible de les payer avec une culture... faut m'expliquer... c'est ça qui ne va pas..."**. Cette situation oblige certains propriétaires à reprendre leur terrain et à les exploiter eux même. Luc a vécu cette situation et aujourd'hui il lui reste 15 hectares de prairie et il exploite 2 hectares de sapin de Noël (10 000 pl/ha), des épicéas (*Picea abies*, *Picea omorika*, *Picea pungens*) et des sapins (*Abies nordmanniana*), il a un point de vente à Liège depuis 16 ans et fournis les magasins, comme il est le seul à la faire dans la région son activité est rentable, **sans le commerce de sapin de Noël il aurait arrêté**. Luc possède 6 hectares, il en a 8 sous contrat de fermage et les 2 hectares de sapins de Noël sont des arrangements avec les propriétaires des terrains (culture à gibiers). Il élève 70 vaches laitières (Holstein -pie noire et rouge-) et a en permanence 120 animaux sur la ferme et une trentaine est en pension chez d'autres fermiers jusqu'au vêlage.

Il a voulu diversifier son activité (vente à la ferme) mais compte tenu du travail supplémentaire que cela lui aurait demandé ainsi que les investissements, il ne l'a pas fait. Luc est divorcé et a 3 enfants, son fils de 16 ans voudrait reprendre ses activités *"il ne voit que cela"*. Malgré les difficultés rencontrées, Luc reste quelqu'un de motivé *"j'ai ça dans le sang, j'adore mon métier"*.

L'AGRICULTURE : Il ne s'agit plus du tout la même agriculture que quand il a commencé : *"on s'occupait plus de ses terres et de ses bêtes ; maintenant faut commencer par les papiers, si on veut s'en sortir ; c'est le revenu principal*. Le prix des terres et les comportements ont aussi évolués *"Et la mentalité n'a fait qu'empirer avec le prix des terrains, les primes PAC qui sont liées à la terre ; tout devient inabordable"* Luc indique que cette situation fait que de nombreux propriétaires reprennent les terres sous contrat de fermage et les exploitent par entreprise. Il ne comprend pas la situation, se sent dépassé *"il n'y a plus beaucoup de monde qui veut de ce métier là et malgré tout, quand y a des terrains à vendre, tout part... pff, je ne sais pas... on est décalé par rapport aux autres"*. Ensuite, il y a les frais (vétérinaire, maintenance,...) qui augmentent et qui compte tenu des faibles rentrées d'argent deviennent impayables *"On paye le garage, on paye le vétérinaire, tout... y a plus aucun rapport avec ce qu'on fait maintenant, on a peur de les faire venir ces gens là ! Y a trop de différence, maintenant ; quand on voit ce qu'on gagne avec une bête sur 1 an ; le vétérinaire vient une fois... à la limite, on ne devrait même plus faire soigner les bêtes ! C'est malheureux hein ?"*

L'ENVIRONNEMENT

Luc est pour cette prise en compte de l'environnement dans l'agriculture, même s'il ne comprend pas *"où on va chercher les sous pour payer tout ça"*. Il reste convaincu que l'agriculture doit nourrir la planète et pense que si les fermiers s'occupent d'entretenir l'environnement il y aura des conséquences *"à la limite on devient des jardiniers, on ne cultive plus pour produire, on met ce qu'on nous dit de mettre pour l'environnement ; et y a un moment donné ça va coïncider, y va manquer de nourritures et puis je sais pas, y faut bien trouver des sous pour nous payer !"*

Luc a contracté des MAE haies et protection de mares depuis l'année passée.

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE Il a des arbres dans ses prairies. Il perçoit les primes, par contre, il pense qu'il y a de nombreux inconvénients au niveau de l'entretien, de la mécanisation ainsi que les problèmes pour les cultures mais aussi pour le bétail

"j'ai manqué de perdre plusieurs bêtes avec les glands de Chêne ... elles raffolent de ça... mes prairies sont vite rasées et le moindre truc qu'elles trouvent en plus, elles le mangent... y faudrait mettre d'autres arbres, mais ce sont des chênes qui ont là depuis des années" ces surconsommations occasionnelles ont entraîné des pathologies, des lésions rénales notamment (toxicité des tannins ?). Luc précise qu'il plante chaque année ½ hectare de sapin de Noël.

L'AGROFORESTERIE

Il ne se sent pas tellement concerné en référence à sa maîtrise foncière actuelle *"je n'ai plus grand chose ce que j'ai, je suis obligé de l'utiliser à 100%. J'ai pas tellement la possibilité de rajouter des arbres"*.

Il pense que le concept est intéressant parce qu'il s'agit d'un projet innovant.

Il classe les avantages décrits comme suit :

- 1) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 2) Protection des sols (M.O., ♂ érosion, ♂ lessivage)
- 3) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)

- 4) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 5) Accroissement de la biodiversité
- 6) Paysage plus esthétique
- 7) Amélioration de l'image de l'agriculture

SCÉNARIO

Il ne pourrait pas imaginer un tel scénario aujourd'hui, cependant, il faut s'intéresser à tout et **"si je retrouve des terrains et que je reprends de l'espace oui, on peut y penser"** surtout en ce qui concerne son fils qui veut reprendre une activité agricole. Il envisage particulièrement à un modèle pré-verger avec du bétail en dessous *"Il me semble que ça prends moins de place, c'est plus beau et pour les bêtes, c'est ce qui conviendra le mieux"* et il utiliserait les fruits. Il craint les complications administratives. Il estime que dans la région, les exploitations sont intensives et que l'agroforesterie risque de ne pas être la bienvenue *"Ici, dans cette région-ci, c'est pas la peine d'en parler... c'est que de l'intensif partout, y voient que leurs Blanc Bleu, leurs prairies, leur campagne... ça m'étonnerait que ce soit bien accueilli... franchement la mentalité ici..."*. Ce qui l'amène à penser que l'agroforesterie progressera si elle est favorisée par un système incitatif (subventions)... *«si on commence à parler de MAE... tout ce qui est pour toucher les primes... ça oui y en a qui vont le faire,... si on parle de ça oui, mais le reste j'ai du mal. ... oui sur les MAE, où y a de l'argent à gagner, là ils sont branchés !"*.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Faible maîtrise foncière
Potentiel d'innovation	Gêne pour les machines
Importance esthétique	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Utilisation des sous produits	Impact sur les cultures
Capitalisation en vue de la retraite	Absence de débouchés pour les arbres
Capitalisation en vue de la succession	Difficulté d'entretien
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Absence de besoin de se diversifier
Production de matières organiques	Complication administrative
	Problèmes bétails (intoxication)

20. FLORENT - Eleveur Bovins Laitiers / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Florent	42	Polyculture bovins laitiers (Holstein, Pie noire, Pie rouge) maïs, betterave, froment, pois conserve, ray-grass, escourgeons	120	42 ha	75 ha	non	3,5 ha	113,5 ha

Florent a repris l'exploitation de son père en 1994, il a toujours été passionné par la ferme, il y passait tout son temps libre pendant les vacances et après l'école. Aujourd'hui il s'occupe seul de la ferme, il n'est pas marié et n'a pas d'enfant *"pour l'instant"* donc la reprise de l'activité est incertaine.

Florent a en permanence 120 bêtes sur la ferme, 60 vaches en lactation et une soixantaine de veaux Pie noir et Pie rouge. Il exploite une superficie totale de 117 hectares dont 75 hectares de culture tant pour le bétail (autoconsommation) que pour la vente et 42 hectares de prairie. Florent possède 3,5 hectares, le reste est sous contrat de fermage. Son père est propriétaire de la ferme.

L'AGRICULTURE : Florent estime que l'agriculture s'est transformée en une économie artificielle, qui ne sait plus vivre de ses revenus. La politique agricole est continue dans ce sens, aides, subsides et primes, ce qui nuit à l'image de l'agriculture et même s'il n'en a pas de retour direct, c'est important pour lui. Il pense que l'agriculteur est perçu comme un *"parasite"* à cause des aides perçues. Il est convaincu que tout irait aussi bien si on payait le prix juste. Cette situation le frustrer **"aujourd'hui on ne fait plus les choses parce que l'on aime maïs parce que l'on vous incite à le faire tout n'est plus que réglé par des primes... c'est une économie artificielle, l'argent qu'on nous donne, il est bien pris quelque part ?"**.

Florent regrette aussi que mondialement l'agriculture, (production et terres agricoles) soit devenue l'objet de spéculation. Le but premier de l'agriculture est de produire des aliments. Florent espère que l'agriculture de demain sera durable et utilisera mieux les ressources disponibles et permettra à chacun *"d'avoir un revenu conséquent sans détruire tout"*.

Florent a déjà pensé diversifier son activité mais il ne l'a pas fait car il y avait trop d'investissements et pas assez de marges. Il regrette que la politique agricole l'incite à s'orienter presque exclusivement vers des activités générant un surcroît de travail alors qu'il n'a déjà pas le temps et encore moins de moyens pour embaucher du personnel. A titre d'exemple, il pense qu'il ferait mieux d'investir dans la production d'électricité que dans une porcherie *"on nous interdit de produire du courant...voilà un revenu supplémentaire qui ne me créerait pas de charge de travail supplémentaire....**Il faut que je trouve des diversifications qui me permettent d'avoir de la main d'œuvre ou qui améliore mon confort de vie**"*.

Le métier n'est pas bien rémunéré et il est impossible d'engager de la main d'œuvre. Il est seul et manque de temps pour pouvoir pallier à certains travaux, se renseigner, aller à des réunions. Il voulait aller au séminaire sur l'agroforesterie mais en a été empêché, il y a toujours quelque chose, *"un grain de sable"* qui fait qu'il doit rester et régler seul son problème.

L'ENVIRONNEMENT

Le sentiment qui prédomine est la méfiance. Il doute que cette prise en compte de l'environnement soit sincère. Il pense qu'il s'agit d'une stratégie commerciale pour vendre des produits plus chers. Il aimerait que cette écologisation des pratiques agricoles soit une réalité *"j'ai parfois l'impression que l'écologie c'est le beau mot pour faire changer les choses et je le regrette car il y a du progrès à faire"*.

L'AGRICULTURE & L'ARBRE

Florent a toujours connu des bois, des haies et des arbres sur ses parcelles, il y en a beaucoup et ce n'est pas un inconvénient, peut-être une petite gêne pour les machines mais il y trouve des compensations. En bordure de bois il a installé des tournières qui lui permettent de tirer profit de la situation *"vous vous écarterez du bois et vous avez plus facile pour manœuvrer donc le problème du bois n'existe plus. A la limite, je n'ai jamais trouvé que l'ombrage du bois intervenait"*. Il envisage de créer des tournières enherbées avec un mélange de graminées spécial pour le gibier ce qui lui donnerait un revenu complémentaire si le locataire de la chasse lui paye les semences, il constate que les problèmes rencontrés à proximité des bois sont plus liés aux dégâts du gibier qu'aux problèmes d'ombrage *"quand je plante le long d'un bois...les ¾ du temps, quand on venait pour exploiter les cinq premiers mètres, ils avaient été mangés par le gibier, vous les cultivez pour rien, donc il vaut mieux mettre une MAE pour le gibier par exemple vous avez un petit revenu et vous n'avez plus l'inconvénient du bois, tout au moins il est amoindri et par rapport aux machines et aux branches"*. Pour ce qui est de l'entretien des haies, il taille essentiellement en bord de route, parce que dans les prairies *"les pousses de l'année quand elles ne sont pas encore lignifiées les bêtes les mangent et elles entretiennent la haie"*. Les arbres ne présentent pas d'inconvénient majeur sur l'exploitation il les a toujours connus et en tire profit grâce au MAE.

En ce qui concerne la valeur du bois il en va de même que pour le prix des produits agricoles, il est habitué, personne ne sait dire comment va évoluer le marché.

Florent considère qu'il devrait pouvoir gérer ses arbres comme il le voudrait, comme il le fait pour ses cultures, pour lui le concept d'arbre remarquable relève du non sens *"A quoi sert un arbre remarquable ? C'est considérer qu'un arbre n'a pas de fin, alors que tout végétal a une fin, c'est différent entre un chêne, un frêne, un peuplier"* Et non seulement il ne peut faire ce qu'il veut mais en plus il doit payer s'il veut effectuer les démarches *"ici on en a (des arbres) mais si il y en a un qui est en mauvaise santé et qu'il faut le couper alors on doit avoir un permis c'est toute une administration, on a subtilisé au propriétaire la propriété de son arbre mais il doit encore faire des démarches et payer pour abattre son arbre qui est en fin de vie"*.

L'AGROFORESTERIE

Il est intéressé par le concept et lui donne un 7 ou un 8. Il en a entendu parler dans la presse agricole mais n'a pas le temps de s'informer correctement et s'il n'a pu se rendre aux réunions organisées par le GAL. Il a été à une réunion où le sujet devait être débattu (avec d'autres questions sur les primes agricoles) mais la réunion ne s'est pas déroulée comme il l'aurait souhaité *"on n'avait pas débattu correctement, donc j'ai lu un peu de quoi il en retournait mais j'aurais préféré aller à une réunion pour pouvoir poser des questions plus concrètes, des questions auxquelles on ne pense pas tout de suite"*. Il a essayé de se renseigner pas lui-même mais n'a pas beaucoup de temps et en plus l'agroforesterie est un sujet compliqué qui nécessite une certaine ouverture d'esprit et qu'il faut aborder avec des personnes **intéressées par l'innovation et l'environnement** pas avec quelqu'un qui est *"plutôt récalcitrant sur tout ce qui est nouveauté ou des choses qui touchent le paysage. J'ai un voisin, ici plus loin, il touche nos bois, c'est toujours l'arbre qui l'embête, c'est toujours ceci, cela, si pour finir, il faut aller vers un comme celui là, pour lui parler du projet et pour pouvoir parler avec lui vous ne savez pas l'aborder de la même manière qu'avec quelqu'un qui est ouvert à tout, même s'il n'en mettra pas il ne sera braqué de la même façon"*.

Florent aimerait tenter l'expérience mais ne sait pas comment s'orienter *"s'intéresser à la chose oui, maintenant dire que c'est par là ou là que je vais aller, je n'en sais rien, mais pourquoi ne pas essayer ?"* il aimerait un accompagnement dans ses projets.

Il classe les avantages proposés de l'agroforesterie comme suit :

- 1) Accroissement de la biodiversité
- 2) Diversification des revenus
- 3) Amélioration des productions agricoles
- 4) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 5) Paysage plus esthétiques
- 6) Protection des sols
- 7) Augmentation de la valeur foncière des terres

SCÉNARIO

Au début, il démarrerait avec des bordures boisées ou un système traditionnel pré-verger haies qu'il connaît bien et si c'est bien suivi cela ne lui prendra pas énormément de temps et il profitera aussi des avantages de l'effet brise-vent.

S'il devait s'orienter vers la plantation en alignement, il choisirait des feuillus précieux, comme du frêne qui pousse bien dans la région, il a déjà quelques noyers mais ces derniers poussent mal. Il semble plus convaincu par le prix du bois précieux que par un système bois énergie *"Si vous faites du taillis ou du broyage là on ne sait pas mais si vous faites de l'arbre de qualité du noyer ou ici on est dans la région du frêne vous plantez des lignes de frênes, ils vont prendre de la valeur après 20-30 ans"*

Pour commencer, il planterait en bordure de parcelle avec du taillis entre les arbres *"sur le démarrage, je crois que l'on hésite quand même"*. Il aimerait avoir davantage d'informations *"cela va dépendre aussi des conseils. Est-ce qu'il y a ici, au Gal par exemple, un spécialiste qui peut dire...tiens, voilà, toi tu veux mettre cela là, ben non, il vaut mieux mettre 15 mètre plus loin par exemple"*, il aimerait aussi avoir plus d'informations sur le montant de l'investissement et sur le montant des aides *"c'est comme les MAE, on sait que cela existe, puisqu'aujourd'hui, tout se calcule en prime, je calculerai en prime, je vois qu'il y en a et je regarderai si je veux planter des arbres"* malgré qu'il y soit opposé *"je vais faire comme tout le monde à l'heure actuelle, puisqu'on veut mettre des incitants partout et ne pas mettre un revenu correct, je vais regarder aux incitants, c'est malheureux, c'est triste, **on nous conditionne tous à regarder les primes**"*. Il pourrait démarrer avec des plantations sur sa ferme, devant une étable qu'il a construite récemment *"pour bien faire, je devrais mettre une haie, je pourrai déjà mettre des arbres de valeur, du taillis ceci rentre dans le contexte et pourrait aller relativement vite"*. Il se pose une multitude de questions en liens avec le mode de faire valoir de ses terres et notamment sur les terres qui ne lui appartiennent pas. Si il pense que son propriétaire ne sera pas opposé à planter des arbres sur les parcelles que se passera-t-il en fin de bail ? *"le propriétaire ne serait pas contre de mettre des arbres, mais arrivé en fin de bail c'est là que les problèmes commenceront. C'est là tout le problème, c'est comme si vous faisiez une succession"*. Il pense qu'il est nécessaire de clarifier ces nombreuses questions avant de démarrer un projet *"si par exemple, je suis locataire, si je me décidais à prendre les mesures, il faudrait que j'aie un accord du propriétaire"*. Il pense qu'il y a un risque de se retrouver dépossédé des arbres qu'il aurait plantés et entretenus en fin de bail.

Et comment va évoluer son fermage, qui va toucher les primes ? *"Si le propriétaire touche une prime pour avoir planté donc il va augmenter son fermage mais c'est lui qui va réaliser la plantation, c'est lui qui mettra la plus value sur son terrain"* et enfin ne faudrait-il pas prévoir une rémunération pour l'entretien des arbres si ceux-ci ne reviennent pas à l'exploitant *"en retour est-ce que l'agriculteur va avoir un revenu, est-ce que le revenu ne va pas aller au propriétaire et pas au locataire ?"*

Ces questions font dire à Florent qu'il faut contractualiser dès le début *"il faut aménager le bail ou il faut un contrat pour spécifier les choses, c'est comme si vous louiez une maison il est stipulé qu'il faut la rendre dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé"*.

Enfin, il pense qu'il faut tenir compte des problèmes qui reviennent le plus souvent lors des entretiens, des avis du terrain, qu'il faut aller sur le terrain pour se rendre compte des réalités et proposer d'autres modèles agroforestiers peut-être différents suivant les régions.

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Difficulté de mise en œuvre dans le cas d'une location
Diversification des revenus	Gêne pour les machines
Intégration paysagère des bâtiments	Contraintes administratives (arbres inexploitable)
Importance culturelle	Manque de données (succession, primes, aides, investissement...)
MAE	
Protection anti-vent	
Cohabitation facile avec l'élément boisé	
Prix du bois de qualité	

21. SEBASTIEN - Elevage Bovins Mixtes

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Sébastien	30	Bovins mixtes (Holstein-Pie noir et Blondes d'Aquitaines) Cultures Alimentation bétails (Triticale, avoines, épeautre et mélange à ensiler (20 ha de méteil) Prairie permanentes et temporaires	300	90 ha	60 ha	non	20 ha	130 ha

Après une formation d'ingénieur industriel, Sébastien a travaillé 3 ans en dehors de la ferme familiale, ensuite il y est revenu. Aujourd'hui il travaille avec son frère et ses parents. La particularité de la ferme "c'est qu'on est en BIO depuis 1999". La ferme est une des plus grosses unités BIO de la région "dans la coopérative on est à deux à être à plus de 900 000 lt. A mon avis on ne doit pas être beaucoup plus. On est fier d'être une grosse structure et d'arriver à la faire tourner en BIO et en s'intégrant dans tout ce qui est commercialisation...et on est très content, vraiment on est fier de respecter les règles du BIO et de produire 900 000 litre de lait par ans, voire un million cette année".

Il y a en permanence 300 animaux sur la ferme une majorité de Pies Noires pour le lait et 20 Blondes d'Aquitaine pour les 5 % de production de viande. Les cultures sont uniquement destinées à l'alimentation du bétail.

Une petite partie des productions est vendue directement à la ferme. L'autre partie est transformée dans une coopérative qui regroupe une cinquantaine d'agriculteurs dont la production est vendue dans la grande distribution "on a aussi 2 fromages en grandes surfaces, on ne veut pas augmenter la production, on veut augmenter la valorisation, les gros volumes ce sont les grandes surfaces, on fait des fromages exprès, quand vous avez 2000 fromages par semaine qui partent, il faut déjà beaucoup de gens qui viennent à la ferme. C'est plus facile en terme de logistique aussi" et dans ce sens, être en BIO est aussi une belle opportunité "**notre objectif maintenant est de valoriser ce qu'on produit**. C'est aussi pour cela qu'on est content d'être en BIO, on a une image de plus à vendre". Il possède 20 hectares, le reste est sous contrat de fermage. Sébastien est le successeur de ses parents et son frère a deux fils "un troisième est en route donc oui pour autant que cela soit viable" la reprise de l'activité est assurée.

L'AGRICULTURE

Il résume la situation comme suit : "Transition, changement, le grand défi aujourd'hui est de faire face à la volatilité des prix couplés à une hausse constante des coûts de production et la décapitalisation, c'est lié" et malgré un travail ardu, il est difficile de gagner sa vie "en termes de revenu, on n'en a pas, cela fait 5 ans que j'ai repris, on n'a jamais connu une seule bonne année, mon frère ça fait 7 ans et c'est pareil. On ne peut pas dire qu'on a mis de l'argent de côté depuis 3 ans on n'a aucun revenu...". Ils ont beaucoup souffert de la crise du lait. Sébastien a participé activement aux mouvements de contestation "Je suis très actif dans la défense des producteurs de lait, j'étais à la base des mouvements de grèves du lait, épandage, etc...je suis actif dans la défense des intérêts des producteurs...le MIG, le Milk Producer Interest Group association belge des producteurs de lait membre d'autres associations européennes".

Il pense que l'agriculture est en pleine mutation, le métier dans le contexte européen manque de perspective et est devenu un «métier de fou ! C'est un métier en changement total, mon père n'a pas fait son métier comme son père mais moi c'est certain que je ne vais pas le faire comme lui. Vraiment, ça change, même nous dans la façon de faire notre métier, on ne sait pas dire quel métier on fera dans 10 ans, on est dans la PAC, la nouvelle PAC, la fin des quotas.....Il n'y a pas de perspective en politique".

Il pense que l'agriculture a d'autre objet que de produire de la nourriture "entretien d'un patrimoine, paysage, environnement, etc" et entre autre "**le social aussi, cela crée un tissu social, cela va bien plus loin que juste produire de la nourriture**". A l'avenir, il estime qu'il y aura plusieurs types d'agricultures, certainement une agriculture intensive mais qui va se transformer en une agriculture de plus en plus durable "l'agriculture BIO peut tout à fait cohabiter avec les autres agricultures, l'intensive va obligatoirement devenir plus durable par les contraintes, la pression environnementale mais aussi simplement par la pression économique, les intrants deviennent tellement chers et les prix volatils donc on diminue au maximum les intrants"

L'ENVIRONNEMENT

"On est à fond dedans, on est en BIO depuis plus de 10 ans on est très conscient du potentiel d'une agriculture respectueuse de l'environnement... donc, c'est possible de produire en respectant (l'environnement)". Il ne souscrit pas de MAE parce "qu'ils y en a déjà beaucoup qui sont non compatibles avec le BIO, tout ce qui est diminution d'intrant, etc. donc d'office en BIO on y est déjà donc on ne peut pas en plus prendre la MAE".

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Il y a très peu d'arbre sur l'exploitation, trop peu pour souscrire des MAE. Son père en a éliminé beaucoup "quand il a commencé la ferme il a passé tout son temps à arracher les haies parce qu'à cette époque on le faisait tous, les aubépines et tout cela, on a tout oublié". Aujourd'hui, il utilise le bois tirés des arbres et haies pour le chauffage et apprécie aussi le facteur anti-érosion (notamment en bord des cours d'eau).

Sébastien reconnaît que cela peut amener différents inconvénients "l'entretien, gène machine c'est sur et pour le bétail, c'est quand même un nid à parasite même si on n'a pas la gale, cela peut-être un problème" mais pas nécessairement au niveau des cultures "problème culture ? Je ne dirais pas, même s'il y a des zones ombragées qui sont moins productives".

L'AGROFORESTERIE

Il pense que l'agroforesterie a un "potentiel certain" pour diverses raisons, principalement dans le cadre actuel de forte pression foncière exercée sur les terres agricoles "on maximise la production de biomasse à l'ha. Quand on sait la pression qu'il y a à l'ha et cela ne va certainement pas diminuer" mais aussi "pour la biodiversité, je suis certain que il y a certainement beaucoup à faire et le **lien avec les consommateurs...cela pourrait être quelque chose en plus à vendre** à côté de mes fromages".

Il donne un 9 sur 10 au concept, le trouve enthousiasmant "**j'aime l'idée de maximiser l'utilisation à la fois du sol et de varier les productions**".

Il classe les avantages décrits comme suit :

- 1) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 2) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 3) Accroissement de la biodiversité
- 4) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 5) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 6) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 7) Paysage plus esthétique

Concernant les inconvénients, "quand c'est bien pensé au départ les contraintes n'en sont plus...en tout cas au niveau mécanisation et travail".

SCÉNARIO

Il pense que l'agroforesterie va permettre d'établir **un nouveau type de collaboration** entre propriétaire et exploitant et d'améliorer "les relations avec le propriétaire, j'ai vraiment l'impression que si cela démarre, c'est là que cela démarrera, parce que nous on n'est pas propriétaire, **si il y a des propriétaires qui sont ouvert à cela et qu'ils cherchent des gens avec de l'ouverture d'esprit pour travailler de cette manière là, nous on est 100 % partants**, aussi parce qu'on est atypique, on a l'ouverture d'esprit...parce que les propriétaires, au lieu de reboiser tout, ils ont ce système là, **ils augmentent leur capital terrain ils laissent leur terrain aux agriculteurs**". Il imagine un scénario basé sur un échange entre l'exploitant et le propriétaire qui permettrait à l'un de récupérer des terres et à l'autre de capitaliser sur leur terrain avec les arbres «... donc il faut des propriétaires et des fermiers avec de l'ouverture d'esprit. Ce n'est pas gagné !...". Aujourd'hui, vu la difficulté de trouver des terres, Sébastien pense que l'agroforesterie sera surtout entreprise par des propriétaires "qui voient surtout l'augmentation de la valeur de leur capital sur le foncier" et non par les "fermiers, des agriculteurs qui

vont démarrer cela, je n’y crois pas parce que même nous, il y a une **pression énorme sur le foncier**, c’est très difficile d’avoir des hectares, on a fait des investissements, on doit payer donc on doit maximiser notre production sur le court terme. C.-à-d. maximiser la quantité de lait produite donc la quantité de fourrage et donc implanter des arbres pour perdre de la surface à court terme etcetera, même si à long terme ce sera positif, à court terme ce n’est pas intéressant pour nous”. Il s’agit avant tout d’une question de mentalité “le gros problème de l’agroforesterie, c’est l’ouverture d’esprit du monde agricole”.

Il aimerait démarrer un projet avec des arbres en plein champs “parce que l’on maximise les rendements, aussi bien de la culture que des arbres, le meilleur compromis”. Techniquement, il faudrait des arbres ayant “une bonne reprise à la plantation, facile d’entretien, croissance maximale et valorisation maximale et si en plus il y a des sous-produits, peut-être bois de chauffage, des fruits, et peut-être la possibilité d’implanter quelque chose dans l’espace entre les arbres, groseilliers, culture à bourgeons, mais facilité d’entretien, il ne faut pas être garde forestier pour voir l’entretenir” avec suffisamment d’espace entre les plantations pour diminuer les contraintes. Il pourrait démarrer immédiatement “l’ouverture d’esprit, la technique elle est déjà là ! Oui, même nous en BIO, je parlais de la culture de bourgeons, il y a des demandes, il y en a déjà qui recherchent des parcelles en BIO pour la culture des bourgeons, Herbalgem et tout cela. Ils le font déjà, ramasser les bourgeons, l’écorce de bouleau. Il faut que ce soit en bio il y a des débouchés on peut être agroforestiers demain, il n’y a pas de problème. Il faut trouver un propriétaire avec 50 ha”.

Programme	Anti-programme
Amélioration de relations entre le propriétaire et l’exploitant	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Accroissement du revenu à l’ha	Complication administrative
Spéculation sur la valeur de la terre	Montant de l’investissement
Maximum de production de biomasse à l’hectare	Manque d’ouverture d’esprit du monde agricole
Capitalisation en vue de la retraite	Difficultés de trouver des terres
Image de la ferme et commercialisation des produits	Problèmes bétails
Diversification des revenus	Gêne machines
Biodiversité	
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	
Lien social	
Amélioration (durabilité) des relations avec le propriétaire	
Multifonctionnalité de l’agroforesterie	

22. CHARLES dF. - Polyculture

Nom	Age	Type d’activité	SAU			Mode faire valoir	
			Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Charles	54	Polyculture : froment, pois de conserverie betteraves sucrières (4 à 5 ha), escourgeon, colza, fourrage	80 ha	30 ha	80 ha	110 ha	0 ha

Charles est un “terrien” et bien qu’il préfère gérer la forêt familiale, il a repris l’exploitation agricole depuis 2005. Le fermier qui louait les terres est décédé accidentellement 3 ans avant sa retraite. Pour cette raison, bien que la famille de Charles lui ait fait part de leur intention de reprendre l’exploitation (pour qu’il ne prenne pas d’autres dispositions) il a fallu agir de façon “un peu précipitée”. Charles a une formation d’économiste et a travaillé dans diverses entreprises en Belgique et à l’étranger. A la reprise il a suivi une formation agricole. Il gère l’exploitation comme “une entreprise rurale, je m’en occupe mais pour le compte de la fratrie, de mes frères et sœurs et de ma mère”. Il est célibataire et sans enfants mais a des neveux et nièces qu’il essaye d’initier à l’agriculture et qui semblent intéressés, la reprise de l’exploitation est assurée. Son père avait une formation agricole (agriculture coloniale). Charles a vécu en Afrique et quand il est revenu en Belgique, il aurait voulu reprendre le fermage mais ce n’était pas dans l’esprit du temps de mettre quelqu’un hors d’une exploitation “en tous cas dans notre famille ça n’a jamais été le cas”.

A la reprise, il avait imaginé 2 scénarios : l’un avec un bail de carrière qui présentait des avantages fiscaux et pas les contraintes du bail à ferme et l’autre option était d’exploiter lui même mais il n’avait pas l’intention d’investir dans du matériel et n’avait jamais pratiqué. Il a donc décidé de travailler avec un entrepreneur pour les cultures, les prairies sont sous contrat d’herbe avec 3 éleveurs. Dans un avenir proche, il voudrait récupérer une pâture à un fermier qui va arrêter son activité pour y installer du TCR.

L'AGRICULTURE : Il s'agit d'un secteur en mutation et qui a évolué rapidement "on va vers une mécanisation de plus en plus importante... à l'unité de travail, des surfaces de plus en plus importantes... je pense que l'avenir, au niveau agricole, de manière globale, est porteur : on se trouve devant une population mondiale qui augmente, des niveaux de vie qui augmentent, dans des pays émergents nombreux, qui font monter un peu les prix, c'est un marché qui est extrêmement volatil". Charles pense que l'agriculture revêtira différentes formes et va certainement s'orienter vers de nouvelles filières autres que la production de nourriture, une agriculture énergétique et plus généralement vers la production de biomasse (il a déjà pensé à produire du chanvre) et des opportunités en matière de nouveau produit «la chimie verte». Tout l'intéresse "si c'est rentable et en plus on a la biodiversité !".

Un gros problème de l'agriculture est le **système du bail à ferme**, et dans les motivations qui ont précédées la reprise de l'exploitation, outre les questions d'affects, cet élément a joué un rôle déterminant. Charles ne remet pas en question l'utilité du BâF mais il pense que cela doit évoluer : "Le système du BâF, au moment où il a été conçu a été établi d'une façon assez équilibrée pour permettre à l'agriculteur d'avoir une agriculture plus moderne, d'effectuer des investissements et qu'il puisse les amortir à long terme. Ça a été pensé dans ce sens là, mais il se fait que la jurisprudence, la manière dont les lois ont été interprétées, font que, finalement, **quand on est propriétaire non exploitant, on a quasiment rien à dire sur son patrimoine...** c'est comme ça que le ressentent la majorité des propriétaires... c'est dommage parce, il y avait généralement, une symbiose, une bonne entente entre propriétaires et agriculteurs mais, ça fait quand même 10, 15, 20 ans, que les propriétaires ont tendance, lorsqu'une terre se libère, à reprendre l'exploitation eux-mêmes ; parce qu'ils disent, affermer une terre dont le fermage est légal, limité...alors que les prix des terres n'a pas cessé d'augmenter ; ça représente moins de 1% de la valeur du capital, sans aucune maîtrise de ce capital, finalement... si on ajoute "l'effet droit de succession" là dessus, qui tombe tous les 25 – 30 ans, c'est négatif ! Payer des droits de succession, quand j'entends les prix aberrants par rapport au revenu, certainement, celui du propriétaire, mais même (celui) que l'agriculteur retire de l'hectare exploité, ce n'est pas en adéquation". Pour lui, seul l'agriculteur tire profit de la situation "l'agriculteur maîtrise ses profits, il les réinvestit dans quelque chose qu'il connaît, il se méfie de la bourse ou de la finance etc...il maîtrise la terre, il la connaît et en plus il peut la travailler... il se dit c'est un capital, si besoin, je la revendrais... étant propriétaire il peut libérer son capital quand il le veut, donc il peut le vendre cher"

Le BâF dévalorise le prix de la terre, si un propriétaire qui a affermé ses terres a besoin d'argent et doit vendre ses terres sous contrat de bail ; le prix de celles-ci sera minoré, la vente étant affectée par le fait du bail en cours. Et en plus du BâF, il y a aussi le droit de chapeau, qui rend quasi impossible aux jeunes générations d'accéder à la profession "il y a une dépossession effective en tous cas c'est ce qui est ressenti de la part des propriétaires et c'est très malsain... certains syndicats agricoles ont tiré, trop fort, la couverture à eux, malheureusement ça se retourne sur ce partenariat qui était quelque chose d'effectif, ...ça se retourne contre la jeune génération qui doit reprendre des exploitations de parents ou autres – et il y a ce fameux droit de chapeau que je trouve tout à fait inadmissible –...payer ce droit de chapeau ils doivent reprendre des bâtiments, ils reprennent un cheptel, ils doivent racheter des DPU...ce que je trouve tout à fait anormal... est-ce qu'ils peuvent récupérer de la terre ?". Ceci explique que de plus en plus les propriétaires tentent de récupérer leurs terres "le propriétaire tache de l'exploiter lui même, plutôt que de la ré-affermer, nous, par rapport à un fermage légal, on fait du "fois deux, fois trois"... tout en conservant son capital, la maîtrise de son capital, la possibilité de le valoriser au maximum... et là, **il y a quelque chose qui doit changer... c'est mon analyse et mon point de vue...** dans l'intérêt de l'avenir de l'agriculture ou d'une jeune génération d'agriculteurs qui se trouvent coincés à devoir acheter des terres à des prix faramineux... Il pense que le bail à ferme a vécu et qu'il doit y avoir une nouvelle mouture qui donnerait aux propriétaires la possibilité de **créer des partenariats plus équilibrés** "parce que les gens ne demandent pas nécessairement de devoir reprendre les terres et de devoir s'en occuper... à l'heure actuelle, en bonne gestion de patrimoine, remettre une terre en bail ferme à quelqu'un, c'est un non sens !".

L'ENVIRONNEMENT

La prise en compte de l'environnement dans l'agriculture est une très bonne chose et il est convaincu produire écologiquement est aussi plus économique. L'élément financier est important bien qu'il estime ne pas être dans une situation difficile comme beaucoup d'autres agriculteurs et peut se permettre de choisir de produire moins (mais avec moins d'intrants). Il est convaincu qu'une agriculture durable est rentable, mais il s'agit aussi d'une question d'intérêt "c'est aussi mon plaisir, voir un peu de mauvaises herbes, voir des insectes, voir des oiseaux, des animaux". Pour favoriser la biodiversité, Charles a mis en place de nombreuses MAE depuis 2007 «on en a mis le maximum : des tournières enherbées, des bandes fleuries et des Beetle Banks...On termine cette année, notre cycle de 5 ans des MAE... je vais devoir relancer et je voudrais combiner ça avec la plantation de haies". Il s'oriente vers des techniques culturales simplifiées "j'ai déjà été à des conférences sur les cultures sans labour... c'est une chose vers laquelle je souhaiterais pouvoir aller mais il faut que le prestataire ait la capacité "d'entrer dedans". Il doit encore approfondir la question "Je ne fonce pas dans n'importe quel schéma, tête baissée... je n'ai pas envie d'essayer les plâtres, de servir d'expérience pour d'autres, mais je souhaite aller dans ce type de

direction... et on a des terres très hétérogènes en qualité : ça peut très bien fonctionner sur l'une mais, est-ce que ça va fonctionner pour l'autre ?... "tout ça" doit s'étudier !"

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

La forêt est sa passion, il l'entretien et l'utilise c'est donc tout naturellement que Charles s'intéresse à l'arbre en champs. Avant d'être agriculteur, il est forestier, il fait partie de la société forestière (SRFB) et a été mandaté par cette dernière pour participer à un colloque en Andalousie sur l'agroforesterie. Ceci ne l'empêche pas de se poser de nombreuses questions sur l'implantation d'arbre dans ses cultures. C'est aussi dans ce sens qu'il a été contacté lors de l'enquête.

L'AGROFORESTERIE

Il y trouve un intérêt écologique évident. Le concept est *"enthousiasmant"* et bien qu'il se questionne ou est septique concernant certains avantages décrits, il va tenter l'expérience *"Tout ça ce sont des questions que je me pose, en me disant, à ce point de vue là : est-ce que le jeu en vaut la chandelle ? D'un autre côté, comme je suis forestier, planter des arbres, c'est mon plaisir et j'aime bien innover, j'aime bien tester des choses... et ça fait d'ailleurs pas mal de temps, j'y songeais, indépendamment de planter des alignements, à gauche, à droite, mais pas au milieu de parcelles"*

Charles classe les avantages comme suit :

- 1) Accroissement de la biodiversité
- 2) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage) :
- 3) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 4) Paysage plus esthétique :
- 5) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 6) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 7) Amélioration de l'image de l'agriculture

Il a émet des réserves sur :

La valorisation des branches et des produits d'élagage (BRF) *"c'est un peu une illusion, c'est mon sentiment personnel, je n'y crois pas... s'il faut venir avec une machine pour mettre ces branches dedans... chaque fois que vous passez, on tasse du sol.."*

Le bénéfice cultural des cultures intercalaires, il est sceptique, cela va amener toute une série de contraintes au niveau de la mécanisation, le passage d'un pulvérisateur, la taille risque de changer dans l'avenir passer de 27 à 36 mètres et la moissonneuse, compte tenu du développement des arbres *"quand on voit la taille des moissonneuses... moi je sais comment pousse un arbre, j'aime bien le pratiquer, je fais la taille, l'élagage, etc, un arbre qui pousse, si on veut qu'il pousse vite, il faut qu'il ait un gros houppier, donc il faut qu'il ait des branches qui aillent loin ; moi, si je passe avec ma moissonneuse, au lieu de passer à 1 m, je vais peut-être devoir passer à 3 m, perdre 3 m"*

Les arbres risquent d'assécher le sol surtout en période de sécheresse et enfin il pense que les récoltes ne vont pas murir uniformément *"Est-ce que mon froment va mûrir de manière homogène sur toute la parcelle, est-ce que ça ne va pas compliquer la récolte au niveau de la maturation des épis, suivant l'endroit où ils se trouvent ?"*

SCÉNARIO

Charles pense que l'agroforesterie sera surtout entreprise par des propriétaires, ayant déjà repris l'exploitation de leurs terres ou sur le point de le faire mais aussi que l'implémentation de l'AF devrait permettre de recréer un équilibre entre le propriétaire et le locataire, pour cela il faudrait procéder à un aménagement du B&F, qui permettrait au propriétaire de réaliser des plantations sur ses terres et par le biais de subventions (type MAE), l'agriculteur serait rémunéré pour les contraintes que cela lui causerait.

Pratiquement, il veut d'abord planter en bordure *"dans les zones où ça ne va pas gêner"* et commencer à réimplanter des haies et un verger *"soit par une haie, ou en tous cas (avec) des arbres qui établissent un corridor et, d'autre part, des haies, plutôt le long du chemin ou en limite pâtures-cultures"* et aussi pour délimiter certaines parcelles où l'on tombe dans des qualités de sol différentes comme : *"une terre qui est très caillouteuse, l'autre (contigüe), c'est quasiment de la "Hesbaye" ; donc de toutes façons, ça ne sera jamais labouré en une seule parcelle... je dis là, je vais, en tous cas, mettre une haie à cet endroit là, l'idée ça n'est pas de tout faire en une fois, mais progressivement ; j'en aurais mis volontiers le long d'une grand route pour protéger les cultures"*. Il

envisage aussi de planter une haie le long d'un chemin à proximité d'une tournière – à élargir –, en y incluant des arbres à finalité de bois d'œuvre ; il indique que sa motivation pour cette plantation est d'abord liée à l'amélioration du paysage et de la biodiversité, ainsi qu'à l'effet brise-vent. Il voudrait planter des arbres précieux (Noyer hybride, Noyer noir, Alisier torminal, Erable sycomore, Merisier, Platane, Châtaigner mais aussi des essences plus exotiques comme le Tulipier) et des arbres fruitiers. Mais actuellement il n'y a de subside à la plantation que pour les essences indigènes et le Noyer hybride, le Noyer noir ne le sont pas et l'Alisier n'est pas considéré comme indigène au sens de la législation.

L'orientation des parcelles est un problème *“je ne pense pas me lancer, en tous cas à court terme, carrément dans de la plantation en parcelle et j'ai un frein, également par rapport à ça, c'est que l'orientation des terres, l'accès aux parcelles, est actuellement plutôt Est-Ouest que Nord-Sud ; or l'alignement idéal c'est Nord-Sud. Donc tout ça ce sont des facteurs qui font que je vais plutôt aller dans la plantation de haies”*. L'exploitation des parcelles : En plus de l'exploitant agricole qui travaille pour lui, Charles est en contrat avec la société qui cultive les pois de conserverie et il ignore si cette dernière serait d'accord de continuer à exploiter ses terres si elles sont plantées, la culture du pois est très rentable mais aussi très contraignante.

Information / Formation Il souhaite aussi visiter des projets pilotes à différents stades de développement et dans différents types d'exploitations avant de se lancer. Ce qui est très important à ses yeux, l'échange, il explique qu'il participe souvent à des journées d'échange avec des forestiers et que ces journées sont extrêmement instructives, les gens visitent des projets des aspects positifs mais aussi des erreurs commises car cette science de l'observation est essentielle dans le domaine.

Programme	Anti-programme
Dispose d'autres revenus (hors productions agricoles)	Problème aux cultures (assèchement des sols, problème de maturité et production non homogène sous les arbres)
Accroissement du revenu à l'ha	Gêne pour les machines
Intérêt écologique	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Importance culturelle	Difficulté avec entreprise agricoles ou cultures sous contrats
Amélioration du confort animal	Nouveauté, manque de connaissances scientifiques sur le sujet
Capitalisation en vue de la succession	Choix des essences limités par la RW (si aides à la plantation)
MAE	Mauvaise orientation des parcelles (exploitation actuelle)
Impact paysager	
Maitrise du foncier	
Production de matières organiques	
Amélioration (durabilité) des relations avec le propriétaire	
Biodiversité	
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	
Amélioration des relations propriétaire exploitant (révision Bail à Ferme)	
Projet innovant	
Utilisation du bois d'œuvre	
Augmentation des revenus du propriétaire	

23. ALBERIC - Eleveur Ovins / Cultures

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairies	Cultures	Bois	Propriété	Fermage
Albéric	52	Polyculture Ovins (Bleu du Maine) Chevaux froment	150 ovins	20 ha	7 ha	oui	27 ha	0 ha

La ferme d'Albéric était la propriété d'une société qui exploitait les terres par entreprise et est restée à l'abandon pendant plusieurs années. La société, qui désirait vendre ce bien d'environ 75 hectares, *“étrangement”* ne trouvait pas d'acquéreur. Pour faciliter la vente, la société s'est mise en liquidation : la propriété a ainsi été morcelée en lots. En 1986, Albéric se porte acquéreur des bâtiments et de 10 hectares de terre, puis de 6 et puis 10. Aujourd'hui *“j'en ai plus ou moins 27. Je n'ai pas toute la plaine malheureusement... mal conseillé, j'aurais dû tout acheter...il faut bien vous dire que je suis un gentleman-farmer ce n'est pas avec 27 hectares que je vis, j'ai d'autres apports, je suis plutôt devenu sylviculteur qu'agriculteur et puis nous avons une société patrimoniale, nous gérons des biens et au fur et à mesure des années, je suis plutôt devenu une espèce de manager”*. Albéric

a 52 ans, il est marié et a 4 enfants (de 12 à 25 ans. Il cultive 7 hectares de céréales, le reste est constitué de prairies ou il élève des moutons des Bleus du Maine (entre 40 et 150) ainsi que des chevaux de race sBs.

L'AGRICULTURE

Albéric est avantagé par sa situation et compatit avec l'agriculteur *"qui vit tout les jours de sa propre exploitation, c'est épouvantable...moi je suis privilégié si on me dit d'arrêter mes moutons, j'arrête mes moutons... j'ai mes forêts, j'ai d'autres choses"*. Il juge que l'agriculture est un secteur particulièrement difficile et qu'il est mal placé pour répondre aux questions sur le monde agricole dont il estime que la mentalité est uniquement axée sur le rendement *"moi j'ai toutes les facilités si je dois acheter un tracteur, je ne dois pas faire un financement, ni me gratter la tête... s'il y a de la sécheresse cette année-ci, je m'en fous, je ne m'en fous pas pour les autres, mais pour moi je m'en fous... je suis un agriculteur atypique"*. Il pense que l'agriculture doit essentiellement produire de la nourriture et nourrir la population et qu'il est *"absolument délirant, de faire rouler des voitures avec de la nourriture"*.

Il a fait de la vente directe mais les complications administratives, les contraintes légales l'ont obligé à arrêter *"j'ai eu l'AFSCA l'année passée ; 3 fois qu'y sont venus : 2 fois pour mes chevaux, 1 fois pour mes moutons... y viennent pas pour voir si le troupeau est bien, y viennent pour voir si les boucles (marquage) sont bien mises sur les animaux"*.

Il est d'avis que ces contrôles *"sont un frein à l'épanouissement"* d'une agriculture de proximité et durable *"si on pouvait revenir à des exploitations plus familiales... des choses beaucoup plus proches des gens.."*. Il est pour une agriculture BIO.

L'ENVIRONNEMENT

Il est *"100% d'accord"* il faut changer les mentalités *"on a 1 ha faut que ça rapporte"* et explique les problématiques liées à une route qui mène à sa propriété. Il indique ici que, par le fait de la vente en lots (de la propriété initiale), une partie de sa propriété est limitrophe avec des parcelles exploitées par d'autres agriculteurs et il se bat depuis des années pour qu'ils arrêtent de pulvériser les fossés *"j'ai dit je vais les faucher, je les ferai, donc je fauche leurs fossés, je ne demande pas 1 franc, je m'en fous"* car il estime que la biodiversité est la priorité *"et grâce à ça, j'ai des petits lièvres, cette faune, tous les coquelicots, ces fleurs qui poussent !... je ne suis pas un écolo plus écolo qu'un écolo mais bon...y a des résultats, ça marche! Y faut pas grand chose : une bande d'herbe, à ne pas tondre"*. Il n'a jamais souscrit de MAE car il est *"anti-subsidie"* et déteste les contrôles

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Quand il s'est installé, il a remarqué de nombreux trous d'arrachage des arbres dans les prairies et il déplore *"qu'il y a quarante ans, on a donné des primes à l'arrachage...on voit encore les trous, le fermier a tout coupé et les propriétaires de l'époque étaient furieux parce qu'il était locataire, il a touché les primes pour abattre des arbres qui appartenaient aux propriétaires"*. Il subsistait peu d'arbres et de haies sur ses parcelles aussi il a replanté ***"C'était pour éviter cette morne plaine : quand je suis arrivé ici (1986) y avait pas un arbre, rien ! Le désert ! Une ferme avec des clôtures, c'était tout ce qu'il y avait"***. Il a aussi réalisé des plantations (peupliers) dont il veut tirer profit lors de l'exploitation, même s'il estime que le rendement est un peu moindre au niveau des cultures. Ses motivations sont les suivantes : **intérêt paysager accroissement de la biodiversité et intérêt économique de la production de bois**. En 2000 il a voulu planter 2,5 hectares de prairies pentues mais la région wallonne lui avait interdit au motif *"nuit à l'intérêt paysager du vallon"* il a introduit un recours et a eu gain de cause. Il signale qu'à l'époque le facteur anti-érosion avait aussi joué en sa faveur compte tenu des nombreuses inondations qui avaient eu lieu cette année là.

L'AGROFORESTERIE

Albéric avait manifesté son enthousiasme au téléphone *"vous allez prêcher un convaincu"*. Il est, en somme, sans le revendiquer, un précurseur de l'agroforesterie dans la région, même si ses motivations de départ sont essentiellement liées à l'amélioration paysagère de sa résidence principale. Il signale que sa ferme figure sur la page d'accueil du site internet de la commune *"c'est qu'ils sont fières de ce que je fais !"*.

Il a assisté à au séminaire de Strée et classe les avantages comme suit :

- 1) Paysage plus esthétique
- 2) Amélioration de l'image de l'agriculture
- 3) Accroissement de la biodiversité
- 4) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 5) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)

- 6) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 7) Augmentation de la valeur foncière des terres

Il donne un 9 au concept. Car il y a de la concurrence entre les arbres et les cultures et estime que si le matériel évolue, les distances de plantations risquent de ne plus être adéquates. Il pense aussi que les protections contre le bétail à mettre en place en prairies *“les encadrements, cela risque de devenir onéreux”*

SCÉNARIO

Il n'a pas de grandes cultures et il préconise donc le système le plus polyvalent qui est de planter des arbres en bordure. Il s'agit du modèle qu'il a réalisé chez lui *“en général, la plantation en bordure, tout le monde peut le faire, sur n'importe quelles dimensions de ferme, qu'on ait 2, 6 ou 20 hectares ou plus on peut le faire on sait planter des arbres en bordure”*. Il pense qu'il faut être propriétaire *“et avoir un peu de bien”* pour réaliser ce type de projet *“moi je n'ai pas demandé des primes, si cela se trouve, je suis en train de me planter”* Il déclare avoir beaucoup de collègues dans sa situation il ne croit pas que l'agroforesterie puisse être la base d'une activité économiquement viable et il craint que le *“locataire qui a déjà du mal à vendre son lait, ses céréales ou autre et qui gratte les fonds de tiroir pour survivre et a d'autres soucis”* ne sera pas intéressé par l'agroforesterie. Le locataire va vouloir du rendement à 100 % et ne pas être dérangé par des arbres et il pense qu'il faudra une ou deux générations pour changer les mentalités *“mais cela vaut vraiment la peine”* pour lui planter un arbre est un acte de foi : *“Quand tu plantes un arbre tu as servi à quelque chose, planter un arbre...quand tu le vois après 20 ans, c'est autre chose”*

Programme	Anti-programme
Importance esthétique et culturelle	Problème aux cultures (perte de productivité)
Dispose d'autres sources de revenus (hors productions agricoles)	Risque que les distances de plantation ne soient plus en adéquation avec l'évolution des machines d'exploitation
Production de bois d'œuvre	Prix des protections des arbres contre le bétail
Protection des sols (anti érosion)	
Amélioration du confort animal	
Biodiversité	
Impact paysager	
Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	
Accroissement du revenu à l'ha	
Approche éthique de l'arbre	

24. CAMILLE - Eleveur Bovins Viandeux

Nom	Age	Type d'activité	Cheptel	SAU			Mode faire valoir	
				Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Camille	76	Eleavage (BIO) : Limousin	30	20 ha		20 ha	40 ha	0 ha

Camille a demandé à être contacté dans le cadre de l'enquête car il est propriétaire de terres agricoles et pratique une forme d'agroforesterie, plus exactement de sylvopastoralisme et aujourd'hui ses parcelles sont contestées *“je me bas parce qu'ils veulent me sortir 4 ha de mes 20 ha de prairie parce que ce sont soit disant des bois, c'est là que ça ne va pas, les vaches sont en dessous, il y a de l'herbe, ils viennent avec leur règlement qui m'a l'air d'une hérésie totale, il ne faut pas plus de 50 arbres à l'ha⁵⁵, oui, si vous avez une parcelle comme cela, ils disent on va vous enlever l'ha. Oui, dans le temps, ils venaient nous casser les pieds parce qu'il fallait enlever toutes les haies, ce qu'on a fait d'ailleurs, il n'y a plus une haie et maintenant ils donnent des primes pour en remettre”*. Il élève 30 Limousines sur 20 hectares de prairies. La ferme est une activité familiale et se transmet de génération en génération. Dernièrement, il a réduit l'activité compte tenu de son âge et parce que son frère en a repris une partie. Il a abandonné les cultures et fait appel à un entrepreneur agricole pour les gros travaux (fauche, emballage, foin,...). L'élevage est en BIO. Les 20 hectares sont en propriété et il possède aussi 20 hectares de bois jouxtant les prairies. Camille est ingénieur agricole.

L'AGRICULTURE

Il estime avoir de la chance d'être en BIO et *“d'avoir un débouché convenable pour mon bétail”*, il produit des

55 Conditionnalité de la PAC : dans toutes les autres parcelles, il est précisé que les éléments “inéligibles” sont...les superficies couvertes par plus de 50 arbres - arbustes/ha -

“veaux qui sont vendus en boucheries BIO”. Pour lui le secteur est en profonde crise et hormis les aides de l’Europe, il ne voit pas comment lutter contre la mondialisation “parce qu’ici cela coute trop cher, je ne vois pas très bien comment on va s’en sortir, mais cela les politiques ne le voient pas de la même façon, comme les Anglais qui veulent surtout réduire la PAC. Qu’on paye le prix juste et puis c’est tout, cette histoire de prime n’aurait pas de raison d’être si on payait le juste prix.”. Cette situation fait que de moins en moins de jeunes s’installent, il pense qu’il serait utile de s’inspirer du modèle français des GAEC⁵⁶ et pratiquer une agriculture de proximité cependant “L’avenir de l’agriculture n’est pas rose (concurrence Brésil, Argentine, Nouvelles Zélande,...) et moins vous aurez d’agriculteurs et pire ce sera”. L’ENVIRONNEMENT Il y est très sensible “**L’agriculture et l’environnement ça va de pair, vous ne pouvez pas faire de l’agriculture sur une parcelle et de l’environnement sur un autre. C’est indissociable**”. Il a souscrit plusieurs MAE dont la méthode faible charge en bétail, il a abandonné la fauche tardive parce qu’il a remarqué que cela dégradait ses prairies en cas de sécheresse, la gestion est compliquée.

L’AGRICULTURE ET L’ARBRE

Il a une parcelle où il a planté des peupliers “j’ai fait des essais avec des peupliers sur une parcelle d’un peu plus de 1 ha (10 m x 10 m) et on est en train de me le supprimer parce qu’il y a trop d’ombre. Et j’ai transformé 1 ha de forêt en prairie et on me le supprime parce que les arbres donnent trop d’ombre” et il voudrait essayer une plantation de noyers en prairie, réitérer l’expérience qu’il a réalisée avec son père “on a planté des noyers dans une pâture ici il y a 50 ans, les arbres font 130⁵⁷ ça c’est un chiffre que j’ai vérifié, avec des noyer à 12 mètres”. Ils y élevaient des moutons, le but était de produire des fruits et aujourd’hui il veut s’en inspirer “**l’avantage c’est de produire du bois avec de l’herbe en dessous. Les arbres seront utilisables en bois d’œuvre, c’est dans le but d’en avoir une rentabilité**” Il ne croit pas à un gain de productivité au contraire s’il remarque une nette amélioration du confort animal, il constate aussi que l’arbre concurrence la production d’herbe “l’arbre prend quand même une partie utile, ce n’est pas une amélioration, mais c’est constant, pour le bétail cela convient très bien, pour le confort animal, c’est certainement meilleur, surtout en fin de saison, il y a des chênes, les vaches sont très friandes de glands et en fin de parcours d’herbes elles ont un superbe pelage, elles ont cela dans le limousin, cela marche très bien. Il faut modérer il ne faut pas qu’elles en mangent 20 kg par jour mais heureusement, ils ne tombent pas tous en même temps mais elles vont tout manger jusqu’au dernier, c’est très énergétique, c’est comme si on leur donnait du tourteau”. Il a aussi planté des arbres pour protéger du piétinement du bétail une source qui alimente le village en eau.

L’AGROFORESTERIE

Pour Camille le but est “de produire du bois d’œuvre tout en ne pénalisant pas trop la culture, si vous mettez des arbres à 12 ou à 20 mètres avec du bétail en dessous, cela ne pénalise pas la production d’herbe”. Il y voit de nombreux avantages tant d’ordres culturels et esthétiques mais aussi les inconvénients liés à l’entretien, la gêne causées à la mécanisation et une croissance moindre des productions végétales sous le couvert des arbres.

Il classe les avantages comme suit ::

- 1) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 2) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 3) Protection des sols (M.O., ♂ érosion, ♂ lessivage)
- 4) Accroissement de la biodiversité
- 5) Paysage plus esthétique
- 6) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 7) Amélioration de l’image de l’agriculture

Il est convaincu par l’agroforesterie et lui attribue une cote de 10/10

SCÉNARIO

Pour les raisons exprimées plus haut (manque de productivité des zones intercalaires), il est adepte du sylvopastoralisme “je ne crois pas du tout à un gain de productivité des productions agricoles sur les parcelles, le seul modèle auquel je crois c’est l’herbe, pour la vache, qu’elle broute un peu plus tôt ou un peu plus tard ce n’est pas un problème” pour ses effets positifs sur le bien-être animal et aussi parce que son système d’exploitation s’y prête bien. Il pense que si l’exploitant voit qu’il aura une diminution du revenu l’implantation de l’agroforesterie sera un échec.

56 Groupement agricole d’exploitation en commun

57 Circonférence de l’arbre en centimètres mesurée à 1,5 m de hauteur

Il ne croit pas que la valeur des terres va augmenter et estime que l'agroforesterie doit être réservée aux propriétaires ou il y aura risque de conflit lors de la reprise des terres si l'exploitant prend sa retraite et/ou s'il vend "à 10 ans ou à 5 ans de l'exploitation,... à la vente des arbres, il vend à 50 ans et que les arbres doivent être exploités à 60 et celui qui va racheter cela, il va devoir arracher les souches...". Il se pose de nombreuses questions et pense que le propriétaire risque de ne "jamais accepter ou alors il faut un contrat pour avoir les arbres, mais si le fermier les a mal entretenus, pour moi c'est impossible, l'agroforestier doit être propriétaire de son terrain". S'il devait en parler à d'autres agriculteurs, il en "en parlerait favorablement, mais pour le convaincre le gars c'est une autre paire de manche, parce qu'ils sont trop axés sur leur culture unique, en tout cas les fermiers, les fermiers, aucun espoir...".

Programme	Anti-programme
Amélioration du confort animal	Conditionnalité de la PAC (Parcelle inéligible)
Constitution de garanties bancaires	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Protection des sols contre l'érosion	Complication administrative
Dispose d'autres sources de revenus (hors productions agricoles)	Complication (exploitation, entretien) si terre en contrat de fermage
Impact paysager	
Production de matières organiques	
Diversification des revenus	
Production de bois d'œuvre	
Complément alimentaire pour le bétail	
Importance culturelle et esthétique	
Terres en propriété	

25. CHARLES dQ. - Polyculture/Agroforestier/TCR/Agrotourisme

Nom	Age	Type d'activité	SAU			Mode faire valoir	
			Prairie	Culture	Bois	Propriété	Fermage
Charles	59	Polyculture : froment, épeautre, betterave sucrières, colza, lin, maïs, fourrage (vente à des agriculteurs locaux) TCR (taillis courte rotation) 8 ha	50 ha	54 ha	oui	104 ha	0 ha

Charles a commencé à exploiter la ferme (qui appartient à son épouse) en 2000. Ses grands-parents étaient agriculteurs, son père a fait autre chose mais lui est revenu à la profession car il aime cela, il est ingénieur agronome. Son épouse travaille avec lui sur l'exploitation et s'occupe des tâches administratives, ils ont 4 enfants dont un veut reprendre l'activité. Le bâtiment est resté inoccupé pendant 100 ans, il montre des photos de l'époque à laquelle il l'a récupéré "les vaches vivaient au milieu de la cour". Il s'agit d'une ferme-château du XVIII^{ème} siècle, Charles a passé 10 ans à la remettre en état, aujourd'hui la ferme est classée et se visite lors des journées du patrimoine. Il tenait à se sentir chez lui et a négocié pour que le fermier précédent parte et qu'il récupère le bien et cela n'a pas été sans mal, le bien étant sous contrat de fermage : "Pour sortir l'agriculteur d'ici, ils ont voulu que je signe un contrat entreprise dès le départ... en France comme en Belgique **reprendre une ferme c'est horrible !**".

Les 104 hectares qu'il exploite appartiennent à son épouse. Charles travaille avec des entreprises agricoles, il a très peu de machines. Au départ il avait laissé ses prairies aux fermiers pour le bétails, mais petit à petit il les récupère "j'avais des prairies... obligé, puisque c'est le Condroz... d'abord je les ai laissées 10 ans aux anciens fermiers qui avaient du bétail puis j'ai repris les terres labourables, j'ai laissé les prairies d'abord en bail à ferme, puis maintenant je loue l'herbe en contrat de location annuel et le reste je le fais faire par entreprise, mon père avait des moutons, peut-être que j'en reprendrai". Il y expérimente de nombreux concepts agraires ou forestiers. En 2010 il a planté 8,3 ha de Taillis à courte rotation (TCR) ainsi que 170 noyers en terre agricoles et il aimerait aussi démarrer une activité de maraichage BIO en bénéficiant des aides à la conversion. Il travaille sur le projet avec d'autres personnes et pense débiter avec 60 ares pour ensuite rapidement passer à 1hectare. Le projet serait réalisé en collaboration avec le GAL principalement pour la commercialisation des produits (espace de vente,..). En plus de son activité d'agriculteur, il possède deux gîtes à la ferme.

L'AGRICULTURE : Le secteur est surendetté, les terres agricoles sont chères et il dépend de nombreux paramètres qui lui donnent un sentiment de versatilité "**on est à la merci des marchands d'engrais, du commercial, on ne décide de rien, on est tributaire du temps en plus... je trouve ça atroce et en plus vous avez des emprunts qu'il faut payer et vous ne maîtrisez pas grand chose finalement**". Charles a une vision

très personnelle de l'agriculture "les agriculteurs du coin ils vous disent : nous on est là pour produire... **oui c'est vrai, mais seulement il faut faire un calcul économique ; vous avez ces MAE qui sont payantes et en plus vous favorisez la biodiversité...** je trouve ça extraordinaire... donc je fais en MAE total !"

L'ENVIRONNEMENT

Charles pense qu'il est plus que temps que l'on s'en préoccupe, entre autre parce que les nappes phréatiques sont extrêmement polluées et aussi parce que la biodiversité occupe une place prépondérante dans ses pratiques. Raison pour laquelle il a installé de nombreuses MAE "des tournières enherbées, une protection de source, des prairies fleuries, il y a aussi les mélanges avec des tournesols... des Beetle Banks ; les couvertures hivernales... Et j'en suis ravi ; si vous voyez le nombre de lièvres et de bêtes qui se baladent là dedans... **j'ai beaucoup de plaisir, à mon avis je ne perds pas économiquement**". Il est membre du PCDN⁵⁸ et en collaboration avec la DNF, depuis 7 ans, il plante 1km de haie par ans sous le regard étonné de ses voisins "j'ai mis 8 ou 10 variétés différentes, et je continue chaque année ils (les autres agriculteurs) me regardent "qu'est ce que tu fous avec tes saloperies !"... je suis là pour voir des animaux aussi, même si je perds un peu."

Il voudrait convertir une partie de son exploitation au BIO, à commencer par son projet de maraichage mais aussi des prairies (ou il a planté du noyer) "Je suis en train de m'occuper du dossier de certification biologique, le problème c'est que je ne trouve pas de bêtes bio pour mettre en dessous des noyers, mais j'ai encore le temps... dans 5-6 ans on verra bien... sinon je dois faucher et vendre l'herbe bio... ça c'est l'autre alternative".

L'AGRICULTURE ET L'ARBRE

Il plante des arbres et des haies chaque année parce que cela lui plaît et parce qu'il en tire profit. Il utilise le bois sous forme de BRF⁵⁹ qu'il réintègre directement dans ses cultures "je me fais du BRF que je peux incorporer au sol et donner de l'humus, c'est pour donner une alternative au fumier et **parce que ça me plaît**. Maintenant on est équipé, on a un tracteur qui tourne" et comme bois de chauffage et compte tenu du prix de l'énergie, il envisage aussi de faire des plaquettes pour chauffer son habitation ainsi que ses gîtes.

TCR Au printemps 2011 il a mis en place un projet de Taillis à Courte Rotation TCR⁶⁰, un contrat de 15 ans. La société avec qui il a contractualisé a besoin de 220 hectares pour démarrer une centrale de cogénération à Sambreville (projet allemand). Il a planté 8,3 ha de peupliers (différents clones) et doit en assurer l'entretien (désherbage et comme ce printemps a été particulièrement sec, il a aussi du arroser). Il y a un risque : le contrat est de 15 ans et la législation actuelle prévoit qu'au delà de "12 ans cette occupation des terres ne serait plus assimilable à une production agricole⁶¹". La personne en charge de son dossier lui a dit "c'est tellement neuf qu'il n'y a personne qui sait très bien... on verra bien dans 10 ans". Après, il pense qu'il pourra continuer à l'exploiter pour son projet de chauffage personnel.

Agroforesterie Il a débuté un projet d'agroforesterie avec une plantation de 170 noyers en prairie "pour la PAC c'est du verger. C'est du Noyer commun, du Franquette⁶² qui donne des grosses noix mais il y aura aussi du bois...j'ai planté tous les 15 m (15X15)... à mon avis ça reste pâturable...On est 3 à avoir fait ça (Noyers) 1 à Dinant, 1 du côté d'Havelange et l'idée c'est de faire de l'huile de noix ou de faire des noix et peut-être de passer en bio..., je vais les tailler, les faire monter, mais pas les faire monter à plus de 6 mètres".

Verger Il a aussi planté 1 hectare de fruitiers "des anciennes variétés, je vais les mettre en bio...des vieilles variétés de Gembloux en hautes tiges...au départ l'idée c'était de refaire un verger ; dans le temps dans toutes les grandes maisons du Condroz, vous aviez un verger... j'ai un plan du 18 ème et il y avait un énorme verger".

L'AGROFORESTERIE

Lors du séminaire de mars 2011 à Ciney, il avait été invité à témoigner et promouvoir le concept. Pour lui, l'Agroforesterie est dans le prolongement de ses préoccupations "les haies j'étais passionné par ça ; c'est venu du PCDN qui a dit : on vous donne des plants de haie ...et le DNF vous payait 1 km/an". Ce qui l'intéresse, c'est de faire **une autre agriculture, une agriculture innovante et multifonctionnelle**, produire du BRF, des fruits, du bois de chauffage mais aussi plus environnementale avec les MAE et puis "il faut croire ces scientifiques, ils ne racontent quand même pas des bêtises... même s'il faut tempérer ce qu'ils disent, mais je trouve ça inté-

58 Plan Communal de Développement de la Nature

59 Bois Raméal Fragmenté

60 Taillis courte rotation il s'agit d'une monoculture de peuplier (3 rotations de 5 ans, durant lesquelles le propriétaire met ses terres à disposition, la plantation, les récoltes, la remise en état des terres - dessouchage, notamment - étant réalisées par la société signataire du contrat densité de plantation 3X1 m soit environ 3330 tiges/ha)

61 Le cas particulier du boisement des terres agricoles (réforme de la PAC adoptée en 1992)

62 Variété de noix la plus cultivée

ressant... j'habite dans un trou ici et, en hiver, quand vous avez une haie vous sortez beaucoup plus facilement de chez vous, l'arrêt du vent, avec la neige vous le voyez directement”.

Il y voit beaucoup d'avantages et les classe comme suit :

- 1) Améliorations des productions agricoles (culture et élevage)
- 2) Diversification des revenus (bois + culture + produits annexes)
- 3) Accroissement de la biodiversité
- 4) Protection des sols (M.O., Ø érosion, Ø lessivage)
- 5) Augmentation de la valeur foncière des terres
- 6) Paysage plus esthétique
- 7) Amélioration de l'image de l'agriculture

SCÉNARIO :

Charles pense que tous les types d'agroforesterie présentés lors de l'entretien sont applicables sur son exploitation, il en est convaincu. Il indique qu'il va continuer à planter des haies et des dispositifs agroforestiers, qu'il a eu l'occasion de pratiquer et d'en constater les effets positifs. Cependant il se questionne, actuellement il hésite encore à planter en plein champs, *“l'agroforesterie en champ, j'en discute...ça pose des questions”* et ceci pour des raisons tant techniques que législatives. Il doit expérimenter, il se documente et aimerait rencontrer et questionner des acteurs qui sont dans une démarche similaire et il doit prendre des risques. La principale raison de son hésitation est l'orientation des lignes de plantation, le GAL lui a proposé de participer à un projet pilote avec la plantation d'arbres en culture et il craint que cela ne lui pose des problèmes sur ses parcelles *“ça ne peut pas s'implanter partout ; il faut des champs qui se travaillent Nord-Sud”* et il les exploite Ouest-Est *“c'est ça qui me coince. Ils m'ont proposé d'être éventuellement un projet pilote... mais c'est un fond de vallée et je risque d'avoir de l'érosion, la pente est orientée Nord-Sud et ça se plante Nord-Sud, on n'a pas le choix”*. Donc s'il veut démarrer le projet *“mon idée c'était de mettre une haie entre les plants, pour avoir en même temps du BRF que je pourrais souffler sur les côtés”* il doit aussi réfléchir à une autre manière d'exploiter.

Lors de la conférence de mars il avait parlé des problèmes que les racines des arbres provoquent sur les systèmes de drainage ainsi que les difficultés d'entretenir une haie quand elle est plantée en quinconce et dont les branches une fois coupées, tombent et se bloquent entre elles à l'intérieur *“le seul problème pour faire du BRF c'est la reprise des branches dans les haies à la main, c'est difficile, c'est un peu long”*. Il évoque aussi les risques et incertitudes inhérent au choix des essences d'arbres utilisées en agroforesterie. Il pense qu'il existe des risques liés aux ravageurs et maladies et notamment à l'extension possible de ces derniers compte tenu des changements climatiques et d'autre part si il veut bénéficier des aides et primes disponibles (plantation et entretien) le choix des essences est limité par la RW (idem MAE). Il ne peut utiliser que des essences indigènes qui ne sont pas toujours les mieux adaptées car elles risquent de moins bien résister, d'être moins productives ou d'avoir une croissance plus problématiques (ce qui demande plus d'entretien) *“j'ai planté des Noyers communs dans mes haies mais je me demande si je n'ai pas fait une erreur... je me demande si je ne vais pas les enlever pour les mettre près des chemins communaux et remettre des Noyers hybrides dedans, qui poussent beaucoup plus vite qu'un Noyer commun... c'est très bien de se lancer en agroforesterie mais il n'y a pas de garantie”*. Il parle aussi de contraintes liées à la réglementation concernant l'arbre non forestier, des difficultés, voire de l'impossibilité d'exploiter un arbre récoltable par l'existence d'une réglementation trop protectrice, pour lui, la réglementation qui doit évoluer pour que l'agroforesterie se développe. Concernant sa plantation de noyer, il ne sait pas comment cela va évoluer, il aimerait continuer mais : *“... je vais planter du Noyer hybride à 15 m sur une prairie de 2,50 ha, je ne prendrai pas les MAE dessus... je ne vais pas le déclarer comme verger, je vais la déclarer toujours comme pâture, si je plante tous les 15X15, personne ne peut rien me dire ?”*.

Enfin, Charles estime qu'il y a un risque de réévaluation des droits de successions des parcelles agroforestières et que les choses doivent aussi évoluer sur cette question.

Programme	Anti-programme
Maitrise du foncier	Contraintes réglementaires
Accroissement du revenu à l'ha	Difficultés techniques (exploitations des haies)
Intérêt écologique	Diminution de rendement ou de surface pour la culture
Utilisation des autres produits (fruits, bois de chauffage,...)	Problème de drainage des terres (obturations des drains existants)
Utilisation du bois d'œuvre	Mauvaise orientation des parcelles (exploitation actuelle)
Matériel adapté au projet (BRF, entretien et broyage)	Choix des essences limités par la RW (si aides à la plantation)
MAE	Risque de réévaluation des droits de succession
Impact paysager	Risque inhérents aux arbres (ravageurs, maladies)

Bénéfices agro-environnementaux sur la parcelle	Questionnements techniques, manque de connaissances
Production de matières organiques BRF	
Biodiversité	
Augmentation des revenus du propriétaire	
Projet innovant	
Aide à la plantation (mise à disposition gratuite des plants)	
Importance culturelle	
Capitalisation en vue de la succession	
Dispose d'autres sources de revenus (hors productions agricoles)	
Agriculture multifonctionnelle	

4.3.3. L'AGRICULTURE et les AGRICULTEURS

4.3.3.1. L'agriculteur et sa vision du métier : Evoluer dans un monde incertain

L'AGRICULTURE

est un monde incertain, il l'a toujours été parce que dépendant de nombreux facteurs, mais avec la mondialisation des échanges, il subit une crise importante et sans précédent qui le transforme considérablement et ou de nouveaux acteurs et actants entrent en jeu.

Dans le cadre de l'enquête, la majorité des agriculteurs rencontrés a repris l'exploitation familiale (à l'exception de Jean-François et d'Albéric qui ont acheté la ferme qu'ils exploitent) et si certains ont essayé de faire autre chose (2) ils sont vite revenus à l'agriculture qui exerce sur eux une attirance forte, liée à son caractère d'indépendance et un attrait pour la nature. L'enquête révèle un véritable attachement au métier, surprenant au regard des difficultés rencontrées, mais quand les agriculteurs en parlent, ils le décrivent avec passion voire avec amour *"si je le fais c'est par amour,...il faut aimer ou on ne le fait pas bien..."*. Ce qui joue en faveur de cette relation est qu'ils ont (à des degrés divers) le sentiment de **nourrir la planète** et cette fonction nourricière *"l'objectif au départ est de nourrir tout le monde"* donne de la grandeur à leur activité. A contrario, la production d'agrocarburants (une partie des productions des agriculteurs est transformée en bioéthanol) si elle est acceptée reste mal perçue. Directement après la fonction nourricière vient la fonction d'entretien du paysage, au fur et à mesure se déclinent d'autres fonctionnalités qui vont croissantes suivant la classification adoptée comme les fonctions écologiques mais aussi sociales (citées 2 fois).

4.3.3.1.1. La mondialisation

Quelques soient les orientations technico-économique il y a unanimité, le secteur **est dominé par les opérateurs agro-industriels** tant en aval ou il *"se fait dévorer par l'agroalimentaire"* qu'en amont par le secteur des agrofournitures (engrais, semences, produits phytosanitaires, alimentation bétail,...). En cause la mondialisation et l'ouverture des marchés, les prix ne sont plus garantis et l'agriculture wallonne est en concurrence avec l'agriculture mondiale dont les coûts et les contraintes de productions sont totalement différents. Les petites fermes familiales disparaissent au profit des grosses exploitations et il devient *"ingérable"* de transmettre les fermes d'une génération à l'autre. Le prix moyen d'une exploitation est d'un million d'euro. Beaucoup regrettent cette situation et craignent le développement d'une agriculture industrielle. Les fermes doivent *"toujours grossir pour pouvoir s'en sortir"*. Le prix des produits agricoles peut varier du simple au double voire au triple au gré des spéculations et des crises, d'une année à l'autre parfois en cours de saison et parfois très brutalement. Cette année malgré la sécheresse, le secteur des cultures se porte bien mais au niveau du bétail cela reste incertain. Ils sont tous impactés par la situation *"avec la mondialisation les prix agricoles sont régis par des cotations en bourse et ça ne marche pas. Les prix des céréales sont en dents de scie, le prix du lait devrait monter et il ne monte pas"* (Joseph G). Certains s'en sortent mieux que d'autres, suivant les capacités d'investissements et les stratégies adoptées. Dans ce contexte, la mixité des exploitations qui est une des caractéristiques du territoire étudié est un atout *"ici dans le Condroz on a des fermes assez mixtes donc on a des choses qui compensent, pour les autres c'est plus difficile"*, mais ceci n'empêche que les contraintes sont fortes, ils sont victimes de la spéculation *"sauvage"* ils ne méritent rien, ils *"subissent"* sans savoir de quoi demain sera fait. Cette situation (volatilité des prix) provoque un sentiment d'insécurité qui rend impossible la création d'emploi, les emprunts sont colossaux et enfin, comme me le diront certains, qui accepterait de travailler entre 10 et 15 heures par jours, le week-end et les jours fériés dans des conditions de travail parfois extrêmes *"le travail oui, ce n'est pas 8-5, il faut tout le"*

temps venir voir, si vous devez payer quelqu'un un dimanche à minuit, il n'y a pas beaucoup de candidat...je voudrais les avoir ici une semaine et qu'ils se relèvent la nuit à 4 heure du matin, ou à 3 heure parce que je fais cela tous les jours mais je vous jure que ressortir du lit à 3 h00 du matin c'est quelque chose s'habiller, faire le tour et puis rentrer c'est pas amusant !" (Denis M.).

4.3.3.1.2. La PAC et les contraintes administratives

Pour tenter de pallier aux conséquences de l'ouverture des marchés, les agriculteurs perçoivent différentes primes ou aides à la production,..."L'agriculture va tellement mal elle doit faire face à de telle difficultés à des problèmes considérables elle ne pourra s'en sortir que si l'on arrive à concrétiser les nouvelles primes dans la nouvelle PAC" (Camille). Et s'ils en profitent et qu'ils ne peuvent faire autrement, beaucoup d'agriculteurs aimeraient plus de réalité dans les prix "c'est une économie artificielle, l'argent qu'on nous donne, il est bien pris quelque part ?...c'est une roue que l'on fait tourner mais elle tournerait aussi bien s'il n'y avait pas de primes. L'agriculture représente 80 % du budget européen⁶³, les gens pensent qu'on vit sur leur dos, l'agriculture devrait être capable de vivre, pourquoi subsidier ?" (Florent). Le revers de la médaille est que si le secteur est fortement subsidié, il est très contrôlé et devenu très administratif. "y'a de quoi être découragé...c'est ça qui nous pèse le plus..." si avant les documents pouvaient être remplis "sur le mur de l'étable" il n'en est plus de même aujourd'hui, le poids des réglementations et contraintes administrative pèse lourd⁶⁴ dans les facteurs de démotivation, bien souvent, il faut faire cela après journée ou c'est l'épouse qui s'en occupe. Cependant, certains agriculteurs s'en sortent mieux que d'autres et vont contractualiser un maximum de MAE "je fais en MAE total" (Charles dQ.).

4.3.3.1.3. L'agriculture et l'environnement

Ici aussi, les discours convergent, la prise en compte de l'environnement est une bonne chose, à quelques rares exceptions, ils ont tous souscrit des MAE à des degrés divers de satisfaction (à l'exception de Raphael qui est contre les primes et de Sébastien qui est en BIO et ne peut cumuler). Cependant il y a plusieurs catégories de réponses. Jusqu'au vingtième entretien ce qui revient le plus fréquemment et de façon dégressive est :

Les pollutions ne viennent pas spécifiquement de l'agriculture, il s'agit d'idées reçues, une image qui est véhiculée par les médias mais l'agriculture a toujours pris soin de la nature. Beaucoup d'entre eux pensent que compte tenu du prix des intrants il serait illogique de dépasser les dosages prescrits. Certains estiment aussi qu'il faut aller vers une agriculture raisonnée mais il ne faut pas exagérer ou comme dans l'affirme Jean-François S. "l'intensif bien géré ne nuit pas à l'environnement !". Nombreux sont ceux qui dissocient agriculture et environnement ; l'agriculture doit nourrir la planète et comme le dit Jean-François S. "on ne nourrira pas les gens avec des coque-licots !".

Enfin, pour certains, il est vain et dangereux pour l'agriculture de produire sain en Europe alors que des produits viennent d'autres continents et ne respectent pas les mêmes normes de production. A partir du vingtième entretien les réflexions sont d'avantage orientées vers une agriculture environnementale ou il faut produire différemment.

4.3.3.1.4. Les problèmes fonciers et le bail à ferme

En RW, on assiste à une réduction constante et progressive de la superficie des terres agricoles⁶⁵ "la terre on en a de moins en moins, on fait des zonings partout, on ne voit que cela, on vend des terrains, on les exploite un peu, les gens s'en vont et ensuite le terrain reste inoccupé...on devrait garder du terrain agricole, à l'avenir j'ai peur qu'il n'y ait plus de terrain agricole" (Joseph G).

Les terres deviennent rares et chères, plusieurs agriculteurs rencontrés ont connu des problèmes fonciers tandis

63 Il y a une nette exagération dans la perception du coût de la PAC, cependant, les informations disponibles sur le site de l'agriculture de l'UE ne démentent pas cette perception d'une agriculture qui coûte cher à l'Europe "LA PAC A UN COUT RELATIVEMENT ELEVE Au cours des premières années d'existence de l'UE, la PAC représentait à elle seule une part importante des dépenses budgétaires, parfois même plus des deux tiers. Le coût de la PAC s'élève aujourd'hui à quelque 55 milliards d'euros par an. Ce montant représente quelque 40% du budget communautaire total...Non seulement la part de la PAC dans le PIB de l'UE va en décroissant, mais en outre elle diminue à un rythme beaucoup plus rapide que les dépenses publiques de l'UE". (La Politique agricole expliquée site de la Commission Européenne de l'Agriculture et Développement Rural http://ec.europa.eu/agriculture/publi/capexplained/cap_fr.pdf)

64 Réduire la charge administrative pour les agriculteurs : L'une des attaques principales contre la Politique agricole commune est son poids administratif. Pour toucher les subsides, les agriculteurs doivent remplir un certain nombre de critères... et de formulaires. "Il faut être sûr que les fonds destinés à la PAC aillent à l'investissement productif et non aux dépenses administratives", demande l'Allemand A. Dess (Parti populaire européen). Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de réduire la paperasserie, certains doutent sur sa mise en œuvre. "Chaque fois que nous essayons de simplifier la PAC, nous créons plus de bureaucratie", se plaint le Britannique J. Nicholson (Conservateurs et réformateurs européens). Il appartiendra à D. CioloD de prouver que de telles inquiétudes ne sont pas fondées. (Parlement Européen 2010)

65 Les raisons sont que l'espace agricole est de plus en plus convoité et subit la concurrence d'autres affectations (équipements de loisirs, aménagements de routes, parcs d'activités économiques, habitations, etc.). La superficie agricole utile de la Wallonie s'élevait en 2009 à +/-745.000 hectares (44% du territoire wallon). Elle a diminué en moyenne de +/- 800 hectares par an depuis 1990 (avec des périodes de chute rapide comme entre 2004 et 2009 où la diminution moyenne fut de +/-3000 ha par an). <http://www.lesateliersduterritoire.be/fr/accueil.html>

que des propriétaires de terrains récupèrent les terres pour les exploiter eux même "à l'heure actuelle, en bonne gestion de patrimoine, remettre une terre en bail ferme à quelqu'un, c'est un non sens !" (Charles dF). Parmi les agriculteurs rencontrés un quart est propriétaire des terres qu'ils exploitent, les autres en possèdent de 3 % à 66 %.

4.3.3.1.5. L'image de l'agriculteur dans la société

Ces nombreuses problématiques liées à l'activité font que les agriculteurs se sentent marginalisés et incompris, l'agriculture est devenue "la cible facile de toute les misères que l'on peut avoir sur cette terre on met beaucoup de choses sur le dos de l'agriculteur et de l'agriculture qui finalement n'y sont pas liées et on veut se cacher la face" (Marc D.). A des degrés divers, les agriculteurs ont l'impression que malgré les efforts entrepris et la mise en place de réglementations environnementales de plus en plus contraignantes, l'image de l'agriculture dans la société reste mauvaise, quoi qu'ils fassent ils conservent une réputation de pollueur. Ce qui n'améliore pas leur image dans la société est qu'il est fortement subsidié "une agriculture d'aide comme nous avons maintenant n'est pas nécessairement une bonne chose vis-à-vis du grand public, ce serait quand même plus sain d'avoir des prix corrects et pas de subventions, vis-à-vis de quelqu'un qui va travailler tous les jours et qui voit que j'ai plus de subventions que lui ne touche sur son année, c'est assez gênant. C'est un problème, même si vous avez beau lui expliquer que c'est une compensation, il ne saurait pas comprendre. Oui, au niveau de la PAC, cela a été publié ce que les gens recevaient comme aide, il suffisait de taper sur internet et les gens le voyaient maintenant cela a été retiré, le premier jour, vous vous baladez dans le village, c'est assez gênant...mais avant de l'avoir donné, ils ont déjà trouvé une solution pour pouvoir le reprendre" (Denis M.).

Cependant, pour beaucoup d'agriculteur, même si l'image est importante, ils n'en tireront pas de bénéfices directs (à l'exception des agriculteurs engagé dans des commerce de proximité) donc ce n'est pas leur préoccupation majeure.

4.3.3.2. Emergences de nouveaux agriculteurs

Dans un rapport sur l'agriculture du territoire, B. Noël fait le constat suivant "on sait qu'environ 30 % des exploitations ont des difficultés : exploitants très âgés, pas de repreneurs, difficultés économiques, matériel obsolète ou surface d'exploitation insuffisante pour le type d'agriculture pratiquée. Le territoire est à un tournant car ces hectares vont changer de main. Seront-ils tous repris par des entreprises qui voient l'agriculture en grand et conserveront peut-être l'emploi ? Ou ces reprises donneront-elles lieu à de nouvelles diversifications portées par de nouveaux arrivants ?". Cette situation définit des catégories d'agriculteurs aux différentes logiques de développement, certains n'ont d'autres choix que de produire toujours plus et ceux qui ne savent ou ne veulent pas suivre doivent trouver des solutions, innover ou sont peu à peu éliminés. Il faut noter que si, lors de l'enquête, la variable ressource⁶⁶ n'a pas été directement abordée (revenu, économie,...) et bien qu'il s'agisse d'une question importante, il est difficile d'utiliser cette variable de façon objective. Cependant, les discours (l'agriculteur fait part des difficultés rencontrées) et quelques indices (surface des terres en propriété, autres sources de revenus,...) permettent d'estimer la santé financière des exploitations. Et il faut noter que si certains agriculteurs s'en sortent bien "moi j'ai une grosse exploitation alors je tire un peu mon épingle du jeu" (Denis M.), force est de constater qu'ils ne constituent pas la majorité et pour les plus pessimistes, l'agriculture suscite beaucoup de désaffections, des démotivations et des désespérances, certains veulent arrêter ou vont décourager leurs enfants de reprendre l'activité (ou bien les enfants sont déjà partis), d'autres plus optimistes vont chercher d'autres sources de revenus (diversifications).

Et enfin, pour des raisons d'ordre patrimonial, apparait aussi une nouvelle forme d'agriculture que certain n'hésitent pas à appeler "agriculture GSM", il s'agit de propriétaires fonciers qui veulent "sortir du bail à ferme" et exploiter eux même leur terres, souvent avec le concours d'entreprises agricoles.

On⁶⁷ peut donc retenir les profils d'agriculteurs suivants avec tous les croisements possibles (mais aussi les incompatibilités) :

- **1° Les TRADITIONNELS** : Il s'agit d'un modèle agricole qui a su rester innovant sans perdre son identité et qui a pris ce qui lui était utile sans se dénaturer. La transmission s'effectue de père en fils. Il fonctionne en milieu fermé et a vécu sur lui-même pour conserver ses avantages. Ce modèle est compliqué à gérer, il demande beaucoup de connaissances de faire valoir de la terre, beaucoup de technicité et un expertise spécifique (acheter et vendre une bête, travail du sol, gestion des finances,...). Il s'agit souvent de fermes mixtes typiques du

66 Excepté le choix opéré lors de l'échantillonnage de départ

67 Cette analyse s'appuie notamment sur des notes prises lors des discussions préalables à l'enquête avec B. Noël, sur base de son expertise ainsi que de parutions dans Agricondruse n°1 "L'agriculture en crise"

territoire, la taille de l'exploitation va généralement de moyenne (30 à 40 ha) à grande (100 à 150 ha). "Ce Modèle traditionnel amélioré par la modernité a aussi un point faible, la dispersion. Ces activités multiples demandent une main d'œuvre de plus en plus absente de nos campagnes et le suivi de la mécanisation dans tous les domaines demande une taille critique importante, en conséquence, beaucoup ont déjà réduit la mixité à deux spécialisations : lait/cultures ou viande/cultures" Dans cette catégorie, beaucoup d'agriculteurs ont une soixantaine d'années et "on peut se demander si le modèle de l'agriculture traditionnelle de la ferme mixte sera repris par les nouvelles générations d'agriculteur". C'est ce modèle emblématique qui est défendu aujourd'hui par les syndicats agricoles et le problème est que ce modèle est en train de s'effondrer sur lui-même pour diverses raisons (confrontation avec une économie mondialisée, compétition entre différents modèles,...) et pour conserver ce modèle existant il n'y a d'autre choix que de s'agrandir (expansion, modèle qui va dévorer les autres) si bien que de nombreux agriculteurs renoncent purement et simplement ("les enfants vont travailler ailleurs") ou alors c'est la retraite.

C'est pourquoi il conviendrait d'ajouter ceux qui aimeraient "sortir de l'agriculture traditionnelle" qui n'y voient pas d'avenir et qui compte tenu de l'évolution de l'agriculture (les structures familiales disparaissent) se posent la question de leur devenir et cherchent des solutions pour sortir du système. Pour ces agriculteurs, la diversification (et par extension l'AF) est une voie possible de développement de leur exploitation qui leur apporterait une vision à plus long terme. Mais ce changement est un pas difficile à franchir "si je veux faire la diversification, je divise mes Ha par 2, je prend les bêtes que j'ai, je les divise par 2 ou par 3 et puis je me mets à faire des produits, mais alors ce n'est plus du tout la même agriculture c'est une petite agriculture biologique ou schéma de vente directe" (MarcD.) et compte tenu des charges, des investissements et des Uth, ils ne peuvent se permettre de faire autres choses et se trouvent engagés dans une course vers toujours plus de productivité qui souvent les dépasse.

- **2° Les INTENSIFS** : Il s'agit des gros agriculteurs, ceux qui marchent bien avec une superficie de parfois plus de 300 ha. Ils ont eu une logique de développement carnassière (ils ont tout repris aux alentours) mais quand arrive l'âge de la retraite, les terres sont divisées entre les enfants avec la plupart du temps le risque de mauvais investissements et au final la vente des terres. Ils sont dans des logiques de compétitivité et technicité et conçoivent difficilement l'implantation d'arbres sur leurs exploitations. Ils n'ont d'autres choix que de s'agrandir et l'argent doit rentrer, pour eux l'AF serait un frein à la productivité, ils n'ont pas besoin de durabilité ni de capitaliser avec du matériel ligneux.
- **3° Les INVENTIFS** : Il s'agit la plupart du temps d'agriculteurs issus d'une des deux catégories précédentes qui recherchent des alternatives dans le potentiel porté par les nouvelles exigences de l'agriculture et de la société⁶⁹ et qui par exemple se lancent dans les circuits courts, la diversification, le BIO⁷⁰...
- **4° Les NOUVEAUX AGRICULTEURS** : Il s'agit de propriétaires terriens qui ont une stratégie patrimoniale et deviennent fermiers pour conserver et éviter le démantèlement de leurs terres. L'agriculture est souvent réalisée avec le concours d'entreprises agricoles pour les travaux de culture et de récolte. Ils sont favorables à l'AF et pratiquent une agriculture plus environnementale ou la productivité n'est pas essentielle et comme ils ne sont pas soumis aux mêmes contraintes (investissements matériels d'exploitation) ils vont s'orienter d'avantage vers une agriculture dont la rentabilité reste primordiale mais dont l'objectif n'est pas la "production maximum, j'ai une formation d'économiste, mon raisonnement est relativement financier, si je récolte moins de tonnes mais qu'elles m'ont coûté nettement moins cher et que finalement, à l'hectare j'ai plus, moi je vais dans ce sens là" (Charles dF.)



68 Les agriculteurs de plus de 60 ans sans repreneurs ne seront pas repris dans l'échantillonnage

69 L'Union Européenne est devenue autosuffisante et de plus en plus excédentaire pour la plupart des productions agricoles. La demande a également changé de nature. Après la généralisation d'un mode de consommation reposant sur l'industrialisation de masse de l'alimentation, se développe une demande de produits de qualité supérieure et différenciés. Plus largement, on assiste sans doute à une transformation radicale du modèle de production agricole et du système sectoriel agricole d'innovation (Allaire, 1995d), décrite comme le passage d'une logique productiviste à une logique de qualité, avec la prise en compte d'une demande diversifiée et des opportunités liées aux transformations des fonctions de l'espace rural (une agriculture de service), des rapports avec l'environnement (une agriculture durable) et d'objectifs d'aménagement du territoire (une agriculture citoyenne, pourrait-on peut-être dire). La logique de qualité (« on fait ce que l'on vend, plutôt que l'on vend ce que l'on fait ») est l'un des mouvements principaux qui caractérisent le changement de régime économique et des modes de gestion de l'innovation (Allaire G., 2002).

70 Il faut noter que tous les agriculteurs BIO sont en faveur de l'AF.

5. Les agriculteurs et l'agroforesterie

5.1. Connaissance de l'agroforesterie

Tous les agriculteurs rencontrés (mais aussi contactés par téléphone) avaient entendu parler d'agroforesterie par des articles parus dans la presse agricole⁷¹ et aussi parce qu'ils ont reçu 2 invitations du GAL à des conférences sur le sujet (auxquelles seulement 2 s'y sont rendus). Chacun s'en faisait une idée assez précise.

5.2. Analyse des profils des agriculteurs et des scénarii agroforestiers

Comme indiqué en début de chapitre, 8 agriculteurs y sont opposés, 6 sont indécis (ni pour ni contre) et 11 sont ouverts à l'AF (dont les 3 derniers ont des projets en cours). Ce qui, avec toutes les réserves que l'on peut émettre par rapport à ce travail⁷² est sensiblement proche des résultats obtenus dans l'étude SAFE.

Pour présenter cette analyse, je vais réutiliser le classement opéré au départ (et simplifié) : les **Contres**, les **Indécis** et les **Pour**. Je vais ensuite croiser ces catégories avec les profils des agriculteurs (attribués en fonction des discours de ces derniers, des modèles de fonctionnement et de leurs objectifs) établis précédemment. Ce croisement devrait sinon permettre d'établir une typologie des acteurs, tout au moins esquisser quelle agroforesterie pour quel public.

Ceux qui sont contres et pourquoi ?

Sur les 8, le premier est en préretraite et n'a plus envie de s'investir dans un projet (quel qu'il soit). Les quatre suivants sont de gros exploitants ayant une logique intensification, l'agroforesterie leur apparaît comme une ineptie *"lors des réunions avec d'autres agriculteurs, on en parle et on en rit beaucoup"* (Denis). Le sixième est dans un système traditionnel et dans un contexte compliqué et les 2 derniers (50 / +) n'ont plus envie de s'investir dans un projet (quel qu'il soit).

1) Louis est en préretraite (50/+ sans repreneurs), il a maintenu l'activité agricole (complémentaire) parce qu'il aime cela et il ne voit pas d'intérêts à démarrer une activité qui ne lui apporterait que des inconvénients et aucuns avantages. Il a le choix *"je maintiens ce que j'ai, le jour ou j'en ai marre, j'arrête"*. Il est dans un système **traditionnel** de conservation. Il est réfractaire à toutes innovations.

71 Des articles sont parus dans "Le Sillon Belge", "AgriCondruces" et "La France Agricole"

72 Ce travail n'a pas d'ambition de représentativité, il ne s'agit pas d'une étude quantitative d'autant qu'un échantillonnage a été opéré et 3 agriculteurs ont été rencontrés parce qu'ils étaient dans une démarche agroforestière et cette estimation en tient pas compte des refus formulés lors de la pré enquête téléphonique.

- 2) Vincent est un **intensif**, il a une grande exploitation qui fonctionne bien (en propriété). Il travaille avec les 2 orientations (élevage et grande culture). L'arbre en champs il y est opposé par principe mais aussi parce que cela risque de le limiter. Pourquoi changer ? Même si le système est compliqué, il s'en sort bien, il risque de perdre en productivité et ses terres en valeur. L'AF, il n'en a pas besoin, il est contre, même avec des aides il ne le fera pas, il va essayer d'empêcher son développement. Il pense qu'il est préférable d'utiliser des systèmes avérés comme la culture du maïs pour produire de la biomasse.
- 3) Vincent Da. est un **intensif**, sa vision de l'agriculture est, comme son père qui "*s'est agrandi dans cette optique là*" axée sur le développement. Pourquoi changer, l'AF va à contre-sens, tout est organisé pour aller vers plus d'intensification ? Il pense que l'AF est un concept qui ne tient pas compte des pratiques agricoles d'aujourd'hui.
S'il devait mettre un projet en place il s'orienterait vers des alignements d'arbres hautes tiges à croissance rapide (type peuplier) en bordure de parcelle, bien taillés pour éviter les nuisances modèle 3.
- 4) Denis est un **intensif**, il a développé son exploitation dans cette optique et il s'en sort bien. L'évolution de l'agriculture lui laisse à penser qu'il faudra aller vers plus de productivité, il dissocie agriculture et environnement, la production "*doit rester entière*" donc l'AF qui vise à mélanger les deux n'est pas compatible avec sa vision de l'agriculture.
S'il devait mettre un projet en place il adopterait le modèle 2 (type bois énergie -pas pour la rentabilité mais pour la rapidité de croissance comme dans une culture traditionnelle).
- 5) Jean François S est un **intensif**, il ne remet pas le système en question même s'il a ses difficultés, il n'en a pas le temps, il doit rembourser ses emprunts et l'AF ne va pas l'y aider ni sur le long terme ni sur le court terme. Il a besoin de trésorerie, donc il n'a d'autres choix que de produire.
S'il devait mettre un projet en place il adopterait le modèle 2 (croissance rapide pour une production à court terme - si il existe une filière de valorisation-)
- 6) Marc D est un **traditionnel** qui s'est agrandi par obligation et se sent pris dans un système ou il est obligé de produire toujours plus et dont il voudrait sortir. Il cherche des alternatives. Son exploitation se situe dans une région ou l'arbre est omniprésent et c'est une contrainte. L'AF ne lui apparait pas comme étant une opportunité, il dit pratiquer une forme d'agroforesterie traditionnelle ou l'arbre est protégé et dont il ne tire que peu de profit.
S'il devait mettre un projet en place il faut que la réglementation évolue (exploitabilité des arbres), il imagine une forme d'AF traditionnelle modèle 4 avec des arbres en prairie à des endroits stratégiques (pour son bétails et contre l'érosion des sols).
- 7) Joseph G est bientôt à la retraite (repreneur identifié). Il est dans un système **traditionnel** et se dit favorable au changement mais pas à l'agroforesterie, il estime qu'il y a des choses plus intéressantes à faire. Mais dans sa situation, il n'est plus intéressés par l'AF, ni par aucun autre projet.
S'il avait du mettre un projet en place il aurait choisi le modèle 2 ou 3 (bois énergie)
- 8) Marc L. estime être trop âgé (50 et + et sans repreneur) et ne voit aucun intérêt à investir dans l'AF car il ne profitera pas des avantages. Il est désabusé "*il en a déjà tellement vu !*". Il est dans un système **traditionnel**.
S'il devait mettre un projet en place il adopterait le modèle 2 ou 3 pour la rapidité de production et une rentabilité à court terme (en bord de champs).

Ceux qui sont indécis et pourquoi ?

La rentabilité économique de l'agroforesterie doit encore être prouvée, cette catégorie aura donc tendance à attendre et ne va pas s'aventurer sans avoir plus de recul sur l'impact de ces systèmes à court terme et à long terme. L'AF est une nouveauté, elle constitue une approche qui n'est pas inintéressante mais leur priorité n'est actuellement pas d'aller vers une diversification. Il ne s'agit donc pas d'un non catégorique, ils restent ouverts mais ils ne peuvent l'envisager aujourd'hui pour des raisons économiques et par manque de temps.

- 9) Raphael est dans un système **traditionnel**, une exploitation de taille moyenne Son épouse et son fils vivent de l'activité et même s'il estime être sous-payé. Il lui est difficile d'entrevoir autre chose, il ne veut pas perdre la moindre surface de terrain et il doit tirer un maximum de ses terres (80 ha), c'est aussi pour cette raison qu'il n'a pas contractualisé de MAE.
S'il devait mettre un projet en place il adopterait le modèle 2 (pour une rentabilité à court terme et moins d'espace utilisé)

- 10) Pierre C. est un **intensif** (versus **inventif** : il est un adepte des TCS), qui regrette le développement de l'agriculture industrielle et voudrait revenir à une agriculture traditionnelle, il n'est pas contre l'AF. Il est dans un système difficile, il a une grosse exploitation avec un salarié, il est bien organisé, il possède la moitié de ses terres et il s'en sort bien. Il va attendre que l'AF fasse ses preuves.

S'il devait mettre un projet en place il adopterait le modèle 4 en prairie (pour l'image de la ferme mais aussi pour le confort animal).

- 11) Jean François R se considère comme un rescapé du modèle agricole traditionnel (à cause de problèmes fonciers) et adopte aujourd'hui une stratégie de sortie de l'agriculture traditionnelle (versus **inventif**) par la diversification (pension pour chevaux), l'AF fait partie de ces possibilités, il y voit un intérêt pour améliorer l'image de la ferme pour l'accueil du public.

Il pense mettre un projet en place dès la saison prochaine, les modèles 3 et 4 (image de la ferme, importante pour l'accueil du public et utilisation des sous produits)

- 12) Benoit vient de reprendre la ferme de son père qui travaille avec lui. Il est dans un système **traditionnel** et préférerait que cela reste familial mais il craint que le secteur ne devienne industriel. Dans ce contexte les arbres peuvent l'aider à conserver une agriculture plus traditionnelle. Il débute dans la profession et l'AF l'intéresse aussi pour son potentiel de capitalisation⁷³.

S'il devait mettre un projet en place il adopterait les modèles 3 et 4 en prairie (confort animal, capitalisation pour la retraite) mais il a besoin de plus d'informations.

- 13) Pierre La. est dans un système **traditionnel** Il est désabusé par le modèle agricole, il constate la fin des exploitations familiales et le développement de l'agriculture industrielle. Il ne sait pas comment les choses vont évoluer, sa ferme est une exploitation familiale majoritairement en bail à ferme, qu'en sera-t-il dans 30 ans ? Il n'a pas la maîtrise foncière. Il n'est pas opposé à l'AF mais compte tenu de sa situation il ne sait comment mettre en œuvre, il cherche une solution pour assurer son avenir.

S'il devait mettre un projet en place il adopterait le modèle 2 (pour une rentabilité à court terme axés sur la rapidité de production et moins contraignant) parce que ses terres sont en bail à ferme. Il a besoin de plus d'informations

- 14) Luc est dans un système **traditionnel**, une ferme familiale typique, il faut travailler toujours plus pour gagner moins. Il pense que l'AF est pour les générations futures, il a 50 ans (sans repreneur) cependant, pourquoi ne pas essayer sur des parties de terres impropres à la culture et si cela devient rentable, il installera du taillis linéaires. Il a besoin de plus d'informations.

Il pense réaliser un projet la saison prochaine le modèle 4 et ensuite le 2.

Ceux qui s'y intéressent et pourquoi ?

On retrouve dans ce groupe pour qui l'agroforesterie suscite un intérêt un peu tous les profils d'agriculteurs, sauf les intensifs à l'exception de Joseph qui est plus âgés et bientôt à la retraite et pour qui l'agroforesterie est une alternative intéressante à ce qu'il a connu. Tous ces agriculteurs ont en communs qu'ils désirent pratiquer une autre agriculture, soit qu'ils veulent sortir du modèle agricole dans lequel ils se trouvent soit ils pratiquent une autre agriculture

- 15) Pierre Le. est un **inventif**, il a du trouver une alternative pour se maintenir, il exploite une petite ferme de 40 ha, il a été obligé de se diversifier, maîtriser son activité, moins dépendre de l'extérieur, aller vers l'auto-suffisance il est dans une logique de circuit court (BIO) qui lui a permis de perpétuer son activité.

Il envisage les modèles 3 et 4 en prairie (pour l'utilisation du bois et des sous produits). Il a besoin de plus d'informations.

- 16) Joseph est un **intensif**, cette année, il arrête son activité. Son fils va reprendre et il aimerait que celui-ci oriente l'exploitation vers une agriculture plus sociétale. Il connaît bien le système et n'y voit plus d'avenir, il a été poussé à l'extrême et il faut en sortir, il est propriétaire et il en a la capacité. L'AF peut être un changement et apporter plus d'éthique au secteur agricole.

Il envisage les modèles 1,2 et 4 pour son exploitation. Il a besoin de plus d'informations

73 Benoit est le benjamin de l'échantillon (26 ans)

- 17) Alain est dans un système **traditionnel**, il est fatigué, il ne voit aucun avenir dans l'agriculture comme elle est pratiquée aujourd'hui il voudrait sortir de l'agriculture l'AF lui permettrait d'agir autrement.
- Il envisage le modèle 4 en prairie (pour l'aspect esthétique, diversification et l'utilisation des sous produits) s'il obtient des aides à la plantation. Il a besoin de plus d'informations
- 18) Etienne est dans un système **traditionnel** (versus **inventif**). Il est prisonnier du système agricole traditionnel et voudrait aller vers une agriculture plus autonome, il cherche à se diversifier (vente directe). L'AF lui apporte une vision à plus long terme.
- S'il dispose de référence, il peut imaginer tous les modèle 1,2,3, et 4 d'abord en prairie, ensuite dans les parcelles. Il a besoin de plus d'informations.
- 19) Luc est un **inventif**, il a du trouver une alternative pour se maintenir, il a été victime de pressions foncières, l'AF lui apporte une vision innovante et a long terme.
- S'il récupère des terrains, il envisagerait le modèle 4 (esthétique et utilisation des sous produits).
- 20) Florent est dans un système **traditionnel**, il estime l'économie agricole artificialisée et aimerait plus de réalité, il a trop de contraintes (essentiellement UHT) il pense que l'AF est une opportunité de faire autrement. Par son mode de culture, il pratique une agriculture environnementale ou il a appris à travailler avec le milieu et particulièrement l'élément boisé. Ce qui apparaît comme une contrainte chez beaucoup de ses collègues il en tire profit en adoptant ses pratiques pour en tirer des bénéfices.
- Il envisage les modèles 3 et 4 en bordure de parcelle (parce qu'il est habitué et pour les avantages esthétiques et pratiques -brise vent) si il obtient des aides à la plantation. Il a besoin de plus d'informations.
- 21) Sébastien est dans un système **inventif**, il se définit comme un agriculteur atypique, il est en BIO et fait de la vente directe, une grosse partie de ses productions est transformée dans une coopérative. Il pense que l'agroforesterie lui permettrait de "*maximiser l'utilisation à la fois du sol et de varier les productions*" ce qui est extrêmement important compte tenu de la pression foncière (due aux problématiques inhérentes au bail à ferme). Aujourd'hui Sébastien voudrait d'autres terres et pense que l'agroforesterie pourrait l'y aider. Il perçoit aussi d'autres avantages comme la diversification des revenus et une stratégie de développement pour vendre ses produits.
- Il pense au modèle 1 pour maximiser la production à l'hectare.
- 22) Charles est un **nouvel agriculteur**, il a repris possession de ses terres et veut pratiquer une autre agriculture avec le concours d'entreprises agricoles. Il imagine différents scénarii pour exploiter ses terres et les valoriser durablement. Son objectif est de produire peut-être moins mais mieux et à moindre coût en conservant et en augmentant son capital. Dans ce sens, l'AF est porteuse de beaucoup de ces valeurs.
- Il pense installer le modèle 1 et 4 en bordure de parcelles. Il a besoin de plus d'informations
- 23) Alberic est un **nouvel agriculteur**. Il ne s'agit pas de son activité principale. Il a d'autres sources de revenu. Sa première préoccupation est d'ordre paysager et écologique. L'aspect économique est relativement peu présent dans son discours.
- Il a installé les modèles 1 et 4 en bordure de parcelle sur sa propriété.
- 24) Camille est dans un système **inventif**, il est propriétaire et pratique aussi une forme d'agriculture non basée sur le profit mais sur d'autres valeurs (écologie, patrimoine) il est en BIO et exploite sa ferme avec le concours d'entreprises agricoles. Il dispose d'autres sources de revenu.
- Il a installé le modèle 1 en prairie. Il a besoin de plus d'informations.
- 25) Charles est un **nouvel agriculteur inventif** propriétaire des terres qu'il exploite, il pratique une agriculture innovante et multifonctionnelle. Il profite aussi de toutes les opportunités que lui offrent les MAE, PDCN, GAL,...
- Il a installé les modèles 1, 3 et 4 en prairie mais envisage avec le conseil du GAL l'implantation en culture. Il a besoin de plus d'informations.

5.3. Programmes et Antiprogrammes (Facteurs d'adoption et de rejet)⁷⁴

(Voir tableau A3 en annexe)

L'analyse des programmes et antiprogrammes s'avère pertinente dans le contexte de l'étude, elle permet de prendre en compte toute la complexité dans laquelle l'innovation va évoluer. Elle permet de mettre en avant les freins à l'adoption ainsi que les motivations. Et par extension les traductions à prévoir et les rallongements du réseau nécessaire. En effet, beaucoup de freins sont liés à l'appréhension, à de mauvaises expériences antérieures des agriculteurs et il est possible de les anticiper, il s'agit de prendre en compte ces arguments comme autant de piste de développement à explorer. Certains acteurs mentionnent des problématiques et apportent aussi leur expertise par rapport aux adaptations qu'ils envisagent (BàF).

Il faut noter aussi des **situations d'incompatibilité** en lien avec par exemple des critères personnels comme l'âge, certains 50/+ n'éprouvent pas de nouveaux besoins, des opinions (la résistance aux changements) mais aussi des critères physiques liés à l'exploitation (faible maîtrise foncière...) et puis il y a aussi l'appréhension face à la nouveauté, dépendant du caractère personnel de chaque individu, certains vont se lancer et d'autres vont attendre et réfléchir⁷⁵.

Mais beaucoup d'entre eux peuvent être résolus si des aménagements sont opérés. Des choix techniques opérés pour former le dispositif d'intéressement dépendra le succès de l'innovation (Ackrich et al 1988) .

Les principaux avantages perçus par les agriculteurs n'ont pas une incidence directe sur l'économie de la ferme mais s'articulent autour de la notion de bien-être humain et non-humain. Viennent ensuite les bénéfices environnementaux. Les services agroenvironnementaux de l'AF sont en général reconnus et bien admis par les agriculteurs, de la production de MO (3 agriculteurs estiment cependant que compte tenu de l'activité d'élevage il n'existe pas de besoin et un autre pense que la production de MO sera intéressante à partir du moment où elle pourra être valorisée) à la protection de sols. Ce qui est en **convergence avec les préoccupations des portes paroles de l'AF** telles que nous l'avons noté dans l'analyse du contexte.

L'accroissement du revenu à l'hectare ne vient qu'en neuvième position et intéresse essentiellement ceux qui sont en faveur de l'AF. Ceci s'explique par la certitude qu'ont les agriculteurs que la mise en place d'un système AF se fera au détriment de la culture et constitue un manque à gagner pour les productions agricoles. Compte tenu de leur expertise de l'arbre, ils sont convaincus que le système aura un **impact négatif sur les cultures**.

Ils ne sont pas convaincus de la rentabilité économique du projet tant à court terme qu'à long terme. Pour les mêmes raisons, moins de la moitié des personnes interrogées se dit intéressée par la diversification des revenus, ils manquent de visibilité en la matière et pensent que les arbres n'auront pas de débouchés, souvent, ils n'ont pas connaissance des autres filières (ex. le marché du bois) ou ils n'ont simplement pas le temps d'opter pour une diversification de leur activités.

Ils craignent aussi que les contraintes de mécanisation n'entraînent une augmentation du temps de travail, sans compter que les dispositifs AF vont eux aussi demander de l'entretien. **Les contraintes administratives comme nous l'avons vu pèsent lourdement dans les facteurs de démotivations des agriculteurs**, ces derniers craignent de nouvelles complications (voir Camille), ce qui risquent de constituer un sérieux frein à l'installation de systèmes AF.

Le montant de l'investissement est aussi plusieurs fois mentionné comme frein à l'implantation d'un système AF, plusieurs agriculteurs, se disent prêts à débiter un projet à conditions d'avoir des subventions.

Il existe relativement peu d'informations⁷⁶ en ce qui concerne les investissements mais aussi les aides⁷⁷. Ceci est vrai aussi pour les aspects technico-légaux, les agriculteurs n'ont qu'une confiance relative dans les réglementa-

74 Voir annexe 5 Tableau Programmes / Antiprogrammes

75 Ce qui est largement illustré dans les discours des agriculteurs.

76 A l'exception de travail Perspectives technico-économique (Balleux P. 2011) présenté lors du séminaire de Ciney qui envisage sur base de différents modèles AF les investissements et rentabilités des projets

77 Aides à la plantation : Actuellement, il existe des aides pour : Les alignements d'arbres [4 euros par arbre si plantation par le demandeur, 8 euros par arbre si plantation par entreprise (divisé par 2 pour boutures de saule). Portés à 4,8 et 7,2 euros en Natura 2000 et parcs naturels et plafonné à 80 % du montant des factures. Plantation entre 50 et 200 arbres par an Baliveaux ou haute tige d'espèces feuillues indigènes, entre 5 et 10 mètres entre plants] pour l'entretien 0 euros (sauf taille d'arbres têtards de plus de dix ans hors parcelles éligibles aux

tions qui sont changeantes, parfois contradictoires et manquent de lisibilité, ceci concerne les réglementations européennes (PAC) mais aussi nationale (évolution des droit de succession, taxation des revenus, mesure de conservation des arbres,..) et sont autant de paramètres qu'il conviendrait de clarifier. Par son caractère innovant l'AF en RW **manque de données**, la majorité des informations proviennent de France mais, comme le disent certains, il faudrait aussi effectuer des études en RW, à tous niveaux. Une partie de ces risques qui sont importants dans les facteurs de démotivations des agriculteurs pourraient être levé par des adaptations. Dans ce sens, l'absence de connaissance technique de AF (quel projet, comment l'entretenir) est aussi mentionnée à plusieurs reprises de même que plusieurs agriculteurs ont demandé d'avoir des renseignements supplémentaires.

Un agriculteur mentionne aussi l'investissement important que représente les protections contre le bétail. Compte tenu du fait que beaucoup d'agriculteurs en faveur de l'AF imaginent installer un projet en prairie, il semble en effet utile de prendre ce paramètre en compte.

Enfin, une partie des antiprogrammes soulevés par les agriculteurs vont rester incompatible avec les systèmes d'exploitation dans un contexte de spécialisation et d'intensification de l'agriculture telle qu'elle est pratiquée.

5.4. Age, reprise de l'activité, modèles et motivations

Au terme de cette enquête, il n'est pas possible de valider l'hypothèse selon laquelle les agriculteurs les plus jeunes seraient les plus favorables à l'AF⁷⁸, il semble que ce facteur ne joue pas et les moyennes d'âge ont tendance à démontrer l'inverse. L'**âge** moyen de l'échantillon est de 47 ans, les agriculteurs majoritairement contres ont en moyenne 47 ans, les indécis ont en moyenne 41 ans et les agriculteurs les plus favorables ont en moyenne 50 ans. Parmi les agriculteurs de plus de 50 ans, 3 sont contres et disent ne plus avoir envie de se lancer dans un projet à leur âge, 2 sont indécis mais l'âge n'est pour eux pas un facteur limitant et enfin 6 agriculteurs sur 11 en faveur de l'agroforesterie ont plus de 50 ans, ce qui s'explique si on tient compte de la stratégie patrimoniale d'une partie de ces agriculteurs plus âgés (valorisation du foncier et constitution d'un capital pour la génération suivante). Cependant, l'agroforesterie telle que présentée lors de l'enquête proposait 4 dispositifs agroforestiers présentant des échelles de temps différentes⁷⁹ et sur base desquels il était demandé aux agriculteurs de se positionner et ici aussi, concernant **le choix du modèle**, l'âge ne semble pas être un facteur déterminant, par contre, il semble dépendant de la motivation de l'agriculteur, plus celui-ci sera en faveur de l'agroforesterie, plus il va opter pour un modèle à long terme. Le modèle 1, Alignement de Feuillus précieux a été choisi 6 fois (principalement par les nouveaux agriculteurs et les inventifs). Il faut préciser que peu d'agriculteur (2 à 3) envisagent des implantations en plein champs, même parmi les plus téméraires. Ils craignent un fort impact sur les cultures à plus ou moins long terme mais aussi pour des raisons d'incompatibilité avec le sens du labour tel qu'il est pratiqué (2 x), c'est pourquoi, ils conçoivent majoritairement l'implantation de l'agroforesterie en prairie ou en bordure mais jamais en culture⁸⁰. Cet avis est partagé par la majorité des autres agriculteurs. Les agriculteurs intensifs et les traditionnels vont d'avantage opter pour les modèles traditionnels : le Pré verger (choisi 12 fois) et la bande boisée en gestion forestière (choisie 8 fois). Le taillis linéaires a été choisi 8 fois pour sa rapidité d'installation, d'exploitation, de rentabilité, son peu d'emprise au sol et son faible impact sur les cultures. Ce dernier dispositif présente aussi l'avantage de ne pas modifier beaucoup les pratiques de l'agriculteur (mécanisation, fréquence de récolte...assimilable en cela à des productions agricoles).

Le facteur **reprise de l'activité** est semble-t-il plus probant, plus les acteurs sont engagé dans une démarche AF, plus ils disent avoir un repreneur. Ce qui est logique car comme nous l'avons vu, ils sont bien souvent dans une démarche de conservation du patrimoine, il faut cependant constater ceci, si de nombreux agriculteurs n'ont pas de repreneurs identifiés mais ont des enfants (ou pensent qu'ils en auront), ils disent aussi qu'ils ne les encourageront pas à poursuivre l'activité, beaucoup se posent la question de leur propre devenir dans le secteur. Dans ce sens il s'agit plus d'un indicateur du degré de motivation de l'agriculteur à poursuivre son activité ou d'incertitude dans la pérennité de son exploitation. On constate que les agriculteurs les plus favorables sont aussi les plus motivés entre autre parce qu'ils ont d'autres motivations dans le métier d'agriculteur que la fonction nourricière⁸¹ (agriculture multifonctionnelle et environnementale).

78 Sauf qu'il est logique qu'un agriculteur en début de carrière (cfr Benoit) soit plus intéressé par le potentiel "capitalisation pour la retraite" qu'un agriculteur qui est à mi-parcours.

79 Dispositif à court terme (5 ans) pour les haies productives à courte rotation, à moyen terme pour les bandes boisées en gestion forestière et à long terme pour la production de feuillus précieux en (40 ans et +).

80 A l'exception du modèle 2 qui ne présente pas les mêmes problématiques (ombrage-racine)

81 En effet, cette fonction nourricière, comme nous l'avons vu semble très importante dans les motivations de l'agriculteur or dans le contexte d'une agriculture européenne largement excédentaire cette fonction première de l'agriculture semble de plus en plus remise en question et cela se ressent dans les discours.

On remarque aussi que les agriculteurs les plus susceptibles d'adopter l'AF sont les agriculteurs qui disent "vouloir sortir du système" ou qui "en sont sortis". L'adoption de l'AF semble liée au degré de satisfaction du système dans lequel ils se trouvent et l'AF symbolise la marche vers la sortie (la désintensification) de l'agriculture et plus les agriculteurs sont dans un modèle intensif et plus ils y seront opposés. Ce qui reste la continuité de la logique d'intensification de l'agriculture (et de spécialisation⁸²) en contradiction avec une logique de diversification portée par l'AF.

5.5. L'agriculteur et l'arbre

Sur la totalité de l'échantillon, 8 agriculteurs sont propriétaires forestiers, 2 agriculteurs sont contre l'AF et 6 y sont favorables. Il existe un lien évident entre les 4 nouveaux agriculteurs et l'arbre. Ils sont avant tout des propriétaires terriens (et forestiers) qui sont devenus agriculteur par nécessité. L'arbre leur est familier "il faut les retenir pour ne pas planter des arbres partout !", ce qui n'est pas le cas des agriculteurs propriétaires forestiers, pour qui l'arbre n'est pas considéré comme une ressource, dans la plupart des cas ils disent ne pas en tirer de revenu et parfois mal les gérer (Joseph V.).

Certains agriculteurs estiment aussi être dans une région suffisamment boisée et ne pas voir de nécessité de planter des arbres. Enfin, des agriculteurs ont déjà planté (des fruitiers, ou pour intégrer des bâtiments dans le paysage ou par obligation – pour remplacer des arbres -) mais il ne semble pas avoir de liens entre le fait d'avoir planté et l'intérêt pour l'AF. Beaucoup d'agriculteurs ont une image négative de l'arbre en champ, il est une gêne pour l'agriculture et c'est pour cela qu'ils ont été éliminés, souvent, l'arrachage des arbres a eu lieu avant la reprise, il y a une quarantaine d'année, certain comme Vincent Da. pense que son père a eu 100 % raison de les arracher, d'autres les regrettent pour l'aspect paysager "c'est vrai qu'on a coupé tout les pommiers dans le pays qui étaient bien jolis..." (Joseph G.). Hormis cet avantage **esthétique et culturel** que tous s'accordent à reconnaître, les autres avantages perçus sont les suivants : la **protection des sols** (antiérosif), le rôle de **brise vent, l'intégration des bâtiments**, le **confort animal** et les **MAE**. Mais les inconvénients sont plus nombreux et il faut citer :

Gêne machine (cités 22 fois) : il y a quasi unanimité, les arbres sont une gêne pour la mécanisation. Ils occasionnent des complications techniques qui génèrent une augmentation du temps de travail.

Problèmes aux cultures (cités 20 fois) : Il y a compétition entre les arbres et les cultures (lumière et eau). A proximité des arbres, les cultures ne poussent pas ou il y a une nette diminution de la productivité (parfois même en prairie). Les productions sont de moins bonnes qualités et les récoltes ne sont pas homogènes. Les parties à l'ombre arrivent à maturité plus tard. Ce qui ne laisse d'autre choix que d'effectuer la moisson en 2 temps, il faut alors revenir une à deux semaines plus tard pour récolter, ce qui aboutit à une augmentation du temps de travail (sans compter le risque météorologique), il faut alors bien souvent tout récolter en même temps ce qui n'est pas idéal.

Un agriculteur dit aussi être gêné par l'humidité venant de l'élément boisé en bordure de champs. Il est obligé de récolter aux heures les plus chaudes pour permettre aux cultures de sécher.

Deux agriculteurs citent aussi la problématique des branches qui cassent et tombent dans les cultures, parfois juste avant les moissons.

Pour enrayer ces contraintes, de nombreux agriculteurs ont installé des tournières enherbées contre les lisières forestières avec plus ou moins de satisfaction concernant l'utilisation de l'espace, certains estiment qu'il s'agit d'un manque à gagner pour les cultures, d'autre partent du constat que de toute façon les cultures en lisières sont détruites par la faune et qu'il est préférable d'avoir une compensation financière et favoriser la biodiversité.

Entretien (cités 11 fois) : Les arbres et les haies demandent de l'entretien et compte tenu du manque de main d'œuvre chronique de l'agriculture, il s'agit d'une contrainte importante. Vingt agriculteurs ont contractualisés des MAE⁸³ et perçoivent des compensations pour la conservation (et l'entretien) des haies (quand ils le jugent suffisant). On pourrait s'attendre à ce que les agriculteurs utilisent le bois de taille (chauffage, bois de service) mais ils sont relativement peu nombreux (11 -chauffage-) à en tirer profit.

82 Les processus d'intensification portent sur des organisations techniques concrètes (qui relèvent donc d'une économie...) : un couple élémentaire technologie/activité, ce qui correspond à la notion d'atelier de production. C'est à ce niveau qu'opère l'intensification. L'exploitation agricole est l'entité économique qui fournit à l'atelier et éventuellement, concurrence, à d'autres ateliers, les moyens de production (terre, capital, travail). C'est à ce niveau qu'opèrent les phénomènes de spécialisation. Logique de spécialisation sur un atelier principal : Economie d'échelle (Allaire et al 2002)

83 MAE 1.a Haies et Bandes Boisées, 50 euros / 200 m. pendant 5 ans et si la parcelle n'est pas éligible aux MAE l'arrêté du Gouvernement wallon du 20 décembre 2007 accorde 25 euros / 100 m (50 euros si les travaux sont réalisés par entreprises).

Problème bétail (cité 8 fois): Les haies sont vecteurs de parasites, essentiellement la gale, surtout pour le Blanc Bleu qui y semble particulièrement sensible et fragilisé⁸⁴. Les agriculteurs ayant d'autres races semblent moins affectés, souvent ils citent aussi ce problème comme ne les concernant pas directement *"celui qui a du BB, qui a des haies, il va avoir la gale"* il s'agit de quelque chose de reconnu.

Un autre agriculteur (Luc) mentionne le fait que son bétail a été victime d'intoxication alimentaire parce qu'il y a des chênes sur ses prairies et que ses vaches en ont trop mangé, mais il précise aussi que cela est probablement dû au fait que son cheptel était trop nombreux pour la surface, d'autant que cet argument est contrebalancé par Camille qui est dans une situation analogue et estime quant à lui que la consommation des glands (comme cela se pratique dans le Limousin) est excellente pour le bétail, en automne, ses vaches ont un pelage magnifique.

Le bois : les arbres issus des prairies ou des champs ont moins de valeurs (cité 6 fois), souvent ils sont déclassés quand ils arrivent dans les scieries. Ces dernières *"partent du principe que tous les arbres de pâtures ont du fil dedans, ils en profitent et ils dévaluent les arbres dans les prairies, ça il faut en tenir compte quand vous vendez un arbre qui se trouve au milieu d'un pré, ils estiment qu'un mètre à un mètre et demi du sol est perdu... ils font cela exprès pour baisser le prix du bois"* (Marc L.).

Il semblerait que le marché du bois est aussi volatile que celui des matières agricoles, pour les mêmes raisons, comme l'explique Joseph V. *"j'ai vendu des frênes il y a 20 ans, j'ai vendu des frênes il y a 6 ans, j'aurais fait des bûches de chauffage avec je les vendais plus chers que je ne les ai vendus sur pied. Maintenant, je revends de nouveau, je vends trois fois plus cher... il y a 2-3 ans le frêne ne valait rien, l'année passée il y a eu de grosses exportations de frêne vers le Vietnam et le frêne a flambé"*. Ce qui expliquerait que les 7 agriculteurs qui possèdent des forêts et ont des avis très divergents sur la question.

Les Contraintes administratives : la réglementation en vigueur ne permet pas d'exploiter les arbres et d'en faire une ressource pour la ferme, si un arbre est arrivé à maturité et qu'il présenterait un bénéfice pour l'exploitation, il faut attendre qu'il dépérisse pour pouvoir l'abattre *"les chênes sont remarquables, on ne peut pas les exploiter...j'avais demandé et ils n'ont pas voulu ... moi j'ai un chêne qui est en train de mourir dans mon pré, c'est un superbe chêne mais il est en train de crever, je ne sais pas ce qu'il a attrapé mais il a un problème mais on ne peut pas y toucher...pour moi, il est déjà perdu il y a 5 ans qu'on a fait la demande, c'est pour cela que je suis septique..."* (Marc L.).

La terre : Les arbres sont gênants, difficilement exploitables et peu valorisés ce qui explique que leur présence sur une terre agricole est peu prise en compte lors d'une transaction et aurait même tendance à lui faire perdre de la valeur (conversation entre Marc L. et son père) *"(M) Tu crois que des arbres sur des prairies valorisent le terrain ? Est-ce qu'on a déjà vendu des terres plus chères parce qu'il y avait des arbres dessus ?...(P) Non, au contraire ! Non ! (M) On a le cas ici, on a des prairies avec des arbres c'est pas pour ça qu'on les a vendues plus chères, maintenant, les choses changent, cela va évoluer mais maintenant on en tient quasiment pas compte quand on fait un marché qu'il y ait des haies ou des arbres les gens n'en tiennent pas compte à la limite cela perdrait de la valeur ils vont dire... les prairies le long des bois, les bêtes ne mangent pas sur 10 m...C'est plus une perte financière !"*.

Les arbres remarquables⁸⁵ en prairie et en champs sont protégés et il est nécessaire d'obtenir une autorisation pour les abattre.

Pour toutes ces raisons les arbres risquent de dévaluer la terre, certains craignent que planter des arbres sur une terre ne s'apparente à un boisement de terre agricole et que les prix soient dévalorisés *"un fond de bois, je parle en francs belges, cela vaut deux cent à trois cent milles francs et une terre agricole ça vaut un million à un million deux quand c'est bien mis donc, y'a pas photo !"* (Vincent De.) ou encore *"une terre qui n'a pas d'arbre vaut de l'argent, plus chère qu'une forêt"* (Jean François S.)

84 Il semblerait que la gale soit plus fréquente sur le bétail blanc-bleu et le traitement est souvent inefficace ; les raisons exactes sont inconnues mais celles-ci sont de nature multifactorielle. Différents facteurs de prédisposition jouent probablement un rôle : l'alimentation (carence diverses ...), l'hébergement (conditions climatiques dans l'étable, aération, humidité, densité des animaux,...), la sensibilité de la race (la race blanc-bleu est plus sensible que le bétail laitier), la gestion de l'exploitation (dans certaines exploitations la gale gêne plus les animaux que dans d'autres exploitations, exploitations mixtes versus exploitations spécialisées, traitement de groupe, tonte ou non des animaux,...), l'existence éventuelle de souches parasitaires résistantes aux différents acaricides disponibles, l'emploi de formulations inadéquates et le non respect des recommandations d'utilisation des produits. (Avis 26-2010 du Comité Scientifique de l'AFSCA)

85 Arbres isolés à hautes tiges d'au moins 30 ans sont protégés par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, arbres situés dans une parcelle agricole faisant partie d'une déclaration pour bénéficier des aides PAC, règlements communaux

5.6. L'Arbre et le Bail à Ferme

Il s'agit d'une question centrale pour l'implantation d'un projet AF en effet *"Vous plantez sur autrui, vous plantez pour autrui, parce que le propriétaire va dire : Je vous dois quoi ? Le terrain est à moi"* (Florent H.).

Sur les vingt-cinq agriculteurs rencontrés, sept sont propriétaires des terres qu'ils exploitent, deux sont contre l'AF et les cinq autres sont pour. Parmi les contres, le pourcentage moyen des terres en propriété (à l'exception des deux propriétaires à 100 %) est de 33 %, ce qui est sensiblement pareil dans la catégorie des indécis. Les agriculteurs en faveur de l'AF affichent une moyenne sensiblement plus faible de 24 %. On constate d'une part que les agriculteurs les plus engagés dans une démarche AF sont propriétaires et d'autre part, que si, comme le pense certains (parce que plus facile) l'AF doit être réservée uniquement aux propriétaires, elles intéressent aussi des agriculteurs qui ne sont pas propriétaires (70 % des agriculteurs en RW). Aussi il convient d'imaginer une forme de contractualisation dès le départ d'un projet AF. Il est possible d'esquisser deux voies possibles de développement de l'AF, d'une part pour le propriétaire et d'autre part pour le locataire. Un petit nombre d'agriculteurs en faveur de l'AF va jusqu'à penser qu'elle est une voie possible d'amélioration des relations entre le propriétaire et le locataire, une possibilité pour les agriculteurs de récupérer des terres et pour le propriétaire de tirer plus de revenu de son bien sans nécessairement l'exploiter lui-même. Pour expliciter, je reprends tour à tour les explications d'un propriétaire et d'un locataire qui ont imaginé un scénario dans le cadre du BàF.

Evolution du Bail à ferme et MAE

Charles dF est un nouvel agriculteur, il pense que la mise en place de l'agroforesterie devrait permettre d'améliorer les relations entre l'exploitant et le propriétaire et aussi de revoir le BàF *"c'est une des voies... une opportunité de recréer un lien propriétaire-locataire, de rétablir, un peu, un équilibre, favorable aux propriétaires... actuellement un propriétaire, ne peut pas s'amuser à replanter au milieu de cultures. Donc il n'a aucun pouvoir sur son terrain, du fait du BàF"*. Il est imaginable de faire évoluer la réglementation du BàF et permettre d'octroyer la possibilité de plantation au propriétaire non exploitant qui en tirerait les revenus. Actuellement, cela n'est pas possible, notamment parce qu'en fin de bail, le propriétaire doit indemniser tous les investissements réalisés par le fermier en cours de bail (bâtiments essentiellement) et donc par extension aussi les plantations *"l'implantation d'arbres devrait être une prérogative du propriétaire, qu'il n'a pas actuellement... il faut trouver une modalité dans laquelle le propriétaire, la capitalisation se fasse à son profit, mais à ce moment là, que la charge d'entretien - taille, élagage etc. - soit à sa charge"*. Il faudrait alors mettre en place une mesure de type "MAE" à destination du fermier qui compenserait les contraintes occasionnées par la présence d'arbres mais que les revenus générés par ces derniers reviennent aux propriétaires.

Création d'un nouveau partenariat Agriculteurs/Propriétaires

En écho à ce scénario et face aux difficultés foncières de l'agriculteur non propriétaire, Sébastien pense qu'il serait possible de créer une nouvelle forme de partenariat *"Un agriculteur qui ferait l'effort de travailler avec des arbres au milieu de ses champs, les entretenir et travailler correctement. En échange, il aurait des champs à disposition cela serait un avantage, un échange de bons procédés, Peut-être le moyen plus tard pour les propriétaires de laisser leurs terres aux agriculteurs pour un prix correct en ayant une plus value par l'arbre en champ"*. Mais *"il va falloir réfléchir sérieusement à la relation avec le propriétaire, il met des arbres on l'entretien cela doit être bien être clair au départ...ou un échange de bons procédés, que l'agriculteur s'engage à entretenir la parcelle en bon père de famille, peut-être avec l'appui de quelqu'un payé par le propriétaire et qu'en échange, le montant du fermage payé par le fermier reste correct. C'est quelque chose on met des arbres,...il va falloir des propriétaires convaincus de l'intérêt et des agriculteurs qui ont cette ouverture d'esprit"*.

5.7. Limite de l'étude et pistes de réflexions

Comme défini en introduction, si ce travail est exploratoire, son étendue demeure réduite et ne donne qu'une vision cloisonnée des dispositifs à prévoir pour permettre l'intégration de l'AF en RW. Dans ce sens il ne peut être question d'une quelconque généralisation.

Cependant, il fait état des intérêts et des enjeux en présence qui vont bien au-delà des préoccupations du monde agricole (objet de l'étude). Et, comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas uniquement d'une technique nouvelle introduite dans un système existant⁸⁶, l'agroforesterie est aussi une question de société. Il faut considérer l'agro-

86 Les transformations techniques ne sont ni le simple produit d'effets de diffusion, ni le simple produit de logiques techniques ou technico-économiques, ou de rapports macrosociologiques. Elles sont aussi le produit d'interactions sociales, s'inscrivant dans des systèmes de relations relativement stables. L'adoption d'une technique nouvelle, introduite par les agriculteurs dans le système existant est aussi un processus de négociation, et non pas simplement un transfert et une acquisition (Lemery B., et al., 2002).

foresterie comme répondant à des besoins nouveaux et cela présuppose de multiples changements et à tous les niveaux. Avec les aménagements nécessaires, l'agroforesterie devrait permettre non de produire moins pour l'agriculteur mais plus, mieux et autrement pour lui et la société.

Bien qu'il s'agisse d'un exercice dialectique, nous pouvons considérer l'agroforesterie comme une désintensification de l'agriculture⁸⁷ ou comme une intensification écologique de l'agriculture⁸⁸, la réflexion pour permettre son développement serait d'inverser ou d'adapter un processus connu⁸⁹ et par extension remplacer la demande des marchés par les nouvelles demandes de la société. Il faudrait alors mettre en scène tous les acteurs et leurs relations avec l'agriculture et l'environnement. Intégrer au processus les acteurs intermédiaires (service public) mais aussi l'ensemble de ses utilisateurs. Il serait utile d'entreprendre d'autres études, par exemple envers les citoyens⁹⁰, les structures professionnelles de l'agriculture, les industries, les partenaires économiques...il est inutile d'élaborer un inventaire qui serait forcément incomplet tant les changements induits sont nombreux et à l'instar de ce travail, il conviendrait d'adopter une méthodologie exploratoire et réflexive pour les définir si besoin.

Au niveau européen, malgré les hésitations⁹¹ si l'on en croit les propositions⁹² de résolutions, des mesures seront mises en place dans les futures aménagements de la PAC.

Dans l'immédiat, l'étude démontre que des acteurs engagés dans des démarches agroforestières ont besoin de conseils et se heurtent à des complications administratives et réglementaires. Comme nous l'avons vu, si la Région Wallonne n'a pas réalisé d'étude sur le potentiel de l'agroforesterie, elle n'a pas non plus adopté de mesures qui permettraient son développement pour principalement deux raisons⁹³ qui font échos aux difficultés des agroforestiers :

- D'une part parce qu'au niveau wallon, vu la lourdeur de la procédure et des impositions, notamment en matière de suivi budgétaire et de contrôles, toutes les MAE qui concernent moins de quelques milliers d'hectares ont été abandonnées
- D'autre part, d'après le règlement européen 1698 de 2005, à côté de l'article 39, l'article 44 prévoit spécifiquement une aide pour la première installation de système agroforestier sur les terres agricoles. Pourquoi cet article 44 n'est-il pas en activité chez nous ? Parce que la demande était nulle ou faible et de toute manière insuffisante au début de la période de programmation budgétaire (2006-2007) et parce qu'introduire une nouvelle mesure dans le PwDR, c'est aller chercher une partie d'un budget déjà limité dans celui prévu pour les mesures préexistantes.

Peut-être est-ce une des premières démarches à entreprendre pour permettre aux initiatives en place de se développer.



87 Entre autre parce que orientée vers la diversification

88 L'agriculture Ecologiquement Intensive (AEI) vise à utiliser au mieux les fonctions des écosystèmes, les processus écologiques, mais aussi l'information, le savoir. L'intensification reste nécessaire car les surfaces agricoles par habitant devenant de plus en plus limitées sur la planète, leur production doit être assez élevée. Par ailleurs la croissance de la population mondiale requiert un bon niveau de production agricole. Enfin, pour les agriculteurs disposant de surfaces petites ou moyennes, un certain niveau de rendement est nécessaire pour obtenir un revenu suffisant (mais une bonne valorisation des produits est aussi essentielle). Le concept a fait l'objet d'un sondage auprès de 1000 personnes 73 % des personnes sondées déclarent avoir confiance dans ce nouveau concept pour relever les défis de l'agriculture (Bonny S., 2010).

89 L'intensification de l'agriculture est une dynamique économique qui résulte des décisions privées des agriculteurs et de leurs partenaires économiques, en réponse aux incitations du marché,... c'est aussi une dynamique nourrie par la production et la diffusion de connaissances et de technologies : il y a eu sur ce sujet de la diffusion des modèles intensifs de nombreux travaux à l'INRA, peut-être un peu oubliés aujourd'hui, qui ont mis en évidence la diversité des constructions sociales des modèles intensifs. Cette période a connu tant une croissance du budget de la recherche agronomique qu'un développement des réseaux professionnels et, d'une façon générale, des dispositifs d'appui technique aux agriculteurs professionnels. Une division du travail s'est progressivement installée dans le système de production et de diffusion des connaissances techniques : La remise en cause de l'intensification est aussi celle de la "chaîne du progrès" (Allaire G., 2002)

90 Le 12 avril 2010 le commissaire chargé de l'agriculture et du développement rural, a invité l'ensemble des organisations et des citoyens européens intéressés - qu'ils travaillent ou non dans le domaine de l'agriculture - à participer au débat sur l'avenir de la politique agricole commune, ses principes et ses objectifs. Les citoyens étaient invités à répondre entre autre à la question : Qu'attendent les citoyens de l'agriculture? (La PAC après 2013 CE Agriculture et Développement Rural http://ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013/debate/index_fr.htm)

91 Faut-il une agriculture européenne plus compétitive ou plus engagée en faveur du développement durable ? La question de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) est souvent posée en ces termes. Une opposition récusée par le commissaire européen en charge de l'agriculture : D. CioloD souhaite que la politique agricole du futur poursuive ces deux objectifs en parallèle. La gestion des ressources naturelles pourrait ainsi être ajoutée à la dimension principalement alimentaire que la PAC poursuivait jusqu'à aujourd'hui (Pour une agriculture qui réponde aux attentes de la société dossier Agriculture - 19-11-2010 site du Parlement européen http://ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013/debate/index_fr.htm)

92 Le Parlement demande que la future PAC encourage - par des actions d'information et de formation et par des mesures incitatives - des pratiques contribuant à améliorer l'efficacité et le potentiel d'atténuation des émissions de GES de l'agriculture ainsi que la séquestration de carbone, telles que : la préservation et le développement du boisement, ainsi que le reboisement, le développement de l'agroforesterie, de haies, de zones boisées sur les parcelles, des systèmes herbagers de pâturages permanents ou temporaires

93 Conférence Huy (annexe 2) « L'agroforesterie : aides et contraintes dans le cadre légal wallon » (Mulders C. et al., 2011)

6. Conclusion



Au cours de cette étude, nous avons vu quelles sont les avantages et les inconvénients de l'agroforesterie, nous avons vu qui sont les acteurs qui se mobilisent autour de l'agroforesterie et pourquoi. Nous avons vu aussi que les agriculteurs n'y sont pas indifférents, qu'il y a convergence entre les intérêts des uns et des autres, que pour une part importante d'entre eux, malgré les contraintes techniques prévisibles (essentiellement liées à la mécanisation et à la concurrence arbre/culture), l'agroforesterie est porteuse de valeur et de durabilité, elle catalyse un désir de changement. Pour beaucoup, le modèle agricole wallon traditionnel est voué à disparaître rapidement et il s'agit bien souvent du modèle dans lequel ils sont engagés. Nombreux sont ceux qui se posent la question légitime de leur propre devenir.

Nous avons vu par quels mécanismes l'intensification de l'agriculture a conduit à la spécialisation et à l'exclusion et au terme de cette enquête, bien que le nombre d'agriculteurs soit réduit et malgré mon essai pour les besoins du travail de catégorisations des agriculteurs et des stratégies de développement, force est de constater que le secteur étudié est *encore* très diversifié, les productions, les cheptels, les savoir-faire et les systèmes d'exploitations sont souvent différents d'une exploitation à l'autre et cette diversité est à mon sens le propre de l'agriculture comme elle est pratiquée (dans le Condroz), chaque système est unique et il s'agit d'une richesse qui dans un contexte de développement durable a démontré son importance et qu'il conviendrait de préserver. Il est très peu probable voire impossible compte tenu du contexte d'une économie globalisée et de la diversification des demandes adressées à l'agriculture que l'agroforesterie réponde à toutes ces attentes mais peut-être permet-elle le passage vers une agriculture durable et multifonctionnelle qui répondrait non seulement aux espérances d'une partie de la profession mais aussi, comme nous l'avons décrit aux souhaits de la société.

Si nous écoutons les agriculteurs en ce qui concerne l'avenir de l'agriculture, leurs perspectives tiennent dans la cohabitation de différentes formes d'agricultures, intensives, énergétiques mais aussi biologique et durable.

Au terme de cette enquête, nous pouvons être surpris par la réflexivité que nous apporte l'arbre et les pistes de développement qu'il suggère. Nous l'avons vu, l'agroforesterie est pleine de promesse, il ne s'agit pas seulement d'un concept mobilisateur et qui devrait amener les transformations souhaitées, le désir de changement est présent dans les discours, avec l'agroforesterie, l'arbre part à la reconquête des campagnes pour permettre une possible réconciliation entre nature et société.



7. Bibliographie

- Agroof et al., 2008 - L'agroforesterie dans les réglementations agricoles - Etat des lieux en décembre 2008 - Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture - 43 p.
- Akrich M., 1987 - Comment décrire les objets techniques ? - Techniques et Culture - pp. 49-64
- Akrich M., 1989 - Esquisse pour une anthropologie des techniques - Anthropologie et Sociétés vol 13 n°2 - pp. 31 - 54
- Akrich M., 1993 - Les objets techniques et leurs utilisateurs, de la conception à l'action - In Raisons pratiques, n°4, "Les objets dans l'action" - pp.35-57.
- Akrich M., 1993 - Essay of technosociology : a Gasogene in Costa Rica - P. Lemonnier : Technological choices. Transformation in material cultures since the Neolithic. Routledge - pp. 289-337
- Akrich M., 1993 - cultures since the Neolithic, Londres: Routledge, 289-337. - Réseaux n°60 - pp.87-98.
- Akrich M., 1998 - Les utilisateurs, acteurs de l'innovation - Revue "Education permanente", n°134 - pp.79-89
- Akrich M., et al., 1988 - A quoi tient le succès des innovations? 1 : L'art de l'intéressement - Gérer et comprendre, Annales des Mines n°11 - pp.4-17.
- Akrich M., et al., 2006 - Sociologie de la traduction - Textes Fondateurs - Presse des Mines Collection Sciences Sociales - 277 p.
- Allaire G., et al., 1997 - Qualité spécifique et innovation territoriale - Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales, n° 44 - pp 29-59
- Allaire G., et al., 2002 - Désintensification, innovation et développement (La désintensification de l'Agriculture) - Convention Cadre INRA – Confédération Paysanne - 11 p.
- Allaire G., et al., 2002 - De la multifonctionnalité de l'activité agricole à la multi-évaluation de la production agricole : vers l'émergence d'un nouveau système de compétences - Colloque SFER - 46 p.
- Balleux P., 2001 - Le boisement des terres agricoles - institut pour le Développement Forestier - 128 p
- Balleux P., et al., 2005 - Guide technique pour des travaux forestiers de qualité - DGRNE Division de la Nature et des Forêts - 273 p.
- Barbieri C., et al., 2009 - Recreational Multifunctionality and its implications for agroforestry diffusion - Department of Parks, Recreation & Tourism, University of Missouri (Springer) - pp. 5 - 18
- Baumer M., 1997 - Agroforesterie, productions animales et conservation du sol sont-elles conciliables ? - Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF) - pp. 228-238
- Bellefontaine R., et al., 2001 - Les arbres hors forêt Vers une meilleure prise en compte (Appropriation et usages locaux) - CAHIER FAO Cahier FAO Conservation n°35 -

- Boisset K. 2005. - Perspectives de développement de l'agroforesterie en Sarthe - Mémoire de fin d'études, ENITA de Bordeaux, Chambre d'Agriculture de la Sarthe - 42 p.
- Bonny S., 2010 - L'intensification écologique de l'agriculture : voies et défis - ISDA Montpellier - 11 p.
- Callon M., 1986 - "Eléments pour une sociologie de la traduction ; la domestication des coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc" - L'Année Sociologique, numéro spécial La sociologie des sciences et des techniques, vol. 36 - pp. 169- 208
- Cinotti B., et al., 2002 - Exploitants agricoles et propriété forestière : où est passée la "forêt paysanne" ? - "La Revue forestière française" Politiques et institutions - pp. 311 - 328
- Darré JP., et al., 1989 - Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture - Économie rurale. N°192-193 - pp. 115-122.
- Davadan M., 2009 - Rémunération contre bons soins : les jeunes agriculteurs sont-ils volontaires ? Agricultures et services écosystémiques en Hesbaye - Mémoire de fin d'études, Institut national supérieur des sciences agronomiques de Dijon - 85 p.
- De Baets N., et al., 2007 - Le portrait de l'agroforesterie au Québec - Le Centre d'expertise sur les produits agroforestiers - 16 p.
- DGARNE 2010 - Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2009-2010 - Service Public de Wallonie - 134 p.
- Du Terte E., et al., 2006 - Programme Agroforesterie (Etude de faisabilité en Picardie et Pays de Loire) - Chambre d'Agriculture de la Somme/Chambre d'Agriculture de la Sarthe - 8 p.
- Ducros D., et al., 2005 - Les prés-vergers : une alternative à l'arboriculture intensive face à l'évolution de la PAC - ENFA Toulouse, Laboratoire Dynamiques Rurales - 18 p.
- Dupraz C., 2004 - Une Agroforesterie à la Française Enjeux, Potentiel, Perspectives - Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture - PPT 115 p.
- Dupraz C., et al., 2005 - Rapport final du programme SAFE (Silvoarable Agroforestry For Europe) - INRA Union Européenne - 771 p.
- Dupraz C., et al., 2008 - Agroforesterie - Des Arbres et des Cultures - Edition France Agricole - 413 p.
- Graves A.R., et al., 2009 - Farmer Perceptions of Silvoarable Systems in Seven European Countries Current Status and Future Prospects. - Agroforestry in Europe: 67 Springer Science + Business Media B.V. -
- Guitton J.L., 1995 - Implication sylvicole du reboisement des Terres agricoles - "La Revue forestière française" CEMAGREF Riom - pp. 29 - 36
- Guitton J.L., et al., 1995 - Quel projet agroforestier pour l'Europe tempérée - "La Revue forestière française" CEMAGREF Riom - pp. 179 - 189
- Guitton J.L., 1994 - L'Agroforesterie ? - "La Revue forestière française" (Division Techniques forestières CEMAGREF) - pp. 1-6
- Hamon X., et al., 2009 - L'Agroforesterie Outil de Séquestration du Carbone en Agriculture - AGROOF (Agroforesterie Développement) et al. - 18 p.
- Labarthe P., 2005 - Trajectoires d'innovations des services et inertie institutionnelle : Dynamique du conseil dans trois agricultures européennes - Géographie, économie, société Vol 7 - pp. 289 - 311
- Laurent C., et al., 2003 - Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole - Économie rurale. N°273-274 - pp. 134-152
- Le Roux X., et al. 2008 - Agriculture et biodiversité Valoriser les synergies - Expertise scientifique collective INRA - 78 p.
- Lemery B., et al., 2003 - Les évolutions du métier d'agriculteur : quelles conséquences pour l'appui aux projets des exploitations ? - Actes du séminaire sur l'évolution du conseil en agriculture et les métiers du développement Guyancourt, 23-24 avril 2003 - 8 p.
- Lemery B., et al., 2005 - Agir en situation d'incertitude : le cas des éleveurs de bovins allaitants - Economie Rurale n°288 - 14 p.
- Liagre F., 2005 - Evolution des réglementations françaises applicables à l'agroforesterie - Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture - PPT 58 p.

- Liagre F., 2005 - Quelle place pour les arbres hors forêt dans la nouvelle PAC ? Synthèse et propositions pour les réglementations européennes et françaises... - Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture - 50 p.
- Liagre F., et al., 2004 - Survey of farmers' reaction to modern silvoarables systems - Rapport final du programme SAFE (Silvoarable Agroforestry For Europe), INRA- Union Européenne - 103 p.
- Liagre F., et al., 2009 - Agroforesterie Produire autrement (DVD) - Agroof production - 65 min.
- Marquier A., et al., 2004 - Caractérisation et correction de la forme de feuillus précieux plantés à faible densité en l'absence d'accompagnement ligneux - "La Revue forestière française" CEMAGREF - pp- 323 - 336
- Mazoyer M., et al., 2002 - Histoire des agricultures du monde - du néolithique à la crise contemporaine - Seuil, col. Points Histoire - 705 p.
- Mormont M., 1996 - Agriculture et environnement : pour une sociologie des dispositifs - Economie Rurale n°236
- Mormont M., 2006 - Le sociologue dans l'action collective face au risque - Développement durable et territoires - 15 p.
- Mormont M., et al., 2006 - La Participation composante du développement durable : quatre études de cas - Vertigo, Vol7 n°2 - 13 p.
- Noël B. et al., 2005 - Le Bois Raméal Fragmenté "Plus de carbone pour nos sols" - Ministère de la Région wallonne col, "L'agriculture de demain" - 20 p.
- Noël B., et al., 2010 - Agricondruses - Bulletin d'information n°1, 2 - 20 p.
- Nougarède O., 1994 - L'Equilibre Agrosylvopastoral, premier essai de réconciliation entre l'agriculture et la forêt - "La Revue forestière française" (Unité STEPE INRA-Sciences sociales) - pp. 165-178
- Nougarède O., et al., 1994 - Agriculteurs, agricultures et forêts - Actes du colloque Paris Cemagref éditions - 207 p.
- Pattanayak K., 2005 - Réaliser les bénéfices économiques de l'agroforesterie: expériences, leçons à retenir et défis à relever - SITUATION DES FORÊTS DU MONDE (FAO) - pp. 88-97
- Picard O., et al., 2001 - Evaluation du système d'aide communautaire pour les mesures forestières en agriculture du règlement 2080/92 - Institut pour le développement forestier (CE) - 201 p.
- Pottiez R., 2006 - Faisabilité du développement de l'agroforesterie dans la Somme (Etude de l'intérêt des agriculteurs pour l'adoption de cette pratique) - Mémoire de fin d'études, Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux agricoles de Bordeaux - 75 p.
- Ramade F., 2005 - Eléments d'Ecologie (Ecologie appliquée 6ème éditions) - Dundod - 854 p.
- Renier V., et al., 2005 - Le Bail à Ferme - Edition Kluwer Bruxelles - pp. 16 à 20
- Requillart V., et al., 2003 - Le boisement des terres agricoles peut-il constituer une voie de diversification des revenus des agriculteurs ? - Cahier de Recherche INRA Unité d'Economie et sociologie rurales - 28 p.
- Sevaire M., 2007 - Etude de la faisabilité de la mise en place d'agroforesterie sur la plaine du Vistre - Mémoire de fin d'études , ENESAD de Dijon, Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vistre - 49 p.
- Thirion M., et al., 2008 - Le programme agroenvironnemental wallon 2007-2013 - DGARNE Les cahiers de l'Agriculture - 4 p.
- Turner M., et al., 2006 - The effects of public funding on farmers' attitudes to farm diversification - Centre for Rural Research University of Exeter - 127 p.



8. Annexes



Annexe 1

Article "L'agroforesterie révolution verte" parus le 23.11.2010 dans le quotidien "La Libre Belgique" par B. Noël

Annexe 2

Programme des séminaires Strée (29.10.2010) et Ciney (25.03.2010)

Annexe 3

Dossier "L'Arbre avenir de l'Agriculture" paru dans le bimensuel "Imagine" juillet- aout 2009

Annexe 4

Questionnaire, dossier de présentation

Annexe 5

Tableau Programmes / Antiprogrammes











9. Table des matières

1.	Introduction	
2.	Présentation des objectifs de l'étude, des hypothèses de travail, du cadre théorique et de la méthodologie utilisée	
2.1.	Objectifs et contexte de l'étude	4
2.2.	Hypothèse de travail	5
2.3.	Méthodologie	5
2.4.	Cadre théorique et concepts mobilisés	6
3.	L'agriculture et l'arbre	
3.1.	Brève analyse des trajectoires d'innovation dans les systèmes agraires et du processus de dissociation de l'agriculture et de la forêt	7
3.1.1.	La forêt et l'agriculture	7
3.1.2.	L'agriculture, la forêt et la révolution industrielle	7
3.1.3.	La politique agricole favorise la dissociation	8
3.2.	L'Agroforesterie, une possible réconciliation	9
3.2.1.	L'étude SAFE	9
3.2.2.	L'Agroforesterie Programmes Antiprogrammes	11
3.3.	Les portes paroles de l'Agroforesterie	12
3.3.1.	Le contexte : Le GAL Pays des Condruses et la construction d'un réseau	12
3.3.2.	La problématisation diminution de matière organique et conservation des sols	13
3.3.3.	Primum movens, l'art de l'intéressement	14
3.3.4.	Pourquoi ils s'y intéressent ? Problématisation	15
3.3.5.	Mobilisation et processus d'intéressement	17

4. Les agriculteurs et l'arbre	
4.1. Les agriculteurs dans le Condroz	19
4.2. L'Enquête	19
4.2.1. Echantillonnage	19
4.2.2. Présentation du guide d'entretien	20
4.2.3. Pré enquête	20
4.2.4. Enquête téléphonique	20
4.2.5. Entretiens	21
4.3. Présentation des résultats	21
4.3.1. Tableau synthétique	21
4.3.2. Les AGRICULTEURS	24
4.3.3. L'AGRICULTURE et les AGRICULTEURS	73
5. Les agriculteurs et l'agroforesterie	
5.1. Connaissance de l'agroforesterie	77
5.2. Analyse des profils des agriculteurs et des scénarii agroforestiers	77
5.3. Programmes et Antiprogrammes (Facteurs d'adoption et de rejet)	81
5.4. Age, reprise de l'activité, modèles et motivations	82
5.5. L'agriculteur et l'arbre	83
5.6. L'Arbre et le Bail à Ferme	85
5.7. Limite de l'étude et pistes de réflexions	85
6. Conclusion	
7. Bibliographie	
8. Annexes	
9. Table des matières	

